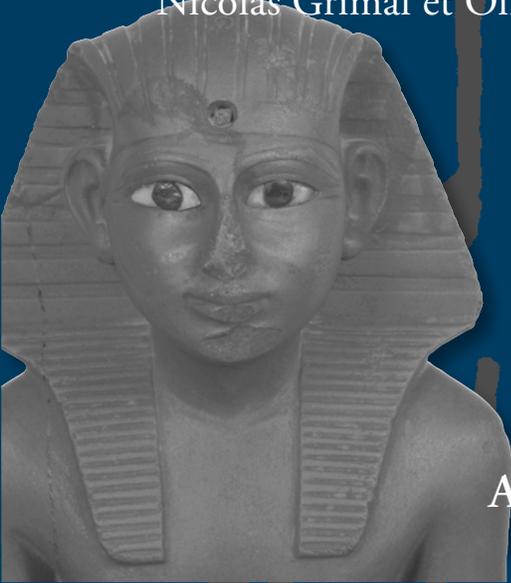
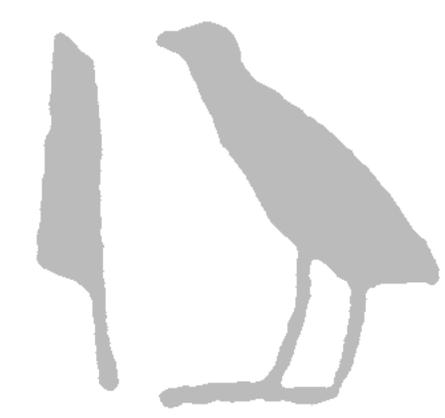
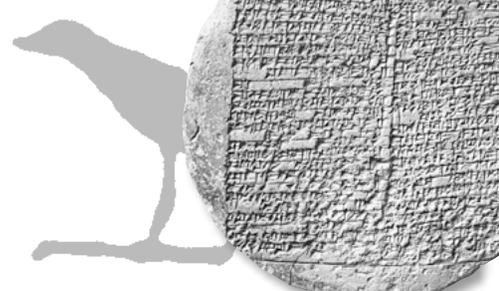


Imitations, copies et faux dans les domaines pharaonique et de l'Orient ancien

Actes du colloque Collège de France-
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Paris, 14-15 janvier 2016,
édités par Hanane Gaber,
Nicolas Grimal et Olivier Perdu.





Imitations, copies et faux dans les domaines pharaonique et de l'Orient ancien

Actes du colloque Collège de France-
Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Paris, 14-15 janvier 2016,
édités par Hanane Gaber,
Nicolas Grimal et Olivier Perdu.

sommaire

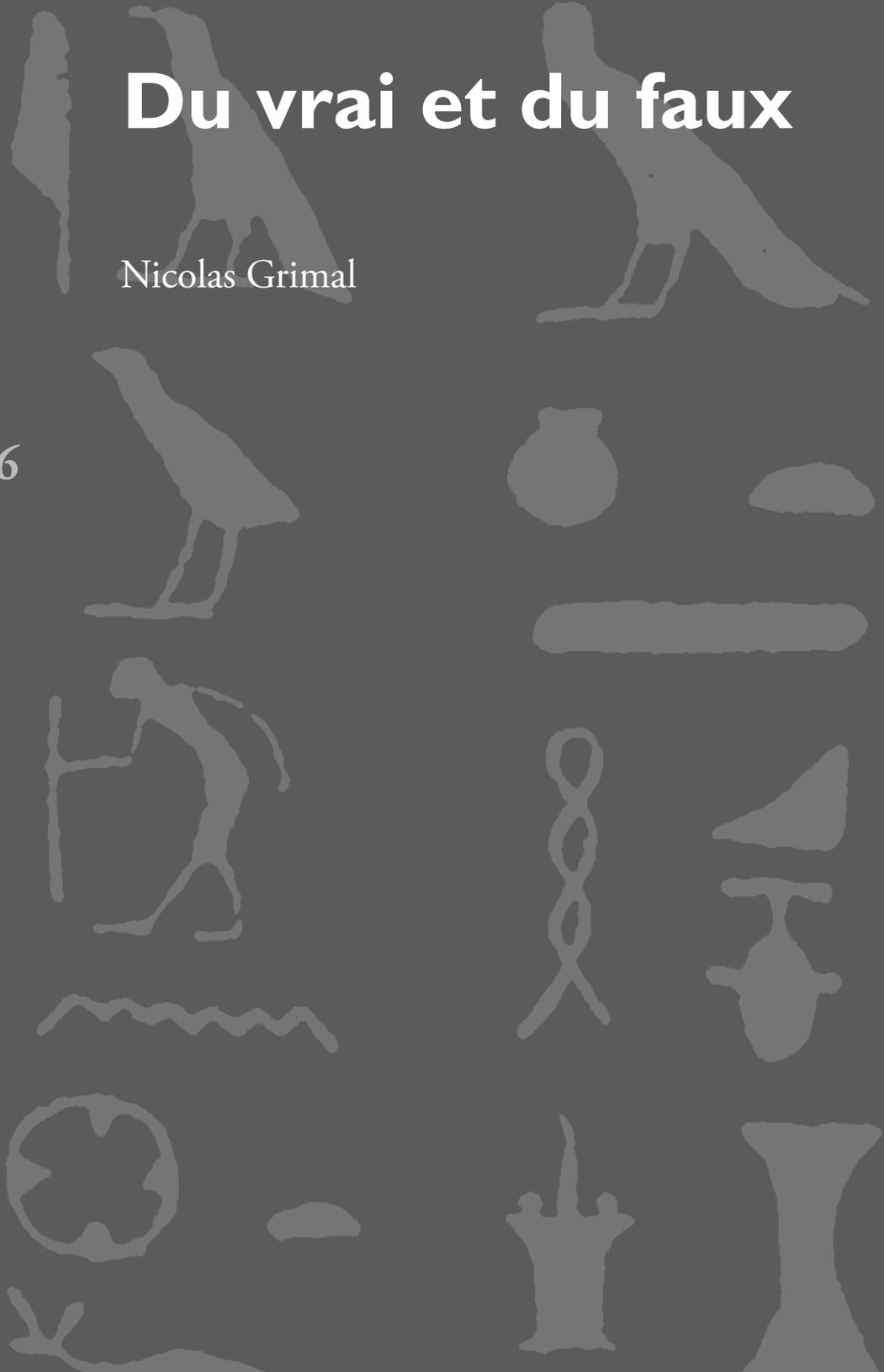
4

Du vrai et du faux	6
Nicolas Grimal	
La recherche des faux dans la brève histoire de l'égyptologie	18
Hanane Gaber	
Les stratégies et méthodes des faussaires d'art égyptien	78
Dietrich Wildung	
L'archéométrie ou l'analyse scientifique	
au service de l'identification des faux	96
Olivier Bobin	
Admiration et disgrâce	
les errances d'une statue de roi (Bruxelles inv. E.6386)	
et les fouilles de Robert Mond	130
Luc Delvaux	
Imitations, faux et « faux faux » dans le domaine phénicien	154
Éric Gubel	
Les « rois archéologues » en Mésopotamie :	
entre l'authentique et le faux	176
Dominique Charpin	
La tendance archaïsante en Égypte aux époques tardives :	
art de la copie ou de l'imitation ?	198
Olivier Perdu	
Le faux en écriture d'après la documentation papyrologique	274
Jean-Luc Fournet	
Réflexions sur la falsification et le faux dans la Rome antique	304
John Scheid	

Du vrai et du faux

Nicolas Grimal

6



De la simple allusion à la reproduction mercantile, en passant par l'imitation, la citation, l'évocation, la transposition, tous les modes de référence possibles, la distinction du faux de la copie, de l'œuvre originale de celle qu'elle inspire est parfois si ténue qu'il semble difficile de la cerner.

Il nous a paru utile de poursuivre la réflexion sur le faux, l'imitation et les copies, dont plusieurs enquêtes ont, jusque récemment encore, exploré les pistes dans le domaine égyptologique¹. Il nous a semblé également opportun de le faire dans un cadre plus élargi, qu'offrent naturellement le Collège de France et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Je suis très reconnaissant à mes collègues du Collège, Dominique Charpin, correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et Jean-Luc Fournet, titulaires respectivement de la chaire « Civilisation mésopotamienne » et de la chaire « Culture écrite de l'Antiquité tardive et papyrologie byzantine », de nous avoir rejoints dans cette démarche. Ma reconnaissance va également à mon confrère John Scheid, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et professeur émérite, titulaire de la chaire « Religion, institutions et société de la Rome antique », qui a apporté sa vision pénétrante d'une période et d'une aire géographique clef pour notre propos.

Dietrich Wildung, directeur honoraire du Musée égyptien de Berlin et professeur honoraire à l'Université libre de Berlin nous a fait bénéficier de sa longue expérience, à la fois d'égyptologue et de conservateur. Deux autres grands conservateurs ont contribué à nos travaux : Éric Gubel, directeur des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, et Luc Delvaux, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Enfin, Olivier Bobin, directeur scientifique du laboratoire Ciram de Bordeaux, a fait le point sur les différentes méthodes d'analyse.

Je n'aurai garde d'oublier ceux qui ont été les organisateurs de notre colloque et l'âme de ces deux journées d'études, tenues le 14 janvier 2016 au Collège de France, le 15 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Olivier Perdu, ingénieur de recherche attaché à la chaire de « Civilisation pharaonique » du Collège de France, et Hanane Gaber, maître de conférences et chercheur associé à cette même chaire. Tous deux ont, non seulement organisé et préparé ce colloque, mais ils y ont également participé, donnant deux communications, dont le lecteur constatera l'importance, et ont assuré la publication des *Actes*. Enfin, mais ce n'est pas

1 Muscarella 2013; Fitzenreiter 2014.

le moins important, Olivier Cabon a apporté son talent à la réalisation de ces *Actes*, qui prennent tout naturellement place dans la série des *Études d'égyptologie* de la chaire de « Civilisation pharaonique ».

Je ne voudrais pas terminer cette brève présentation sans remercier les administrations du Collège de France et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui ont généreusement accueilli nos travaux, et la fondation Hugot du Collège de France, pour son aide financière déterminante.

L'exemple de la « copie » espagnole de *la Joconde* offre un cas d'école aussi illustre qu'instructif. Le tableau, qui figurait en 1819 dans les collections du Musée du Prado, provient de l'Alcázar royal de Madrid, dans le premier inventaire duquel, dressé en 1666, il figure déjà. Jusqu'à ce que le Louvre demande, en 2010, sa venue à Paris à l'occasion de l'exposition « La Sainte Anne, l'ultime chef-d'œuvre de Léonard de Vinci », il était considéré comme une copie, non datée, en tout cas certainement pas de la main de Léonard, selon les spécialistes, au premier rang desquels figurait le conservateur en chef du département de la peinture italienne du Prado.

L'analyse matérielle qui en fut faite à cette occasion, puis le décapage des vernis noircis du repeint qui couvraient le fond ont révélé un tableau très semblable à celui de Paris, mettant au jour, en particulier, le même paysage de Toscane. L'œuvre reproduit, enfin, les corrections successives apportées par Léonard à *la Joconde*, confirmant ainsi la provenance de l'atelier même de l'artiste, ainsi que la réalisation contemporaine des deux portraits. La différence entre les deux est que le tableau de Madrid est inachevé, ce qui est un argument de plus pour le considérer comme une copie.

Quel que soit celui des élèves de Léonard qui a exécuté ce travail, la première question qui se pose est celle de la raison d'être de cette copie. D'autant plus que le sujet même de *la Joconde* connaît des variantes, dont certaines sont antérieures à l'œuvre du maître. On peut penser, pour ne prendre qu'un exemple à la *Monna Vanna*, nettement moins vêtue que Mona Lisa, généralement attribuée à Andrea Salai, et dont existent au moins deux exemplaires : un dans une collection suisse et l'autre au musée de l'Ermitage. L'intention de tromper n'est très probablement pas le motif : admiration, mémoire du travail, réflexion au fur et à mesure de la progression de la réalisation ? Toutes ces pistes restent ouvertes.

L'atelier de Léonard n'est pas sans présenter des analogies avec ceux de l'Égypte pharaonique. Pour nous en tenir à l'art égyptien, en effet, il n'est que de considérer le fonctionnement des ateliers d'artistes,

à travers leur production, mais aussi par les quelques exemples qu'a livrés l'archéologie. Les modèles d'artiste qui ont été retrouvés dans les fouilles, de l'Ancien Empire à la Basse Époque, confirment ce que la production elle-même indique : le maître et son atelier travaillaient selon des modèles pratiquement identiques dans toute la vallée du Nil, sans qu'il soit possible de distinguer une œuvre qui ne fût collective. Tout au plus peut-on noter des différences régionales, indicatives parfois d'une invention un peu différente de celle des ateliers royaux de la capitale, parfois simplement d'une différence d'application des techniques, voire d'un provincialisme, encore que cette notion soit très relative en Égypte¹.

On pourrait presque dire qu'il est aussi difficile de distinguer les particularismes locaux en art que de saisir les variantes dialectales dans la littérature classique égyptienne. Sous l'apparente uniformité de la création, l'individu n'est toutefois pas totalement absent², pas plus que certaines licences dans la création ; mais tout cela reste à la marge. C'est ainsi que, si le répertoire des scènes représentées dans les chapelles funéraires et les tombeaux est relativement homogène tout au long de la civilisation pharaonique, les variantes de détail ou de traitement sont nombreuses³.

Toutefois, pour des thèmes iconographiques qui restent inchangés, chaque époque possède son propre style, fruit de l'évolution des temps, mais parfois aussi de la volonté de l'homme. Qu'il s'agisse de littérature ou d'art, les Égyptiens eux-mêmes ont, en effet, très tôt utilisé la référence à la tradition comme indicateur de légitimité politique⁴. S'il s'agit bien là d'une constante, celle-ci se marque plus fortement à certaines époques, de préférence lorsque le pouvoir est disputé ou change de main. Que ce soit après la « révolution » amarnienne, ou dans les périodes troublées de la Troisième période intermédiaire, l'ère éthiopienne ou saïte, la reproduction des modèles classiques fleurit, tout comme fleuriront plus tard, à l'époque hellénistique et romaine, les copies praxitéliennes. Les œuvres qui procèdent de cette volonté archaïsante ne sont pas, pour autant de simples copies⁵, mais elles témoignent plutôt d'un sursaut pour tenter

1 Jeffreys 2010.

2 Laboury 2015 ; Assmann 1992.

3 Wegner 2010 ; El-Shahawy 2010.

4 Silverman *et al.* 2009.

5 Schenkel 1977 ; Leprohon 2015.

de retrouver la grandeur perdue de l'Égypte, comme le dessine avec finesse la communication d'Olivier Perdu (« La tendance archaïsante en Égypte aux époques tardives : art de la copie ou de l'imitation ? »).

L'Égypte n'a pas le monopole de cette utilisation de l'art. La contribution de Dominique Charpin (« Les "rois archéologues" en Mésopotamie : entre l'authentique et le faux ») montre que les souverains mésopotamiens n'étaient pas en reste, entre imitation d'un document plus ancien ou narration d'un événement fictif. Éric Gubel aborde la question pour le domaine phénicien (« Imitations, faux et « faux faux » dans le domaine phénicien »). On pourrait également penser à la civilisation d'Ougarit, oscillant parfois entre copie, imitation et falsification¹.

Nous touchons là à la limite entre manipulation idéologique et falsification. Le faux en écriture, dont Jean-Luc Fournet présente l'illustration en papyrologie tardive (« Le faux en écriture d'après la documentation papyrologique »), est destiné à tromper. Mais faut-il mettre sur le même plan la *Donation de Constantin* ou l'*Histoire auguste* et le truquage électoral ? John Scheid dresse un panorama de la falsification et du faux dans la Rome antique, au terme duquel le faux apparaît comme un manquement à la parole donnée, qu'il s'agisse de droit public ou privé (« Réflexions sur la falsification et le faux dans la Rome antique »). Que penser alors, pour l'Égypte, des faux *Livres des Morts*², des tombes fictives³ ou des momies factices⁴ ?

Le faux délibéré serait finalement, la seule œuvre qui se laisse facilement appréhender : destiné à tromper, il transforme la vérité. Encore faudrait-il distinguer l'intention de la tromperie. Ainsi, le révisionnisme historique évoqué par John Scheid, et tel que les souverains lagides n'hésitaient pas à le pratiquer eux aussi⁵, est-il l'équivalent d'un faux imitant *La Joconde* ? Les chemins sont différents, ainsi que leurs implications : l'intention politique des premiers, que nous percevons aujourd'hui comme moralement répréhensible, en partie à cause des exemples fournis par l'histoire récente, n'est sans doute pas la même que celle de la seconde, qui n'est peut-être que l'équivalent d'une simple prise de notes.

1 Matořan – Vita 2015.

2 Lucarelli – Müller-Roth 2014.

3 Bárta 2016.

4 Marshall 2016.

5 Barguet 1953 ; Peust 2004.

En Égypte, cette utilisation de la référence artistique au passé est poussée à son extrême par les souverains venus de la lointaine Napata au VIII^e s. av. J.-C., ou, plus tard, par les Romains¹. Mais l'imitation des Anciens n'est pas toujours des plus heureuses et il arrive que la maladresse de certaines pièces fasse douter les experts modernes confrontés à des œuvres apparues hors contexte archéologique.

Si la création est essentiellement anonyme en Égypte pharaonique, elle ne reflète pas moins pour autant un choix artistique, fondé sur des objectifs clairs : l'art égyptien obéit à des critères de représentation bien précis et ne s'éloigne guère des canons fixés. C'est dans l'application ou l'accentuation de certains d'entre eux que va apparaître la volonté du créateur ou de son commanditaire. L'exemple le plus emblématique est certainement celui de l'atelier du maître Djéhouy, découvert dans la ville royale de Tell el-Amarna. Il a livré des modèles et des études d'artistes, dont certaines d'une grande sensibilité², qui permettent de retracer l'élaboration du canon de la plastique royale. Reconnaisable au premier coup d'œil, la production « amarnienne » respecte pourtant les règles de l'art classique : elle se contente d'en accentuer certains traits, de façon à rendre perceptible la nouvelle idéologie royale³. Elle ne survivra pas à la disparition de cette dernière, pas plus qu'elle ne s'imposera en dehors des œuvres officielles du temps. On peut toutefois en discerner les prémices déjà sous Amenhotep III⁴, et sentir son influence déclinante jusqu'à la XIX^e dynastie⁵. On pourrait évoquer d'autres règnes, dont l'idéologie imprime sa marque dans l'art officiel : des représentations « réalistes » de Sésostris III⁶ à la virilisation des traits de la reine Hatshepsout en cours de règne⁷, pour ne prendre que ces deux exemples.

C'est toutefois l'art amarnien qui a permis aux critiques modernes des avancées dans la notion de portrait⁸ : les portraits royaux essentiellement, car la production civile ne fournit généralement pas des mêmes

1 Bianchi 1991.

2 Borchardt 1913.

3 Schäfer 1926.

4 Sourouzian 2015.

5 Müller 1976.

6 Assmann 1996 ; Müller 2009.

7 Tefnin 1979 ; Dorman 2005 ; repris dans Hartwig 2015, p. 191-219.

8 Bryan 2015.

moyens de comparaison entre l'œuvre et la réalité. De ce point de vue, l'atelier de Djéhouty a livré de précieux moulages des visages de la famille royale et, à côté, des témoignages de leur rendu plastique immédiat¹.

L'étude de cas présentée par Dietrich Wildung (« Les stratégies et méthodes des faussaires d'art égyptien ») montre clairement le glissement de la référence classique à la production locale, essentiellement par manque d'objets susceptibles de satisfaire la clientèle. Le premier exemple qu'il choisit, l'Antinoïus de la villa Adriana, n'avait pas la prétention, à l'époque où l'Empereur avait commandé sa réalisation, d'être un objet égyptien authentique. C'est la Renaissance qui le cataloguera ainsi, le curseur historique s'étant encore éloigné de quelques siècles supplémentaires, marqués eux-mêmes du sceau de l'ignorance de la réalité pharaonique. Les motifs des faussaires modernes ne relèvent, eux, le plus souvent que de l'appât du gain, auquel se mêle parfois un goût du canular, comme ce fut le cas de la fameuse et très fausse « tiare » du très historique et bien réel roi scythe Saitapharnès, achetée par le Louvre en 1896².

Hanane Gaber appuie son étude historiographique d'ensemble (« La recherche des faux dans la brève histoire de l'égyptologie ») sur cette charnière, qui permet de passer du faux ou de l'imitation antique à la tromperie délibérée, hors contexte, si l'on ose dire : l'art de tromper, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Mark Jones³.

C'est dans ce second volet que se situent les deux dernières communications de ce colloque. La minutieuse enquête de Luc Delvaux (« Admiration et disgrâce. Les errances d'une statue de roi (Bruxelles Inv. E.6386) et les fouilles de Robert Mond ») soulève la question de la valeur de l'expertise scientifique, tandis que celle d'Olivier Bobin (« L'archéométrie ou l'analyse scientifique au service de l'identification des faux »), y oppose la rigueur de l'examen en laboratoire, sans que l'une soit exclusive de l'autre, bien au contraire.

La technologie moderne — l'application de l'archéométrie et de ses principes aux œuvres d'art si l'on préfère —, permet à l'expertise d'arriver à de quasi-certitudes sur les matériaux employés : impacts d'outils pour la gravure et la statuaire, datation et analyse de pigments, étude des couches picturales, de la patine, etc. Autant d'« outils » qui peuvent

1 Borchardt 1913.

2 Schiltz 2012.

3 Jones *et al.* 1990.

donner une impression de confort et de certitude. Mais, si précise que soit l'analyse, elle ne peut se passer du regard de l'historien d'art, de l'expérience que les spécialistes ont des cultures concernées, bref, de l'œil «archéologique» du chercheur. Le croisement des méthodes permet une analyse encore approfondie, qui, au-delà de l'examen de l'œuvre d'art, rejoint la recherche archéologique dont ces méthodes sont issues.

Je n'en prendrai, pour terminer, qu'un exemple, qui, à première vue, peut paraître très éloigné des préoccupations des participants à ce colloque, parce que mettant en cause des œuvres que beaucoup ne font pas entrer dans les études d'art, alors qu'elles sont probablement les premiers témoins de l'empreinte humaine sur les objets : la «tracéologie» et les vestiges laissés par l'homme sur les ossements ou les pierres dont il a fait ses premiers outils¹. Cette première appropriation — probablement la plus ancienne — par le moyen d'une création volontaire est le premier moteur qui conduira rapidement l'homme à décrire son environnement et à y projeter sa personnalité la plus profonde ■

bibliographie

Assmann 1992 : Jan Assmann, «Ein Gespräch im Goldhaus über Kunst und andere Gegenstände», dans I. Gamer-Wallert – W. Helck, (éd.), *Gegengabe. Festschrift für Emma Brunner-Traut*, Tübingen, p. 43-60.

Assmann 1996 : Jan Assmann, «Preservation and Presentation of Self in Ancient Egyptian Portraiture», dans P. Der Manuelian, (éd.), *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, Boston, p. 55-81.

Boëda 2013 : Éric Boëda, *Techno-logique & Technologie. Une paléo-histoire des objets lithiques tranchants*, [Prigonrieux].

Boëda 2016 : Éric Boëda, «Making their Mark», dans *Current World Archaeology* 76, p. 1-3.

¹ Boëda 2013; Boëda 2016.

- Barguet** 1953 : Paul Barguet, *La stèle de la famine, à Séhel, Bibliothèque d'Étude* 24, p. 44.
- Bárta** 2016 : Miroslav Bárta, « “Dummy Mummification” in the Old Kingdom: A New Intact Case from the 5th Dynasty, Abusir », dans R. Landgráfová–J. Mynářová (éd.), *Rich and Great. Studies in Honour of Anthony Spalinger on the Occasion of his 70th Feast of Thoth*, Prague, p. 15-17.
- Bianchi** 1991 : Robert Steven Bianchi, « Graeco-Roman Uses and Abuses of Ramesside Traditions », dans E. Bleiberg–R. Freed (éd.), *Fragments of a Shattered Visage. The Proceedings of the International Symposium of Ramesses the Great, Monographs of the Institute of Egyptian Art and Archaeology* 1, Memphis, p. 1-9.
- Borchardt** 1913 : Ludwig Borchardt, « Ausgrabungen in Tell el-Amarna 1912/13 », dans *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin* 52, p. 1-55.
- Bryan** 2015 : Betsy Bryan, « Portraiture », dans M.K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Chichester, p. 375-397.
- Dorman** 2005 : Peter F. Dorman, « Hatshepsut: Princess to Queen to Co-Ruler », dans C. Roehrig–R. Dreyfus–C. Keller, (éd.), *Hatshepsut: From Queen to Pharaoh*, New York, p. 87-89.
- El-Shahawy** 2010 : Abeer El-Shahawy, *Recherche sur la décoration des tombes thébaines du Nouvel Empire, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* XIII.
- Fitzenreiter** 2014 : Martin Fitzenreiter (éd.), *Authentizität, Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. Bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* XV, Berlin.
- Hartwig** 2015 : Melinda K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Chichester.

Jeffreys 2010 : David Glenmor Jeffreys, « Regionality, Cultural and Cultic Landscapes » dans W. Wendrich, *Egyptian Archaeology*, Chichester-Malden, p. 102-118.

Jones et al. 1990 : Marc Jones–Paul Craddock–Nicolas Barker (éd.), *Fake? The Art of Deception*, Londres.

Laboury 2015 : Dimitri Laboury, « Le scribe et le peintre », dans Ph. Collombert–D. Lefèvre–S. Polis–J. Winand (éd.), *Aere perennius*. *Mélanges égyptologiques en l'honneur de Pascal Vernus, Orientalia Lovaniensia Analecta* 242, Louvain, p. 371-396.

Leprohon 2015 : Ronald J. Leprohon, « Ideology and Propaganda », dans M.K. Hartwig (éd.), *A Companion to Ancient Egyptian Art*, Chichester, p. 309-327.

Lucarelli–Müller-Roth 2014 : Rita Lucarelli–Marcus Müller-Roth, « Forgeries for the Dead: Fake Specimens of the Ancient Egyptian Book of the Dead », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Authentizität, Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. Bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* xv, Berlin, p. 41-50.

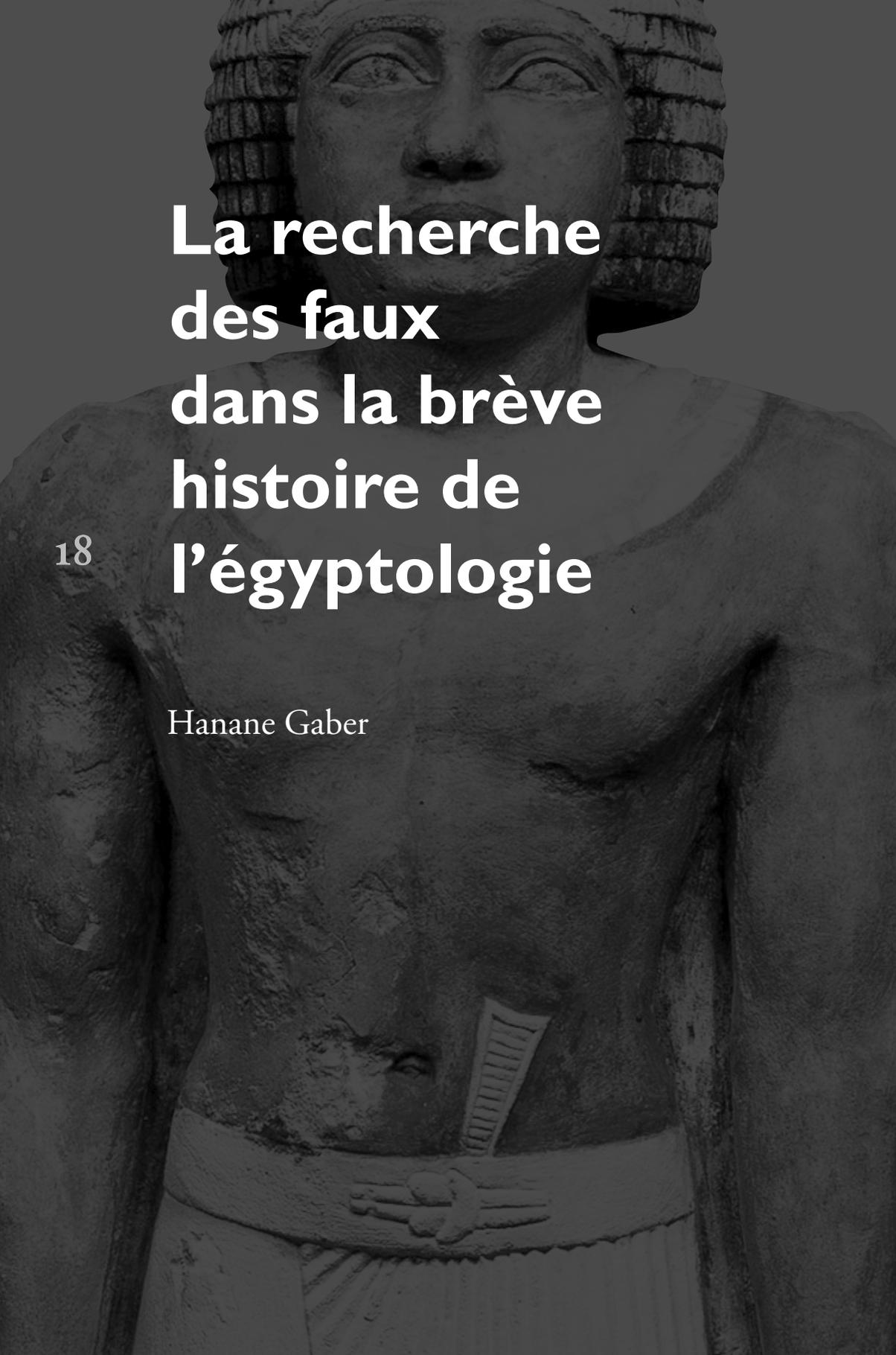
Marshall 2016 : Amandine Marshall, « De l'origine des pseudo-momies, momies factices et autre corps livrés en kit », dans *Archéologia* 547, p. 62-65.

Matoïan–Vita 2015 : Valérie Matoïan–Juan-Pablo Vita, « Faire du faux, dire vrai et son contraire à Ugarit », dans *Journal Asiatique* 303, p. 1-8.

Muscarella 2013 : Oscar White Muscarella, *Archaeology, Artifacts and Antiquities of the Ancient Near East*, Leyde-Boston.

Müller 1976 : Maya Müller, « L'art d'Amarna et de la fin de la XVIII^e dynastie » dans *Studien zur altägyptischen Kultur* 4, p. 237-253.

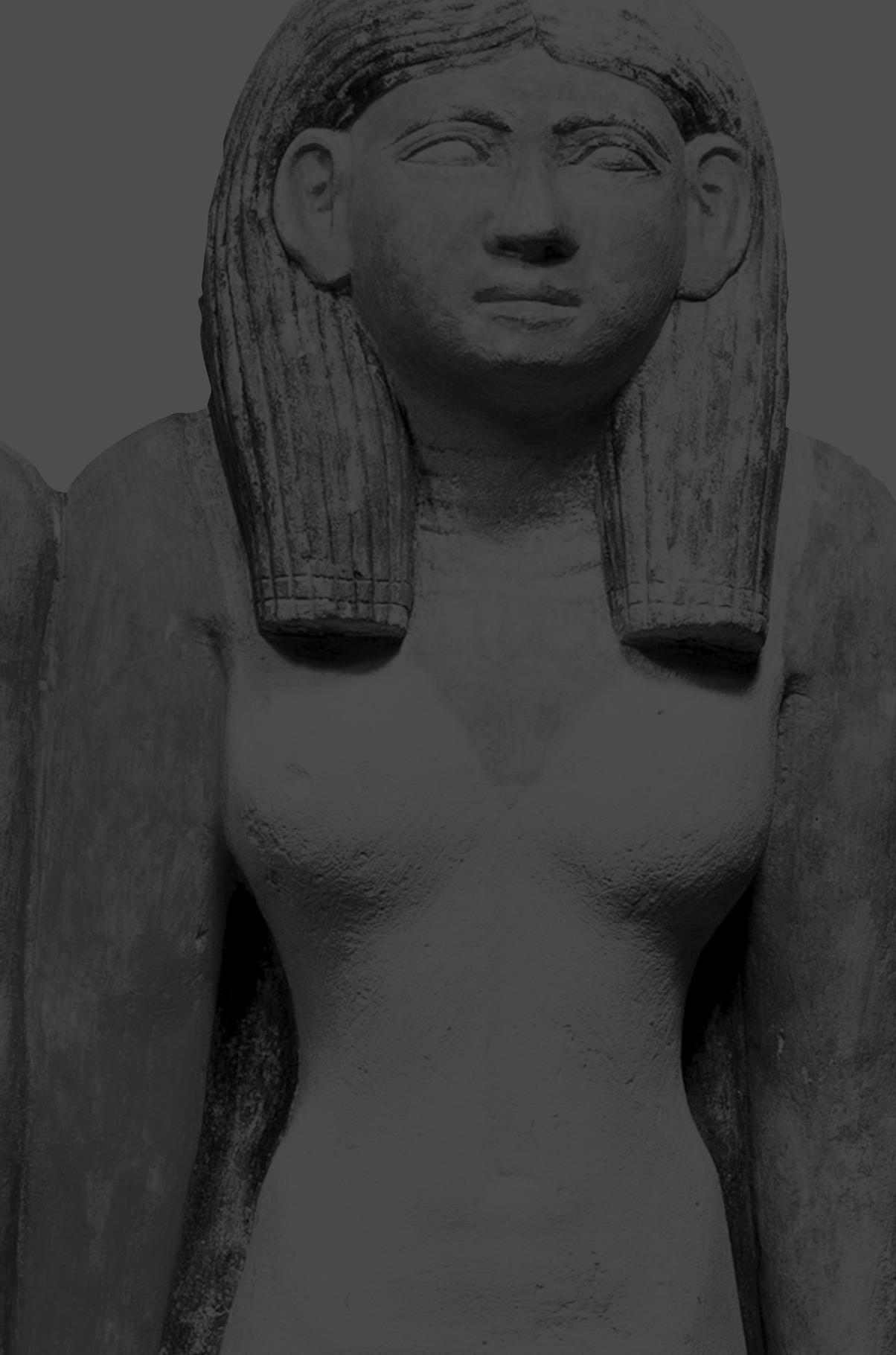
- Müller** 2009 : Maya Müller, « Self-perception and Self-assertion in the Portrait of Senwosret III: New Methods for Reading a Face », dans R. Nyord – A. Kjölbj (éd.), *Being in Ancient Egypt, Thoughts on Agency, Materiality and Cognition: Proceedings of the Seminar Held in Copenhagen, September 29-30, 2006*, BAR, Oxford, p. 47-62.
- Peust** 2004 : Carsten Peust, « Hungersnotstele », dans B. Janowski – G. Wilhelm (éd.), *Texte aus der Umwelt des Alten Testaments*. Neue Folge, Band 1. *Texte zum Rechts- und Wirtschaftsleben*, Gütersloh, p. 208-217.
- Schäfer** 1926 : Heinrich Schäfer, « Das Wesen der "Amarnakunst" », dans *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin* 64, p. 54-69.
- Schenkel** 1977 : Wolfgang Schenkel, « Zur Frage der Vorlagen spätzeitlicher "Kopien" », dans J. Assmann – E. Feucht – R. Grieshammer (éd.), *Fragen an die altägyptische Literatur*, Wiesbaden, p. 417-441.
- Schiltz** 2012 : Véronique Schiltz, « Le savant et l'orfèvre. À propos des archives Clermont-Ganneau à l'institut », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAIBL)* 2012-1, p. 587-592.
- Silverman et al.** 2009 : David P. Silverman – William Kelly Simpson – Josef W. Wegner, *Archaism and Innovation: Studies in the Culture of Middle Kingdom Egypt*, New Haven-Philadelphie.
- Sourouzian** 2015 : Hourig Sourouzian, « L'art proto-amarnien au temple d'Amenhotep III à Thèbes », dans *Memnonia* 26, p.157-177.
- Tefnin** 1979 : Roland Tefnin, *La statuaire d'Hatshepsout: portrait royal et politique sous la 18^e Dynastie*, *Monumenta Aegyptiaca* 4.
- Wegner** 2010 : Josef Wegner, « Tradition and Innovation: the Middle Kingdom », dans W. Wendrich, *Egyptian Archaeology*, Chichester-Malden, p. 119-142
- Wendrich** 2010 : Willeke Wendrich, *Egyptian Archaeology*, Chichester-Malden.



**La recherche
des faux
dans la brève
histoire de
l'égyptologie**

18

Hanane Gaber



Le souci de détecter les faux est aussi ancien que l'égyptologie même¹. Bien avant la *Description de l'Égypte* et le déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion, cette tâche a naturellement intéressé les collectionneurs, comme Jean de Thévenot qui, en 1657, se demandait si l'*ouchebti* qu'il avait acheté était un faux².

Les dernières décennies ont vu se développer une attention particulière pour les faux objets égyptiens ainsi que pour les faussaires. L'objet de cet article porte non pas sur les faux en eux-mêmes, mais sur la manière avec laquelle les égyptologues ont traité la question des faux : comment et selon quels critères ont-ils exprimé leurs doutes quant à l'authenticité de certains objets, quelle que soit la réponse finale à leurs investigations ? Cette réponse peut condamner un objet comme faux ou le reconnaître comme authentique. Ces deux possibilités peuvent d'ailleurs avoir été étudiées dans une même étude³.

Il importe donc de définir les faux et d'examiner la place qui leur est réservée dans les différentes publications. Dans un second temps, il sera question d'évaluer les limites des critères et des méthodes qui servent à reconnaître les faux et de tenter de tracer l'évolution de l'usage de ces critères par les égyptologues.

La définition des faux et la méthodologie

Avant de présenter d'un point de vue bibliographique l'évolution du traitement des faux par les égyptologues, il convient de préciser la démarche méthodologique et de définir le terme "faux". Il existe plusieurs types de faux : ceux qui sont produits pour décorer l'intérieur à la Renaissance ou au XIX^e siècle, ou pour être vendus comme souvenirs aux touristes⁴, ou encore dans un but pédagogique à l'occasion d'une exposition. Ces faux-là ne seront pas discutés ici car personne n'a prétendu qu'ils sont authentiques. La présente recherche se focalisera sur les faux objets modernes qui sont conçus dans le but de tromper et d'escroquer⁵. Selon certaines

1 Je remercie Olivier Perdu pour les discussions enrichissantes que nous avons eues à ce sujet.

2 Whitehouse 1989, p. 187, 189 ; Stewart 1995, p. 45-46 ; Fiechter 2009, p. 24.

3 Krauss 1986.

4 Cooney 1950, p. 11 ; K. H. Dannenfeldt 1959 ; Bagnani 1960, p. 238 ; Fiechter 2005, p. 8.

5 Caspers et al. 2001, p. 5.

réflexions élaborées récemment autour de la définition du faux, la valeur artistique de celui-ci lui conférerait le statut d'original¹. Ce point de vue ne sera pas développé dans la présente étude qui porte sur les différentes manières d'identifier les faux.

À première vue, la limite est claire entre les faux modernes fabriqués pour induire en erreur et les faux pleinement assumés. Il existe pourtant des cas problématiques, dont voici deux exemples.

Le premier concerne la distinction entre les faux antiques et les faux modernes. Certains objets égyptisants mis au jour fortuitement en Europe sont considérés comme des falsifications d'inspiration pharaonique². Ces faux seraient-ils des imitations faites par des Phéniciens, des Étrusques ou d'autres peuples dans l'Antiquité ou s'agirait-il de productions modernes? Cette question s'impose, par exemple, face à la trouvaille des fragments d'un sarcophage à Tarragone, en 1850³. B. Hernández y Sanahuja a identifié, parmi les thèmes décoratifs majeurs, un personnage central, Hercule le Libyen, comme une forme d'Horus. Il a supposé que ce dernier sépare l'Afrique de l'Europe et qu'il conduit des Égyptiens en Espagne⁴. Sur un autre fragment, il a interprété un dieu à tête d'éléphant qui, debout dans une barque, porte une momie, comme figurant le passage des âmes par le lac de Moeris⁵. Le style médiocre des personnages, les inscriptions fantaisistes et la comparaison avec des objets pseudo-égyptiens indiquent que le sarcophage n'est qu'une contrefaçon⁶. S'agit-il d'un faux ancien ou moderne? Un des fragments fournit la réponse car il comporte la figure d'un homme qui porte un pantalon et un maillot rayé de marin, costume fort peu antique⁷. Dans cet exemple, bien que le sarcophage ait été trouvé hors d'Égypte, la falsification est certainement moderne. Mais il n'est pas toujours évident de distinguer si la production est ancienne ou récente⁸. Ce type de soupçons, exprimés par des chercheurs, sera pris en considération dans la présente étude.

1 Fitzenreiter 2014b, p. 7-8, 12.

2 Fairholt 1862, p. 161; Fiechter, 2009, p. 18-20.

3 Hernández y Sanahuja 1855; *Tarragona Two-Step* [2009].

4 Paris 1921, p. 147, 150-151, fig. 2; Marcos Alonso-Pons Mellado 1996, p. 157-177; *Tarragona Two-Step* [2009].

5 Hernández y Sanahuja 1855, p. 83; Paris 1921, p. 154, fig. 5; *Tarragona Two-Step* [2009].

6 Paris 1921.

7 Paris 1921, p. 153-154, fig. 4.

8 Voir à ce sujet p. 168 à 170 de l'article d'Eric Gubel dans ce volume.

Le deuxième cas est relatif à la distinction entre un faux réalisé dans l'intention de tromper et un autre acquis comme simple souvenir de voyage ou, plus rarement, lors d'une découverte archéologique¹. Une collection privée peut comprendre, outre les objets authentiques, des faux que le collectionneur a fait fabriquer. À sa mort, sa collection est léguée ou vendue à un musée sans aucune indication quant à sa constitution. Plus tard, l'étude d'un de ses objets démontre qu'il s'agit d'un faux. Les scarabées inscrits aux noms de Chester et du Baron Paul Weisz² illustrent parfaitement cette catégorie d'objets destinés à commémorer un voyage, estimés, par la suite, comme authentiques, avant d'être débusqués comme faux. Ce cas de figure sera traité dans notre étude car, bien que l'intention initiale de sa production n'ait pas été une supercherie, l'artefact a pu tromper pendant un certain temps jusqu'à sa reconnaissance comme faux.

22

Les faux seront présentés d'un point de vue historiographique suivant les phases majeures de l'égyptologie définies par N. Reeves³:

- 1798-1850 : « La montée de l'intérêt », de l'expédition d'Égypte à la fondation du Service des Antiquités de l'Égypte ;
- 1850-1881 : « les premiers archéologues », jusqu'à la succession de Maspero ;
- 1881-1914 : « les années glorieuses », jusqu'à la première guerre mondiale ;
- 1914-1945 : « pharaons et mortels », l'entre-deux-guerres et la seconde guerre mondiale ;
- Après 1945 : « les fouilles pour fournir des réponses », de 1945 à nos jours.

Mais le traitement des faux par les égyptologues n'a connu aucun changement entre 1798 et 1914. Les trois premières phases seront donc groupées en une seule, ce qui nous amène à traiter des périodes suivantes :

- 1798-1914 ;
- 1914-1945 ;
- Après 1945.

Il sera question d'examiner l'évolution de la réflexion des égyptologues sur la place des faux dans les publications et sur les critères qui servent à les identifier.

1 Cooney 1963, p. 26-27.

2 Wiedemann 1916a ; Wiedemann 1916b, p. 65, n° 1 ;
Wiedemann 1931, p. 122, n° 2-3.

3 Reeves 2001.

La place des faux dans les différents types de publications

Le genre de publication peut mettre en lumière l'évolution de l'attitude des égyptologues par rapport aux faux durant les différentes phases de l'égyptologie. Quelle place le faux occupe-t-il dans une publication : marginale ou importante, indirecte ou directe ?

1798-1914

Dès la *Description de l'Égypte*, les techniques des faussaires sont décrites, en particulier pour la fabrication de momies¹. Cette période voit paraître deux études qui décrivent le fonctionnement du marché égyptien de l'art et les techniques des faussaires. La première est rédigée par un égyptologue, É. Prisse d'Avennes², alors que l'autre est l'œuvre d'un marchand français, A. Clerc³. Dans un guide de voyage, A. H. Rhind⁴ décrit lui aussi le marché des antiquités égyptiennes, ce qui montre que la production des faux n'intéressait pas seulement les égyptologues, mais également des amateurs qui mettaient en garde les touristes et les collectionneurs contre les supercheries.

La toute première monographie consacrée aux faux se doit au médecin anglais T. G. Wakeling⁵. Il y expose les différents types de faux et leurs techniques de production. Bien qu'il n'ait pas étudié l'égyptologie, il a bénéficié de l'expérience d'égyptologues comme G. Reisner, qu'il remercie dans son ouvrage pour les informations sur les faux qu'il lui a communiquées. Dans son introduction, T. G. Wakeling précise que son livre est destiné aux collectionneurs⁶. Quant aux égyptologues, il ne peut rien leur apporter de nouveau. Pourtant, son dernier chapitre leur est dédié. Il dénonce une certaine subjectivité chez des savants, par exemple, quand ceux-ci associent la pièce qu'ils examinent à la personne qui la propose à la vente.

1 *Description* 1821, p. 85-86.

2 Prisse d'Avennes 1846.

3 Clerc 1846.

4 Rhind 1852, p. 253-255.

5 Wakeling 1912 .

6 Wakeling 1912 , p. 1-2, 140-142, 146-148.

Des artefacts modernes sont signalés indirectement dans deux ouvrages égyptologiques. Dans un de ses rapports de fouilles, G. Maspero mentionne une falsification, mais seulement à titre comparatif. Lorsque le savant a trouvé une tête de Cléopâtre à Alexandrie, il l'a présentée comme un portrait unique de la reine, tout en montrant qu'un bas-relief de Cléopâtre à Dendéra n'est pas authentique: «Le bas-relief de Dendérah où l'on croit la reconnaître, et dont les touristes achètent à l'envi le plâtre ou la photographie, ne la représente point. C'est une Isis ou une Hathor, surmoulée à Dendérah, il y a près de quarante ans, par Floris, et enrichie plus tard par un des conservateurs du Musée de Boulaq du cartouche de Cléopâtre»¹. Les faux transparaissent indirectement aussi dans le récit de voyage de E. A. W. Budge² qui dévoile l'intérêt de G. Maspero, le directeur du Service des Antiquités de l'Égypte, pour les modestes faussaires. Lorsque la veuve d'un producteur d'artefacts modernes à Louxor s'est trouvée dans le besoin après le décès de son mari, G. Maspero lui a acheté une collection de faux qu'il a, par la suite, déposée au musée du Caire. Il semble que le savant a mené une réflexion intéressante sur la position idéale qu'un musée peut adopter envers les falsifications. Son rapport de mission en Italie comprend une observation pertinente sur l'exposition d'objets modernes à côté des antiques dans les galeries du musée de Turin. En favorisant cette approche muséologique, G. Maspero se montre très enthousiaste à l'idée d'indiquer les raisons pour lesquelles un objet est relégué dans la catégorie des faux, démarche qui aspire à l'éducation archéologique du public³. Ces trois exemples, mentionnés d'une façon marginale dans un rapport de fouille ou dans un mémoire de voyage, soulignent l'attitude de G. Maspero envers les faux. Lorsque l'occasion se présente, il dénonce une contrefaçon moderne, ce qui ne l'empêche pas d'éprouver de la sympathie envers des faussaires et d'encourager les musées à présenter leurs faux à des fins pédagogiques.

Au début du xx^e siècle, des études de cas⁴ ont vu le jour, où l'on formulait des raisons pour lesquelles une pièce doit être condamnée comme fausse. La plus célèbre de ces recherches est certainement celle

1 Maspero 1899; Rammant-Peeters 1998, p. 1452-1454, pl. 1.1 et 1.2.

2 Budge 1920, p. 325-326; Fiechter 2005, p. 15, n° 17; Fiechter 2009, p. 32.

3 Maspero 1883, p. 151; Fiechter 2005, p. 164.

4 Comme, par exemple, Luschan 1906; Schäfer 1906.

dédiée aux scarabées de Néchao¹. Après le décès de l'égyptologue français Urbain Bouriant, son fils Pierre a fabriqué deux scarabées dans le but de faire face à ses dettes. Il a conçu un texte à partir du périple de l'Afrique rapporté par Hérodote (iv, 2). Une flotte égyptienne aurait accompli ce trajet sur l'ordre de Néchao II. Après avoir composé ce texte, il l'a fait graver sur le plat des deux scarabées. Sa mère en a ensuite proposé un à A. Moret, au musée Guimet, en prétendant qu'il a été trouvé dans les fouilles de son mari à Bubaste. P. Bouriant a vendu l'autre à J. Capart, conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles. Celui-ci, très intéressé par le second scarabée, a fini par l'acheter au musée Guimet. Lorsque les inscriptions gravées sur les scarabées ont été révélées, l'enthousiasme fut grand dans les milieux scientifiques. Toutefois, certains égyptologues furent réticents, comme A. Erman et H. Schäfer qui ont publié une étude philologique et grammaticale du texte. Ils y ont démontré que les phrases sont extraites de documents authentiques et que leur liaison grammaticale n'est pas correcte. Ils ont donc reconnu l'habileté du faussaire tout en démontrant sa connaissance superficielle de la langue égyptienne. À la suite de cette affaire, les scarabées de Néchao sont devenus des faux de référence². Dans les publications postérieures, chaque fois que l'on soupçonne un scarabée d'être une contrefaçon, on le compare à l'œuvre de P. Bouriant, sans hésiter parfois à accuser celui-ci d'en avoir fabriqué d'autres³.

25

1914-1945

Entre les deux guerres, les contrefaçons apparaissent d'une façon marginale dans le récit biographique d'A. Erman⁴. Toutefois, plusieurs études se focalisent sur l'authenticité de certains objets.

L'une de ces recherches se trouve dans le catalogue de la collection Abbott à New York. C. Williams y discute l'authenticité du collier et des boucles d'oreilles de Ménès⁵. Cet exemple montre qu'à partir de la période située entre les deux guerres, des institutions commencent à affronter

1 Erman-Schäfer 1908 ; Van de Walle 1980.

2 Spiegelberg 1923, p. 159, n° 3 ; Schäfer 1931, p. 791 ;
Wiedemann 1931, p. 123-125 ; Steindorff 1947, p. 54, n° 5.

3 Wiedemann 1916b, p. 68-70.

4 Erman 1929, p. 242-249.

5 Williams 1924, p. 221-225, pl. xxxiv.

la question des faux dans leurs propres collections. C. Williams a examiné la facture des bijoux et l'a comparée à la fois à des objets modernes et aux techniques anciennes. Elle en déduit que le collier et les boucles d'oreilles sont des faux. Par exemple, la forme des boucles d'oreilles est différente de celle de l'époque pharaonique et leurs bords ont une bavure produite par des cisailles. Dans les modèles anciens, le crochet des boucles d'oreilles est fixé dans leur partie arrière, alors que le crochet et les boucles d'oreilles de Ménès sont formés d'une seule pièce.

À la différence de la première phase de l'égyptologie, très peu d'articles publiés entre 1914 et 1945 décrivent la production des faux¹. Cette période est surtout marquée par le résultat capital des longues années de recherches sur le marché des antiquités et les techniques des faussaires menées par L. Borchardt². Ce travail porte sur 56 objets abrités dans différents musées d'Europe qu'il a classés par matières et techniques. Dans cet article, il ne donne aucun argument pour justifier l'identification de ces pièces comme fausses. Il n'a pas non plus mentionné les musées où elles se trouvent. Son article a déclenché une immense polémique et une vive colère à son encontre. Or, grâce aux travaux récents sur les archives de Borchardt³, on peut mesurer à quel point celui-ci se tenait informé sur les méthodes et les techniques ainsi que sur les "écoles des faussaires" qui constituaient la source de ses informations.

De 1945 à nos jours

En 1947, G. Steindorff a publié un catalogue de musée dans lequel il développe une réflexion enrichissante sur l'histoire des faux, sur l'intérêt de leur publication afin d'éviter de nouvelles erreurs et sur le comportement conseillé à un égyptologue qui ne serait pas sûr de l'authenticité d'un artefact. Dans ce dernier cas, celui-ci peut tirer profit de discussions avec ses collègues qui peuvent l'éclairer, sans condamner pour autant l'objet⁴. À partir des années cinquante, les musées ont manifesté plus d'intérêt pour les publications qui mettent des faux en valeur⁵. Ces ouvrages constituent un instrument

1 Quibell 1932, p. 480-481.

2 Borchardt 1930.

3 Fiechter 2005, p. 10, 19-26, 35-52; Krauss 2012; Voss 2014.

4 Steindorff 1947, p. 52-59.

5 Cooney 1950; Cooney 1963; Terrace 1964; Bothmer 1973; Fischer 1974; Schlögl-Sguaitamatti 1977; Johansen 1978; Kueny-Yoyotte 1979, p. 178-181; Strouhal-Vyhnánek 1980, p. 153-154;

de poids pour éduquer et sensibiliser le public à la question des falsifications, poursuivant ainsi la démarche de G. Maspero. En revanche, d'autres études plaident en faveur de l'authenticité des œuvres¹. Une d'entre d'elles démontre indéniablement l'ancienneté du couteau du Gebel el-Arak, mais elle n'évoque pas les raisons des soupçons antérieurs². Cet aspect du dossier aurait pu permettre d'évaluer le progrès des connaissances — autant par des découvertes archéologiques et des recherches stylistiques que par des analyses de laboratoire qui étayent l'examen iconographique du couteau³ — et de mieux apprécier la démarche suivie pour prouver son authenticité.

Une exposition sur les faux a été programmée en 1963 au *Brooklyn Museum*, mais elle n'a pas eu lieu, sans doute à cause de la gêne que le sujet aurait pu occasionner⁴. Dix ans plus tard, une exposition sur les faux s'est déroulée au *Minneapolis Institute of Arts*⁵. Cinq des sculptures de style égyptien sont des productions modernes. Le catalogue de l'exposition explique leurs différences par rapport aux œuvres authentiques. En 1983, une exposition majeure est organisée par S. Schoske et D. Wildung à Munich et à Bruxelles⁶; une autre s'est tenue en 2001 au Kestner-Museum à Hanovre⁷. Outre les techniques des faussaires et les méthodes et critères servant à identifier leurs œuvres, leurs deux catalogues illustrent l'évolution de la politique des musées quant à la contrefaçon. Une exposition récente a présenté les faux dans l'art copte au musée de Brooklyn⁸.

Au XIX^e siècle, la falsification des antiquités était un thème indésirable au sein des musées. De nos jours, plusieurs experts sont encore sceptiques quant à l'organisation d'une exposition sur les faux, de peur

Van de Walle–Limme–de Meulenaere 1980, p. 34-37, 81-92; Davies 1984; Raven 1984-1985; Finkenstaedt 1988; Müller 1989; Affholder-Gérard–Cornic 1990, p. 16; Arnold–Valladas 1991; Cénival 1991; Quémereuc 1992, p. 140-142; Marcos Alonso–Pons Mellado 1996; Quirke 1997; Codina Rodríguez 1999; Pierrat-Bonnefois–Biron 2003; Ambers *et al.* 2008; Einaudi 2009, p. 180-185; Laroche 2011.

1 Wildung 1974; Müller 1989; Delange 2009.

2 Delange 2009.

3 Delange 2009, p. 25-28.

4 Cooney 1963; Fiechter 2005, p. 55.

5 Sachs 1973, n° 24-28.

6 Schoske–Wildung 1983; *Art égyptien* 1984.

7 Caspers *et al.* 2001.

8 Russmann 2009; Kruglov 2010.

de diffuser les techniques des faussaires¹. Cette position s'est manifestée par le refus de certains musées de prêter leurs fausses antiquités à l'exposition dédiée à ce thème à Munich². Toutefois, en 1996, une exposition en ligne du Kelsey Museum témoigne de l'évolution de la politique de quelques musées³. Les visiteurs de cette interface peuvent voir comment le musée a acquis des faux, sous forme de dons. Les usagers de ce site ont aussi l'occasion de comparer les faux aux authentiques afin d'apprécier leurs différences.

La dernière décennie a connu un intérêt particulier pour les faux et les faussaires, exprimé par les deux monographies de J.-J. Fiechter⁴ qui a mené des enquêtes sur l'histoire des faux et sur les archives de Borchardt. M. Fitzenreiter a organisé à Bonn un colloque sur l'authenticité de l'art et il a publié un catalogue de ce musée⁵. Ces ouvrages développent des réflexions enrichissantes sur les faux, recensent ceux de la collection de Bonn et examinent d'autres objets suspects.

Les limites des méthodes et des critères qui servent à identifier les faux

La distinction de faux peut déclencher de vastes controverses qui amènent à observer des avis biaisés de quelques égyptologues sur la question. Il importe ici d'appréhender ce qui rend souvent cette tâche ardue. Les motivations des spécialistes, qui les incitent à voir un authentique dans un faux ou vice-versa⁶, sont souvent difficiles à cerner et à prouver⁷. En outre, les intentions des savants ne sont pas évoquées dans leurs publications, mais plutôt les critères qu'ils utilisent pour justifier leur reconnaissance d'un faux ou d'un authentique. Présenter ces méthodes et ces critères peut montrer à quel point leurs limites peuvent provoquer des débats enflammés.

1 Caspers et *al.* 2001, p. 7.

2 Schoske–Wildung 1983, p. 12.

3 *Art of the Fake* 1996

4 Fiechter 2005; Fiechter 2009; Hardwick 2010b; Wernick 2010.

5 Fitzenreiter 2014a; Fitzenreiter 2014b.

6 Geominy 2014, p. 70, n° 3.

7 Weil 2014, 104-106.

La connaissance des techniques et des œuvres des faussaires

Comme on l'a vu précédemment, dans la *Description de l'Égypte* et au XIX^e siècle, plusieurs écrivains ont mis en garde les voyageurs par des récits qui décrivent la fabrication de simulacres d'antiquités. En effet, la connaissance préalable d'un faussaire leur permet de démasquer ses œuvres, ce dont témoigne, par exemple, un relief d'une collection privée norvégienne intitulé « L'Égyptien », qui a été reconnu comme une production du faussaire O. Aslanian¹.

Toutefois, une marge d'erreur est presque inévitable lorsque des objets authentiques voisinent avec des faux dans la collection d'un faussaire. Par exemple, lorsque V.J. Amat a fouillé en 1871 le site du Cerro de los Santos (Montealegre del Castillo, Albacete) dans le but de tirer profit de la vente de ses découvertes, il ne s'est pas contenté de mettre au jour des statues de style égyptien, mais il en a aussi embelli d'autres. J.-R. Pérez-Accino et C. Sevilla Cueva font observer qu'une enquête typologique est indispensable pour discerner les faux de sa collection².

L'étude des œuvres antiques

Une connaissance approfondie de la production égyptienne, de sa technique, de sa typologie, de son iconographie, de son style et de ses inscriptions, est indispensable au repérage du faux³. La maîtrise de l'histoire et des témoignages archéologiques d'une période fournit des arguments iconographiques, stylistiques et textuels fondamentaux pour évaluer l'authenticité d'un artefact.

On se demandera pourquoi l'identification des faux, qui résulte essentiellement d'une observation des critères de style et d'épigraphie, sème parfois tant de discordes entre les spécialistes. Le fait de reconnaître une contrefaçon est loin d'être facile car il n'y a aucun système, ni procédure qui protège contre la subjectivité⁴. Celle-ci est étroitement liée aux connaissances individuelles qu'un spécialiste acquiert en regardant et en étudiant des œuvres antiques⁵. Le caractère partial du jugement porté

1 Naguib 2007.

2 Pérez-Accino–Sevilla Cueva 2003.

3 Caspers et al. 2001, p. 43; Fiechter 2009, p. 188-189.

4 Quirke 2014, p. 61-62.

5 Johansen 2003, p. 77.

sur des faux est manifeste lorsque G. Maspero mettait en garde A. Erman contre l'achat de contrefaçons pour le musée de Berlin, tandis que ce dernier s'obstinait à ignorer ses conseils¹. La rivalité entre ces deux collègues peut certes avoir influencé leur avis immédiat sur un objet, situation dans laquelle on peut difficilement éviter de prêter à chacun d'eux un « j'en connais plus que toi »². À la différence d'un jugement immédiat, une publication scientifique doit justifier les motivations de la condamnation d'un objet. Si le sens intuitif guide la procédure de la reconnaissance des faux — comme il est d'ailleurs le moteur de toute recherche —, l'opinion qui en découle se doit d'être démontrée par un raisonnement argumenté ou par des preuves solides³. Les paragraphes suivants montrent comment les égyptologues ont fait usage d'arguments stylistiques et textuels pour démasquer les objets modernes.

30

Les critères iconographiques et stylistiques

Un artefact peut être condamné selon des critères implicites de style ou d'iconographie. Quelques spécialistes peuvent estimer que les caractéristiques d'un objet indiquent un faux tellement évident à leurs yeux qu'ils le jugent tel sans argumenter. Leur opinion ne peut donc pas être soumise au débat. C'est le cas d'une statue de Thoutmosis II et d'Amon-Rê, mise en doute dans un premier temps pour ses particularités stylistiques et iconographiques⁴, puis accusée fermement sans que les motivations en soient exprimées⁵. Lorsque celles-ci ne sont pas mentionnées, une discussion constructive peut fournir des arguments en faveur ou contre l'authenticité de l'objet discuté, comme pour une statue de scribe sujette au doute de J. Vandier, soupçon appuyé par H. G. Fischer en raison de son contexte d'acquisition⁶.

Un objet peut se voir déclaré faux à la suite d'un jugement subjectif qui repose sur des critères stylistiques et iconographiques: il est unique, trop beau, trop grossier... pour être vrai. En 1834, le trésor de la pyramide de la reine Amanichakheto à Méroé, découvert par G. Ferlini,

1 Quirke 2014, p. 61-63.

2 Quirke 2014, p. 61.

3 Steindorff 1947, p. 53; Fiechter 2005, p. 110.

4 Hawass 2008.

5 Brandl 2010.

6 Vandier 1958, p. 45, n° 5; Fischer 1987, p. 97, n° 3.

a suscité la discorde tant par la forme inhabituelle de ses composantes que par sa facture grossière¹. Ce regard tendancieux ne tient pas compte de la médiocrité du savoir-faire de quelques artisans dans l'antiquité ou de la faiblesse de certaines productions régionales, dont les œuvres sont parfois découvertes dans des fouilles archéologiques, contexte hors duquel elles auraient été estimées fausses². Par exemple, deux vases de Hadra jugés faux à cause de la forme unique des chaussures qui les décorent, ont pu être étudiés à nouveau suite à des découvertes archéologiques de vases similaires, mais aussi de chaussures, ce qui a permis à K. Parlasca de reconnaître l'un d'entre eux comme authentique et comme ayant servi de modèle pour falsifier le second³.

Un artefact est dénoncé comme faux lorsque l'examen de son iconographie et de son style décèle des erreurs évidentes. Parmi celles-ci, une mauvaise interprétation des motifs, comme pour la coiffure d'une statuette d'Osiris, enrichie d'un arbre, ou encore un *ouchebti* dépourvu de collier, de mains et d'instruments⁴; le non-respect des conventions du dessin égyptien, comme sur un relief figurant une scène d'adoration, auquel la tête de Néfertiti a été ajoutée ultérieurement non pas au-dessus des bouquets offerts, comme il est d'usage, mais au niveau de ce motif floral⁵; la disposition erronée d'un motif existant, comme des yeux *oudjat* près des pieds d'un soi-disant lit funéraire, au lieu du grand côté⁶. Ces fautes fondamentales ne peuvent pas avoir été commises par un artisan ancien qui, même débutant, respectait le style et les conventions de son temps⁷.

Il n'est pas toujours facile d'établir la limite entre les erreurs évidentes et d'autres qui le sont moins. Celles-ci se présentent souvent sous la forme de variantes stylistiques et iconographiques inhabituelles ou de maladresses présumées dans les proportions et les conventions. Les détails singuliers ne témoignent pas toujours d'une falsification, mais plutôt

1 Reeves 2001, p. 37.

2 Bagnani 1960, p. 244; Schoske–Wildung 1983, p. 1; Schoske 1984, p. 18; Bianchi 2001, p. 508; Germer 2003, p. 134-135; Fiechter 2005, p. 226; Fitzenreiter 2014b, p. 108.

3 Parlasca 1976, p. 78-84; Parlasca 2002, p. 303-311.

4 Kueny–Yoyotte 1979, p. 180-181, n° 273-274.

5 Cooney 1963, p. 25, fig. 6.

6 Zorn 2009, p. 115, fig. 1, p. 119.

7 Schoske–Wildung 1983, p. 5-6.

de lacunes dans nos connaissances¹. L'identification de tels traits comme trahissant un faux soulève souvent des controverses car elle peut être tributaire des concepts forgés par la perception idéale de l'art égyptien ainsi que par la répartition rigide de la production artisanale égyptienne en périodes et en catégories sociales. Supposée remonter à une telle période ou appartenir à une telle catégorie d'objets, une pièce peut alors être estimée fautive si ses traits stylistiques sont différents de ceux des artefacts de la même époque ou de la même classe.

Or, ses particularités présumées incorrectes peuvent être élucidées par la comparaison avec d'autres objets antiques. Les deux exemples suivants illustrent le jugement négatif porté sur des objets aux traits intrigants ainsi que la controverse occasionnée quant à leur authenticité. J. A. Josephson et P. E. Stanwick ont déclaré faux le buste d'un des Ptolémées (MMA 10.176.44) car sa pierre aussi bien que son style ne paraissent pas égyptiens : l'uræus est sculpté bizarrement, les yeux se distinguent de ceux des têtes ptolémaïques, la forme de la queue du *némès* est inhabituelle de même que la posture du buste². Après avoir analysé la pierre et réexaminé son style, S.-A. Ashton considère la statue comme une authentique copie romaine, élaborée vraisemblablement au départ d'un original ptolémaïque³. H. G. Fischer a soutenu que la statue du couple Tchenti et Iymeretef (musée égyptien de Berlin 12547) est un faux parce que ses traits stylistiques présentent plusieurs anomalies au regard des statues de particuliers : la manière dont l'homme tient la main de la femme et dont l'épouse serre un rouleau de l'autre main, la perruque tripartite d'Iymeretef et son décolleté, le bracelet que porte l'homme, la position des pieds du couple et celle de leurs corps en général, quelques détails du pagne de l'homme ; de plus, l'inscription pose des problèmes de lecture⁴. E. Staehelin a expliqué ces singularités en leur trouvant des parallèles et des explications — comme le rouleau que tient Iymeretef par la volonté de l'artiste de traiter sur un pied d'égalité les figures des époux — et, enfin, une lecture de l'ensemble de la sculpture qui serait inspirée des statues

1 Boehmer 1991, p. 53 ; Bagnani 1960, p. 240 ; Hubai 2000, p. 39 ; Geominy 2014, p. 69.

2 Josephson 1997, p. 16-17, fig. 17-19 ; Stanwick 2002, p. 95.

3 Ashton 2002.

4 Fischer 1978, p. 78-84, 89, pl. 2-3 ; Fiechter 2005, p. 124-125, fiche I.7.

du roi Mykérinos, utilisée comme modèle pour les particuliers¹. Toutefois, les nombreux traits singuliers de ce couple maintiennent le doute sur la véracité de l'œuvre².

Une autre démarche est suivie lorsqu'une œuvre est supposée provenir d'un monument mis au jour lors d'une fouille. L'examen de celui-ci et une étude systématique de son matériel permettent d'établir une fourchette de critères stylistiques et iconographiques et, parfois, de discerner un faux qui a été jadis attribué à tort à cet édifice. C'est le cas d'un relief dont la provenance supposée était la tombe d'Horemheb à Saqqara³, d'un modèle réduit de bateau autrefois considéré comme faisant partie du mobilier de la tombe de Thoutmosis III⁴, ou encore du mobilier, des bijoux et de la céramique supposés provenir de la sépulture des trois épouses étrangères de Thoutmosis III⁵.

Le critère de l'écriture hiéroglyphique

La plupart des textes inscrits sur les faux artefacts sont en hiéroglyphes, mais d'autres sont en écriture hiératique ou démotique. La paléographie hiéroglyphique, qui a posé constamment des problèmes aux artisans modernes, constitue un outil efficace pour démasquer les falsifications⁶.

De même que pour les critères stylistiques et iconographiques, certaines des erreurs textuelles s'avèrent plus évidentes que d'autres. Parmi les plus manifestes figure l'association d'un texte d'une époque à un objet qui date d'une période différente⁷ ou le positionnement incorrect des hiéroglyphes sur une pièce, comme un cartouche qui se substitue à une inscription sur un scarabée⁸.

Les erreurs épigraphiques commises par les faussaires revêtent plusieurs formes. Des signes fantaisistes qui tentent d'imiter des hiéroglyphes sont les plus aisés à reconnaître pour dénoncer une falsification. C'est le cas d'un papyrus intitulé *Book of Fate*, que M. Sonnini

1 Staehelin 2009.

2 Voir l'article de D. Wildung dans ce présent volume, p. 88-89, fig. 9 a-b.

3 Hari 1965, p. 111, fig. 42 bis; Martin 1989, p. 167.

4 Orsenigo 2014, p. 179-186.

5 Lilyquist 2003, p. 116-117, 270-309.

6 Schoske – Wildung 1983, p. 10; Schoske 1984, p. 19.

7 Schoske – Wildung 1983, p. 10; Schoske 1984, p. 19; Fischer 1997, p. 139-147.

8 Myer 1894, p. 729-730; Jones et al. 1990, p. 165, n° 168.

aurait trouvé attaché à une momie pendant l'expédition de Napoléon Bonaparte en Égypte. L'examen du document a montré qu'une planche de la *Description de l'Égypte*, qui comprend une compilation de signes, a servi de modèle aux signes fantaisistes disposés de la même manière¹. On rencontre aussi des hiéroglyphes en série, dépourvus de sens, sur certains faux. Or, la présence de ces signes ne détermine pas toujours s'il s'agit d'un faux moderne ou d'un authentique, dans la mesure où des personnes incapables de les lire ont assemblé des hiéroglyphes dans une finalité magique à l'époque romaine².

Un avis subjectif fondé sur la mauvaise qualité épigraphique d'un texte ou sur son caractère unique suscite des doutes quant à l'authenticité d'un objet. Cette opinion naît de l'image idéale que l'on se forge de l'écriture égyptienne, sans tenir compte du fait que certains sculpteurs savaient seulement écrire et non lire. Si leurs fautes peuvent être ponctuelles et explicables³, d'autres sont tellement aberrantes que des *ouchebtis* authentiques ont été accusés à tort⁴. De la même manière, une matrice de cône funéraire était déclarée fautive sur le seul critère de ses hiéroglyphes grossiers et mal disposés en cadrats, empêchant ainsi leur lecture⁵. Or, la découverte récente de 107 cônes similaires par L. Bavay dans la tombe thébaine du chancelier Amenhotep, confirme l'authenticité de leur matrice⁶. Une inscription mal exécutée n'indique donc pas nécessairement un faux⁷.

Les enjeux les plus forts des débats égyptologiques se situent sur le terrain de l'interprétation philologique, selon laquelle un texte au sens obscur peut être rejeté en tant que faux⁸. P.F. O'Mara a contesté l'authenticité de la Pierre du Caire car son élaboration ne correspond pas aux conventions égyptiennes et ses inscriptions soulèvent les problèmes suivants : les dimensions des signes ne sont pas constantes ; des cartouches verticaux se trouvent dans des lignes horizontales ; quelques hiéroglyphes présentent une forme inhabituelle ; on y trouve des imitations de passages

1 Brier 1991.

2 Germer 2003, p. 134-135 ; Traunecker 2012, p. 1020, n° 62, pl. 8 ; Gräzer Ohara 2015.

3 Hari 1979, p. 34.

4 Stewart 1995, p. 45-46.

5 Helck 1959, p. 372.

6 Bavay 2010, p. 37. Je remercie vivement Laurent Bavay d'avoir attiré mon attention sur cette étude.

7 Staehelin 2009, p. 163.

8 Steindorff 1947, p. 53-54.

de la Pierre de Palerme¹. T.A.H. Wilkinson a, par la suite, plaidé en faveur de l'authenticité de la Pierre du Caire et a intégré sa traduction et son commentaire dans les *Annales royales*².

La copie d'un original

Incités par des soupçons d'ordre stylistique ou textuel, des égyptologues peuvent être amenés à confronter un objet avec d'autres analogues suivant la « loi des séries »³, ce qui leur permet parfois d'identifier une reproduction élaborée fidèlement d'après un modèle dont l'origine est certaine⁴. La copie d'un original bien identifié ne constitue pourtant pas un critère absolu servant à reconnaître des falsifications. Un *ouchebti* conservé au *British Museum* (BMEAT24) fut jugé faux d'abord en raison du moule ayant servi à sa production, aussi à cause de ses attributs figurés erronément — deux flagellum *nekhekh*, tenues dans les mains, là où on attendrait deux houes —, ses proportions incorrectes, ses hiéroglyphes intraduisibles et sa forme au dos incurvé⁵. Une étude récente est consacrée à un groupe de six *ouchebtis* issu du même moule et à d'autres statuettes similaires⁶. Elle a démontré que certains objets analogues avaient été découverts dans des fouilles archéologiques en Croatie et en Europe centrale. Considérés jadis comme des forgeries, ces exemplaires de pseudo-*ouchebtis*, copiés au départ d'un même moule relèvent plutôt de l'égyptomanie aux époques hellénistique et romaine⁷.

Des études consacrées aux faux conduisent des égyptologues à suggérer qu'un objet comprenant, selon eux, des fautes stylistiques ou épigraphiques serait une reproduction d'un original inconnu. Cette hypothèse se voit parfois confirmée par une découverte ultérieure, comme le montre le cas d'une stèle figurant le bélier d'Amon, qui serait une mauvaise copie d'une stèle de provenance thébaine⁸. La découverte récente de deux

1 O'Mara [1979], p. 126-127; O'Mara 1999b, p. 71, 73-78.

2 Wilkinson 2000, p. 40-42.

3 Schoske–Wildung 1983, p. 5-6.

4 Cooney 1950, p. 11; Caspers et al. 2001, p. 30; Fiechter 2005, p. 7, 9; Lucarelli–Müller-Roth 2014, p. 43-46.

5 Jones et al. 1990, p. 249-250, n° 272a-b.

6 Pietri 2017, p. 9-16. Je remercie vivement Laure Bazin-Rizzo de m'avoir communiqué cette étude.

7 Tomorad 2006, p. 277-307.

8 Spiegelberg 1923.

répliques analogues au musée de Werl permet d'induire l'existence d'une matrice¹. Quant à la suggestion d'une copie d'après une œuvre authentique non identifiée, elle peut être mise en cause, surtout quand les erreurs supposées dans l'élaboration de l'objet ne sont pas mentionnées. Ainsi, l'inscription d'une étiquette de momie présumée fausse a été publiée dans le but de trouver son modèle initial². Il ressort d'un nouvel examen du texte démotique que l'étiquette est authentique³.

Un faux peut se caractériser par un amalgame de styles ou d'icographies de plusieurs époques⁴. Une falsification peut aussi mêler des particularités de plusieurs objets⁵. Trois réserves peuvent toutefois être émises sur l'identification de pastiches. Premièrement, une œuvre dont les éléments stylistiques ou formels remontent à différentes périodes ne correspond pas nécessairement à une forgerie, dans la mesure où des sculpteurs ont développé une tendance archaïsante à l'époque saïte aussi bien qu'à l'ère romaine⁶. Deuxièmement, les composantes singulières qui ont conduit à reconnaître un pastiche peuvent, par la suite, être interprétées comme des variantes stylistiques et textuelles. La Pierre du Caire, mentionnée ci-dessus, illustre bien ce cas. Elle fut interprétée, dans un premier temps, comme un pastiche constitué au départ de plusieurs sources⁷. Or, par la suite, l'étude du style et des inscriptions de cette Pierre n'a apporté aucun argument décisif amenant à la condamner comme faux, ce qui a permis son traitement parmi les sources authentiques des Annales royales⁸. Enfin, un artefact qui rappelle les traits d'autres objets pourrait prêter à confusion, dans la mesure où des *ouchebtis* et des scarabées similaires étaient fabriqués en série plutôt qu'à l'identique et où des statues « jumelles » étaient produites dans un même atelier⁹.

1 Falck 2007, p. 37.

2 Brunsch 1985.

3 Zauzich 1987.

4 Schoske–Wildung 1983, p. 1; Schoske 1984, p. 20; Fiechter 2005, p. 93; voir aussi p. 142 à 145 de l'article de Luc Delvaux dans ce volume.

5 Cooney 1950, p. 11; Fiechter 2005, p. 7-8.

6 Dunham 1933; Ashton 2002, p. 4; Fiechter 2005, p. 239; voir l'article d'Olivier Perdu dans ce présent volume.

7 O'Mara 1999b, p. 82.

8 Kákosy 1984, p. 251; Wilkinson 2000, p. 40-42.

9 Voir, par exemple, Bovot 2003, p. 33, 82; Wilkinson 2008, p. 24; Perdu–Meffre 2012, 48-49, n° 7-9: statues de Nakhthorheb produits dans un même atelier.

L'élaboration d'un pastiche amène parfois à supposer des connaissances considérables qui feraient d'un faussaire un savant. C'est ainsi que P. Hubai a pu s'étonner des fautes qu'un artisan moderne n'a pas pu éviter malgré son expérience¹. P. O'Mara dépeint un portrait similaire d'un faussaire qui aurait eu accès aux bibliothèques archéologiques spécialisées où il aurait élaboré le texte de la Pierre du Caire sur la base de plusieurs sources². D'autres chercheurs postulent l'élaboration de quelques artefacts, dont la qualité du décor et des inscriptions est excellente, par des égyptologues. Ils justifient leurs points de vue par l'existence de quelques faux réalisés par des savants. Or, il s'agit d'objets créés soit pour faire une plaisanterie³, soit pour commémorer le souvenir de quelqu'un sur un monument, comme c'est le cas d'une inscription hiéroglyphique mise en place par C. R. Lepsius à l'entrée de la grande pyramide de Chéops⁴. À l'exception du cas de P. Bouriant, dont les falsifications frauduleuses sont démontrées, l'existence du « faussaire savant » demeure une conjecture.

37

Le contexte archéologique de la découverte

À défaut de découverte dans des fouilles archéologiques, la véracité d'un artefact peut être mise en question⁵. Il va de soi que le jugement sur l'authenticité d'un objet ne peut relever de ce seul critère car les vendeurs proposaient nombre d'œuvres authentiques à la fin du XIX^e et au début du XX^e⁶. L'absence de ce contexte peut pourtant éveiller le soupçon si d'autres caractéristiques de l'objet soulèvent des problèmes d'interprétation⁷. Quand un objet n'a pas été découvert lors de fouilles, des recherches documentaires — traitées ci-dessous dans la section réservée aux archives — peuvent éclairer son authenticité.

Par ailleurs, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, des artefacts trouvés par des missions archéologiques ont pu être soupçonnés à cause de l'organisation du travail des ouvriers qui, s'ils ne trouvaient pas d'objets,

1 Hubai 2000, p. 33.

2 O'Mara 1999b, p. 82.

3 Goedicke–Krauss 1998, p. 216-219.

4 Hohneck 2014, p. 124-126, n° 136-137; Sesana 1997, p. 124, 126, n° 11.

5 Par exemple, Muscarella 2003, p. 110.

6 Fiechter 2005, p. 11-12.

7 Voir par exemple, Guéraud–Kuentz 1936, p. 117-118;

Schlögl–Sguaitamatti 1977, p. 22-23.

tentaient de s'en procurer auprès de marchands dans l'espoir d'être récompensés par W. M. F. Petrie, ou de prolonger la durée des fouilles dirigées par A. Mariette¹.

L'identification de la fonction d'un objet

L'observation minutieuse d'un artefact censé être utilitaire et non pas décoratif peut dévoiler une erreur dans sa facture qui le rend inapte à l'exercice de sa fonction². Il ressort, par exemple, de l'examen d'une palette de scribe par J. D. Cooney, que la cavité centrale, destinée à abriter des calames, équivalents de nos pinceaux, est inclinée au lieu d'être droite, ce qui rend impossible l'emploi fonctionnel de cet objet et amène donc à le considérer comme faux³.

Un jugement sur le caractère authentique ou moderne d'une pièce ne peut pas être dans tous les cas fondé sur le critère de la fonction si on ne connaît pas l'usage et le rôle religieux de ses textes et de ses motifs figurés; le décor du couteau magique, publié dans un catalogue de vente à New York, illustre parfaitement la difficulté du recours à ce critère⁴.

L'examen visuel de l'objet

L'observation minutieuse d'un objet par un spécialiste se fonde, certes, sur « l'œil »⁵. Un examen attentif de l'état d'une statue ou d'un relief indique si l'emplacement des fissures et des parties abîmées est suspect, notamment quand seules les parties marginales de l'objet sont endommagées, alors que celles qui présentent une valeur artistique sont intactes⁶. Autrefois, l'observation d'une pièce pouvait aussi recourir à l'odorat, comme dans le cas où une statuette sent le bitume, matière avec laquelle on enduisait des faux scarabées pour dissimuler la modernité de leur fabrication⁷. Selon la méthode décrite par J. D. Cooney, l'examen visuel peut être effectué sous une forte lumière à l'aide d'une loupe ou d'un microscope, ce qui permet de relever l'usage de matériaux inadéquats ou des traces d'outils

1 Schoske 1984, p. 18; Adams 1993, p. 12; Hohneck 2014, p. 124, n° 132.

2 Fiechter 2005, p. 56.

3 Cooney 1963, p. 24-25, fig. 5.

4 Hubai 2000, p. 29.

5 Fiechter 2005, p. 53, 59, 112.

6 Schoske 1984, p. 20; Erman 1929, p. 244.

7 Prisse d'Avennes 1846.

modernes¹. Or, une connaissance encore limitée des techniques anciennes, surtout aux débuts de l'égyptologie, autant que l'habileté du faussaire, ont pu fausser le jugement porté sur un objet. Une bague en or portant le nom de Chéops est condamnée à tort par C. R. Lepsius qui a considéré sa couleur plutôt rougeâtre, proche de celle de l'or européen, inhabituelle par rapport au métal précieux égyptien². Grâce à l'évolution du savoir égyptologique, le caractère authentique et la datation du bijou ont pu être bien établis : la bague a appartenu non pas à Chéops mais à son prêtre Neferibrê qui a exercé ses fonctions à l'époque de Psammétique II³. Un faussaire vigilant et expérimenté peut parvenir à contourner le contrôle visuel de l'expert s'il emploie des matériaux anciens et masque les traces d'outils modernes⁴.

L'analyse scientifique

L'interprétation des résultats d'analyses scientifiques rend nécessaire une étroite collaboration entre le responsable du laboratoire et l'égyptologue qui les a sollicitées afin d'identifier les faux⁵, d'autant qu'il est arrivé que deux expertises scientifiques aboutissent à des conclusions contradictoires⁶. Malgré l'évolution des techniques, la détermination de l'inauthenticité de certains objets reste problématique⁷. Par exemple, si l'analyse de la pierre indique une provenance conforme aux attentes, elle ne répond pas à la question de l'authenticité de l'objet car le matériau aurait pu être extrait ou réutilisé récemment, comme dans les cas de la fausse statue de Sésostri III et du buste du *Metropolitan Museum of Art* 10.176.44⁸. Dans le cas des objets de la collection Mansoor, l'analyse scientifique du seul matériau s'avère insuffisante pour lever la suspicion quant à la véracité d'un artefact, surtout si ses traits stylistiques indiquent un faux calqué

¹ Cooney 1950, p. 11, 16, 20-21; Fiechter 2005, p. 55, 59.

² Lepsius 1897, p. 9-10, n° 16.

³ Steindorff 1947, p. 53-54, n° 3.

⁴ Fiechter 2005, p. 53; Ashton 2002, p. 4.

⁵ Schoske-Wildung 1983, p. 6-7; Schoske 1984, p. 22; Caspers *et al.* 2001, p. 44-45; Fiechter 2009, 193-195; sur les analyses des différents matériaux constitutifs des antiquités égyptiennes, voir en premier lieu l'article d'Olivier Bobin dans le présent volume.

⁶ Traunecker 2012, p. 1014-1015.

⁷ Voir, par exemple, Jones *et al.* 1990, p. 292.

⁸ Wildung 2000a, p. 12; Ashton 2002, p. 1-2; Fiechter 2005, p. 59.

sur un original connu¹. Il en va de même pour l'analyse des fausses momies et de leur équipement car l'emploi d'artefacts anciens empêche d'établir si la falsification est récente ou si elle remonte aux époques ptolémaïque et romaine². La restauration peut engendrer une autre difficulté, comme dans le cas de la statue d'une déesse datée de l'époque ptolémaïque et conservée au musée national de Varsovie (802 : 38), dont l'analyse laisse perplexe à cause d'interventions subies par la sculpture au laboratoire³. Par ailleurs, les normes de la restauration ont évolué de manière importante : des interventions aujourd'hui jugées abusives ne l'étaient pas au XIX^e siècle. Ainsi, les statues trouvées dans les tombes de la vallée des Rois par G. Belzoni furent dotées de socles qui remontent à d'autres périodes de l'histoire⁴, procédé inimaginable de nos jours.

Associées aux examens du laboratoire, d'autres recherches, notamment la consultation des archives, peuvent apporter un éclairage pertinent à l'identification du faux. Suite à l'analyse radiographique d'une momie conservée au *Museo Arqueológico Nacional de Madrid* et à sa déclaration comme fausse, une enquête menée dans les archives du musée a révélé qu'il s'agit en fait d'un montage d'un ensemble de cartonnages vides, réalisé afin d'y exposer des parures funéraires égyptiennes⁵.

Les archives

Lorsqu'un objet n'est pas issu d'un chantier archéologique, l'examen de la date, du lieu et des circonstances de son acquisition, en prenant en compte la situation politique du pays et l'activité des faussaires, peuvent fournir des indices précieux qui soutiennent ou démentent son caractère authentique⁶. C'est ainsi qu'une statue d'Amon-Rê de style saïte, gravée au nom d'un des rois Amenemhat de la XII^e dynastie, est jugée être un faux ancien de style archaïsant, plutôt qu'un faux moderne, en raison du fait qu'elle a été offerte au *Museum of Fine Arts* de Boston par R. Hay

-
- 1 Schoske–Wildung 1983, p. 6 ; Nolli–Becker-Colonna 1986 ; voir aussi la contribution de D. Wildung dans ce présent ouvrage, p. 88-89, fig. 9 a-b.
 - 2 Voir, par exemple, Germer–Kischkewitz–Lüning 1994 ; Haslauer 1998 ; Piombino-Mascali et al. 2015 ; Marshall 2016.
 - 3 Lipinska 2009.
 - 4 Jones et al. 1990, p. 164-165, n° 167.
 - 5 Codina Rodriguez 1999.
 - 6 Lilyquist 2003, p. 116-117, 270-271.

entre 1828 et 1833, bien avant que des faux de qualité soient élaborés en Égypte vers 1880¹. Par ailleurs, le témoignage d'un égyptologue, d'un expert ou d'un commerçant peut contribuer à qualifier un objet acheté de faux ou à renforcer le soupçon quant à sa véracité².

Quant aux pièces pour lesquelles aucune information relative à l'acquisition n'est disponible, S. Quirke a récemment proposé une approche par « strates » ou étapes de recherche documentaire. Celles-ci consistent à chercher dans les publications ou dans les archives les paramètres suivants : l'attestation la plus ancienne de la pièce examinée, son éventuelle imitation moderne, le contexte politique et social de son acquisition, en vérifiant s'il s'agit d'une période marquée par une augmentation ou par une baisse majeure de l'achat d'antiquités, ou encore par une restriction légale de la vente d'antiquités³. Sur la base de ces données croisées, la reconnaissance d'un objet comme faux ou authentique s'avère plausible, sans que l'on puisse apporter de preuve.

Les recherches peuvent porter tout aussi bien sur les archives des égyptologues que sur celles des faussaires, comme l'enquête menée par J.-J. Fiechter sur le savant allemand L. Borchardt et le contrefacteur arménien O. Aslanian⁴. L'étude des archives a fourni des renseignements précieux sur la question soulevée par le buste de Néfertiti (musée de Berlin, 21300). Cette documentation détaillée permet d'établir une distinction entre, d'une part, les faits — à savoir les circonstances de la découverte et le contexte politique, assez complexe, qui expliquent pourquoi L. Borchardt n'a pas voulu exposer sa trouvaille⁵ —, et, d'autre part, des doutes sur l'authenticité de la pièce, qui s'avèrent dépourvus de preuve⁶. L'examen des archives d'un archéologue ou d'un voyageur peut éclairer la motivation originelle de certains faux élaborés non pas dans le but de tromper, mais plutôt pour les offrir en cadeau ou pour son propre divertissement⁷.

1 Dunham 1933.

2 Baumgartel 1969-1970, p. 10, pl. II, fig. 5-7; Fischer 1987, p. 94; Eisenberg 1998; Pierrat-Bonnefois-Biron 2003, p. 27-37, 117-118.

3 Quirke 2014.

4 Fiechter 2005, p. 19-52.

5 Krauss 1987-1988, p. 87-124; Fiechter 2009, p. 234-235; Warnemünde 2010, p. 1-6; Voss 2012.

6 Krauss 1987-1988, p. 89-92; Stierlin 2008.

7 Cooney 1963, p. 26-27, fig. 7-8; Andreu 2000, p. 29-30, fig. 9-10; Wiedemann 1916a.

Les archives des musées peuvent aussi livrer des informations pertinentes, comme dans le cas de la fausse momie du *Museo Arqueológico Nacional* de Madrid : il s'agit en fait d'un ancien modèle didactique qui avait été mis en place par le musée pour exposer les parures¹.

La publication des archives photographiques d'O. Aslanian s'est avérée capitale pour l'identification de ses œuvres modernes². Mais la présence d'un objet sur l'une de ses photographies ne constitue pas en soi une preuve de falsification. En effet, le faussaire a vendu non seulement sa propre production mais aussi des antiquités³. En raison de sa présence sur une de ses photographies, un buste de déesse (musée de Berlin, 23725) lui a été attribué⁴. Toutefois, la recherche documentaire relative aux circonstances de l'acquisition de ce buste par le musée a permis d'établir une date antérieure à celle où O. Aslanian a exercé ses activités de faussaire, ce qui plaide en faveur de l'authenticité de l'œuvre⁵.

42

Un réseau de critères et de méthodes

Au terme de la présentation des critères utilisés pour déterminer les falsifications, on est en mesure de comprendre que les controverses qu'ils provoquent découlent — comme le souligne F. Hagen — de l'absence de critères objectifs⁶ ou, pour le dire autrement, des limites de chacun des critères. La disponibilité, de nos jours plus qu'autrefois, d'outils analytiques et de matériel de comparaison rend, certes, les chercheurs plus performants dans la recherche des faux⁷, mais cela ne résout pas toujours la question de leur identification. Pour méticuleuse que soit l'étude stylistique et épigraphique d'une catégorie d'objets, elle n'est pas toujours en mesure de garantir l'exactitude des résultats. Les limites observées dans l'emploi d'une seule méthode pour déterminer la falsification montrent clairement combien le croisement de plusieurs méthodes est souhaitable pour améliorer, voire garantir la pertinence des résultats de telles recherches. Il convient

1 Codina Rodriguez 1999.

2 Herzer 1971, p. 39-46 ; Schoske–Wildung 1983, p. 2 ; Fiechter 2005, p. 27-34.

3 Fischer 1987, p. 92, n° 4 ; Köller 1993, p. 80 ; Fiechter 2005, p. 135, 212, n° 6.

4 Herzer 1971 ; Schoske–Wildung 1983, p. 2 ; Fiechter 2005, p. 150, pl. 13, fig. 49.

5 Schoske–Wildung 1983, p. 2 ; Krauss 1986, p. 161-162, 164 ; Müller 1989 ; Fiechter 2005, p. 150, pl. 13, fig. 49 ; Eaton-Krauss 2006 ; Krauss 2012, p. 160-161.

6 Hagen 2010, p. 71.

7 Lilyquist 2003, p. 117.

donc non pas seulement de souligner la complémentarité entre critique iconographique, textuelle et stylistique et analyses scientifiques de laboratoire¹, mais aussi d'y associer, chaque fois que possible, d'autres méthodes : la connaissance des techniques et des œuvres des faussaires, l'examen du contexte archéologique de la découverte d'un artefact, l'observation visuelle de sa facture et les enquêtes dans les archives.

Ces méthodes peuvent être mises en œuvre séparément dans des publications successives. Se fondant sur des arguments implicites de style et d'iconographie et sur sa connaissance des techniques des faussaires, L. Borchardt a dénoncé comme faux une série de pièces, parmi lesquelles se trouve une statue d'homme debout conservée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles (E 6469). Plus tard, une analyse de laboratoire a confirmé qu'il s'agit bien d'un faux, ce qui a permis d'y reconnaître ensuite une production d'O. Aslanian².

Le recouplement des différents critères et méthodes peut se rencontrer dans une seule et même publication. Ce type d'études, illustré par les deux exemples suivant, est le plus probant.

Le premier concerne la statue de Tétichéri au *British Museum* (EA 22558). Des recherches stylistiques, l'analyse des couleurs et la prise en compte de son acquisition dans le commerce ont amené à la condamner comme faux. L'examen textuel, en particulier des passages abîmés, a permis de reconnaître une statue bien identifiée comme lui ayant servi de modèle³.

Le second exemple est celui d'un mobilier en bois conservé au musée de Berlin (ÄM 12708) dont l'étude a bénéficié du croisement des méthodes d'analyse⁴. On le connaissait jusqu'ici en tant que boîte à offrandes au nom de Seni, un haut fonctionnaire dont la tombe se trouve à Akhmim⁵. Lors de l'examen de ce mobilier à l'occasion de sa restauration, des échantillons des couleurs et des matériaux utilisés ont été analysés. Les couches restaurées ont montré des absurdités. L'analyse des couleurs révèle qu'elles sont utilisées à partir du XIX^e siècle. La pose

1 Schoske–Wildung 1983, p. 4, 6-7; Schoske 1984, p. 22; Caspers et al. 2001, p. 43-45; Regert–Guerra 2015, p. 189.

2 Fiechter, 2005, p. 122, fiche I.3.

3 Davies 1984; Davies 1991-1992.

4 Zorn 2009.

5 Kanawati 1987, pl. 15-16, p. 55.

des couleurs est fautive. Elle est directement couverte par le décor et l'inscription sans être aplanie. La fixation des différentes parties du mobilier correspond aux techniques d'assemblage modernes. À la place du plafond, qui n'est pas fermé, on ne trouve que quelques planches entrecroisées et non encastrées en cheville, comme c'est habituel dans l'assemblage du bois ancien : elles sont collées ! L'étude des hiéroglyphes indique qu'ils ont été méticuleusement copiés d'un sarcophage de Seni conservé au Caire, bien qu'ils trahissent une connaissance très limitée des hiéroglyphes.

Par exemple, le signe *h3.t* qui signifie « prince » est exprimé par un hippopotame au lieu d'un lion. L'examen du décor révèle quelques erreurs manifestes. Les frises d'*uræi* cachent le fronton qui aurait dû être visible. Les têtes de lion sont inhabituelles car elles sont coiffées chacune d'un disque solaire et leurs dents sont visibles. Les proportions des têtes de lion et des disques témoignent d'un niveau artistique très faible. Bien que les motifs des deux *oudjat* soient bien dessinés, ils ne sont pas placés à leur endroit habituel, devant les yeux du mort sur le long côté du cercueil, mais sur le petit côté. Enfin, l'usage de ce mobilier comme boîte à offrandes n'est pas possible car le plancher est entrouvert. De même, l'emploi de la caisse comme cercueil est à exclure en raison des planches entrecroisées qui en forment le plafond. Les différents éléments de ce mobilier ont des modèles égyptiens. Ils remontent à l'époque pharaonique mais ils ne sont pas dans leur usage originel. Ils ont plutôt été assemblés en un ensemble unique. Étant donné que l'objet tout entier n'a pas de fonction ou d'usage dans l'antiquité, que sa technique de fabrication trahit des procédés récents et que les inscriptions mentionnent le propriétaire d'un sarcophage bien daté, il s'agit certainement d'un faux moderne.

Toutefois, le recours à un réseau de critères n'est pas toujours concluant. C'est le cas d'une statue de déesse, datée de l'époque ptolémaïque, qui se trouve au musée de Varsovie (802:38). Elle est soupçonnée en raison de traits stylistiques singuliers : le corps, les pieds et la base conique, étrange, sont sculptés dans une seule et unique pièce de bois. Seuls les bras et le châle sont sculptés séparément. L'analyse des couleurs n'a apporté aucun élément déterminant à cause de restaurations modernes¹.

¹ Lipinska 2009.

L'évolution de l'usage des méthodes et des critères d'identification des faux

Tout au long de l'histoire de l'égyptologie, les égyptologues distinguent les faux des vrais en se basant sur les mêmes critères et méthodes. Leurs choix connaissent quelque évolution.

De 1798 à 1914

Durant la période initiale de l'égyptologie, on privilégie la description du marché des faux et des techniques des faussaires. Grâce à leur connaissance de la production locale, des égyptologues ne se sont pas contentés de discerner la falsification de quelques artefacts, mais ils ont aussi identifié des faussaires¹.

Les erreurs de style et de texte ont très tôt servi à démasquer des contrefaçons², à mettre en doute l'authenticité d'une antiquité³, ou encore à reconnaître une copie moderne élaborée d'après un original antique⁴. L'examen visuel d'un objet⁵ ou son contexte d'acquisition⁶ sont venus à l'appui des arguments iconographiques et épigraphiques.

De 1914 à 1945

Entre les deux guerres, bien que la description des techniques des faussaires n'occupe plus qu'une place secondaire dans les études sur les faux⁷, les recherches conduites dans ce domaine par L. Borchardt, ainsi que l'identification de producteurs locaux, ont largement contribué à démasquer des forgeries⁸.

¹ *Description* 1821, p. 85-86; Clerc 1846; Prisse d'Avennes 1846; Rhind 1852, p. 253-255; Fairholt 1862; Myer 1894, p. 123-127; Maspero 1899.

² Engel 1893, p. 84; Capart 1902, pl. LII, voir Fiechter 2005, p. 158-159, III.4; Schäfer 1906.

³ Reeves 2001, p. 37.

⁴ Erman-Schäfer 1908.

⁵ Fabretti-Rossi-Lanzzone 1882, voir Fiechter 2005, p. 224, X.10; Lepsius 1897, p. 9-10, n° 16; voir la méthode de G. A. Reisner au début du xx^e siècle, Fiechter 2005, p. 15-17; Wakeling 1912, p. 48-49, 84-85, 122.

⁶ Luschan 1906, p. 863-895.

⁷ Wakeling 1912; Budge 1920, p. 325-326; Erman 1929, p. 242-249; Quibell 1932; Erman 1933, p. 8; Collignon 1936, p. 418.

⁸ Borchardt 1930; Erman 1933, p. 8.

Le repérage de bévues dans le style ou dans les hiéroglyphes joue désormais un rôle majeur pour démasquer les falsifications¹. Dans quelques études, on a commencé à identifier des styles mêlant ceux de plusieurs époques², ce qui s'ajoute à la reconnaissance de copies tirées d'un original, identifié ou inconnu³. Outre l'approche stylistique et textuelle, l'examen visuel de certains artefacts s'est poursuivi⁴. Dans deux cas, les circonstances de la découverte d'un objet⁵ ou son usage problématique⁶ ont corroboré son caractère inauthentique. Deux études seulement recourent à des analyses de laboratoire⁷. La première d'entre elles utilise aussi d'autres critères, stylistiques et textuelles, pour évaluer l'authenticité de l'objet étudié.

De 1945 à nos jours

Durant cette période, la description des techniques des faussaires est très peu présente dans les publications⁸. On attache plus d'importance à l'identification des faussaires⁹, démarche désormais privilégiée dans la reconnaissance des œuvres fausses¹⁰.

-
- 1 Wiedemann 1916a; Wiedemann 1916b; Schäfer 1918, p. 42, voir Fiechter, 2005, p. 254-255, xv.2; Paris 1921; Schäfer 1931; Wiedemann 1931; Capart 1940.
 - 2 Bissing 1931-1932; Capart 1932; Dunham 1933.
 - 3 Cedillo et al. 1915; Spiegelberg 1923, p. 158-160.
 - 4 Williams 1924, p. 221-225; Brunton 1934; Engleheart–Newberry 1935; Engleheart 1937; Collignon 1936; Gunn 1938; Ranke 1938.
 - 5 Yeivin 1934.
 - 6 Bissing 1931-1932.
 - 7 Guéraud–Kuentz 1936; Coremans 1939.
 - 8 Steindorff 1947, p. 53-54; Lange 1952, 144-155; Komorzynski 1954; Hari 1979; Fiechter 2005, p. 11-18; Falck 2007; Van der Spek 2008.
 - 9 Fischer 1987, p. 92-93; Pierrat-Bonnefois–Biron 2003, p. 33; Falkiner 2010, p. 8-9; Fiechter 2010; Hardwick 2010a; Hagen–Ryholt 2016, p. 12-13, 147-156, 158-159, n° 481, 484, p. 216, n° 834-835.
 - 10 Steindorff 1947, p. 55-56; Herzer 1971; Schoske–Wildung 1983, p. 1-6, 8-9; Marold 1988; Müller 1989; Eisenberg 1998, p. 34-37; Caspers et al. 2001, p. 31, 39; Pérez-Accino–Sevilla Cueva 2003; Fiechter 2005, p. 11-18, 27-34, 83-84, 125-126, I.8, p. 126-127, I.10, p. 127, I.11, p. 130, I.15, p. 132, I.20, p. 133-134, I.22, p. 136, I.26, p. 136-137, I.27, p. 139, I.32, p. 142, I.39, p. 143, I.42, p. 151, II.8, p. 153, II.10, p. 155, II.16, p. 171-172, IV.1, p. 174, IV.6, p. 178, IV.11, p. 190-191, VII.4, p. 192-193, VII.7, p. 194, VII.9-11, p. 195, VII.13, p. 198, VII.21, p. 199, VII.23; Naguib 2007; Krauss 2012, p. 158-159; Voss 2014.

L'usage du critère stylistique et textuel seul s'avère très fréquent pour suspecter des objets¹. Dans le cas d'un artefact censé provenir d'un monument, ses caractéristiques sont examinées dans le contexte de l'édifice dont il serait issu, démarche qui a permis de révéler quelques falsifications². Des signes fantaisistes figurés sur des objets ont continué de trahir quelques faux³. Il a beaucoup été fait usage du critère de la copie d'un modèle ancien identifié⁴

-
- 1 Scamuzzi 1946; Vandier 1958, p. 45; Helck 1959, p. 372, n° 18; Sachs 1973, nos. 24; Wildung 1974; Fischer 1974; Goedicke 1975; Parlasca 1976; Fischer 1978, p. 78-84, 89, pl. 2-3, p. 89-90, 92-93, 95; Johansen 1978; Hari 1979, p. 33-35; Kueny–Yoyotte 1979, p. 180-181; Strouhal–Vyhnanek 1980, p. 153, n° 170; Van de Walle 1980; Fischer 1987, p. 93, 97-98; Zauzich 1987; Jones et al. 1990, p. 162-163, 165, 249-250, 282-283; Boehmer 1991; Lilyquist 1994, p. 92-99; Malaise 1994; Krauss 1995; Stewart 1995, p. 45-46; Josephson 1997; Ciałowicz 1997; Archäologische 2000; Caspers et al. 2001, p. 35; Stanwick 2002, p. 94-95; Wilkinson 2000, p. 41-42; Bianchi 2003; Johansen 2003; Harrogate's 2004; Curtis–Kockelmann–Munro 2005, p. 56; Fiechter, 2005, p. 123-124, I.5, p. 124, I.6, p. 127-128, I.12, p. 129, I.14, p. 130, I.16, p. 131, I.18, p. 137, I.28, p. 138-139, fiche I.29-I.31, p. 140, I.33, p. 140, I.34, p. 141-142, I.38, p. 143, I.41, p. 144, I.43, p. 150-151, II.7, p. 154, II.13, p. 154, II.14, p. 158-159, III.4, p. 159, III.5, p. 159-160, III.6, p. 160-161, III.7, p. 163, III.10, p. 165-168, III.14-III.19, p. 173-174, IV.4-IV.5, p. 195, VII.14, p. 195-196, VII.15, p. 198-199, VII.22, p. 200, VII.25, p. 205, VII.31, p. 217, X.1, p. 221-222, X.6, p. 223-224, X.9, p. 225, X.12, p. 225-226, X.13, p. 229-230, XI.3, p. 237, XII.4, p. 243, XIII.1, p. 249-250, XIV.3, p. 258, XV.8; Yan–Clarysse 2006, p. 51; Hawass 2008; Kockelmann 2008, p. 8; Brandl 2009, p. 72-73; Krauss 2009a; Staehelin 2009; Brandl 2010, p. 56; Hüttner 2013; Lucarelli–Müller-Roth 2014, p. 42-44; Marshall 2017.
 - 2 Hari 1965, p. 111, fig. 42 bis; Lilyquist 1988, p. 5-68; Martin 1989, p. 167; Adams 1993; Krauss 2012, p. 143, pl. xx, 1-2; Orsenigo 2014.
 - 3 Kueny–Yoyotte 1979, p. 180; Cauderlier et al. 1988, p. 279; Whitehouse 1989, p. 187-188; Brier 1991.
 - 4 Erman–Schäfer 1908; Cedillo et al. 1915, p. 232; Fischer 1963, p. 39-41, n° 6, fig. 1; Cooney 1963, p. 26-27, fig. 7-8; Hari 1965, p. 70, 73, fig. 15, 1, p. 111, fig. 42 bis, 2; Sachs 1973, nos. 26-27; Blankenberg-van Delden 1976, p. 80, pl. XIII, 5; Ramond 1976; Schlögl–Sguaitamatti 1977, p. 22-23; Fischer 1978, p. 89-90; Kueny–Yoyotte 1979, p. 178-179, n° 270; Van de Walle 1980; Davies 1984; Schoske 1984, p. 20-22; Krauss 1986, p. 164-173; Fischer 1987, p. 94; Whitehouse 1987; Lüscher 1989; Martin 1989, p. 167; Jones et al. 1990, p. 202-205; Affholder-Gérard–Cornic 1990, p. 168; Brier 1991; Davies 1991-1992, p. 54-62; Köller 1993; Meeks 1993, p. 299-302; Krauss 1994; Depauw 1996; Eisenberg 1998; Goedicke–Krauss 1999, p. 209-215; Hubai 2000, p. 33-35; Konrad 2000; Wildung 2000a, p. 13; Caspers et al. 2001, p. 36; Nachtergaeel 2001; Parlasca 2002, p. 303-311; Desti 2004, p. 279; Fiechter, 2005, p. 121, I.1,

ou, plus rarement, inconnu¹. L'identification de la combinaison des styles de différentes époques ou objets s'est poursuivie, mais elle n'a permis de démasquer que relativement peu de faux².

Dans cette période, on a plus tenu compte des données relatives à la provenance des objets. Le contexte de leur découverte ou les informations sur leur acquisition viennent souvent à l'appui des arguments stylistiques et textuels pour soupçonner une falsification³. Si, dans la première phase de l'égyptologie, l'authenticité de certains objets provenant de fouilles archéologiques était mise en cause⁴, après la seconde guerre mondiale, l'étude du matériel fourni par l'archéologie a pu répondre à la question soulevée par quelques faux présumés : des artefacts récemment découverts apparaissent similaires à ceux jugés auparavant — à cause d'un avis subjectif sur leur caractère unique ou sur la grossièreté de leur facture ou de leurs inscriptions — comme falsifications, ce qui démontre le caractère authentique de ces derniers⁵.

p. 145-146, II.1, p. 148, II.3, p. 158, III.2, p. 181, V.3, p. 199-200, VII.24, p. 203, VII.28, p. 203-204, VII.29, p. 204-205, VII.30, p. 205, VII.32, p. 209, VIII.5, p. 222-223, X.8, p. 227, XI.1, p. 242, XII.9, p. 248-249, XIV.2; Falck 2007, p. 37; Kockelmann 2008, p. 8, n° 45; Müller-Roth 2009; Hagen 2010; Laroche 2011; Demarée 2011, p. 30-31; Krauss 2012, p. 143, pl. xx, 1-2; Lucarelli-Müller-Roth 2014, p. 44-46.

- 1 Fischer 1978, p. 78-84, 89, pl. 2-3; Brunsch 1985; Fischer 1997; Ashton 2002, p. 4-5; Fiechter 2005, p. 196, VII.16, p. 196-197, VII.17, p. 217-218, X.2, p. 224-225, X.11; Köller 2005; Sandri 2010, p. 323-324, 329-330; Krauss 2012, p. 146, pl. xx, 3.
- 2 Bissing 1931-1932; Schäfer 1931; Capart 1932; Dunham 1933; Jones et al. 1990, p. 164-165; Dolińska 1997, p. 279-282; Fischer 1997; Russmann 1997; Fiechter 2005, p. 122-123, I.4, p. 126, I.9, p. 142-143, I.40, p. 154-155, II.15, p. 245-246, XIII.4, p. 250, XIV.4, p. 250-251, XIV.4; Hashesh 2015; Hashesh 2016.
- 3 Guéraud-Kuentz 1936, p. 117-120; Collignon 1936; Schlögl-Sguaitamatti 1977, p. 23; O'Mara [1979], p. 120-131; Davies 1984, p. 1-9; Brunsch 1985; Krauss 1986, p. 164-173; O'Mara 1986; Goedicke 1996, p. 24-25; O'Mara 1999a; O'Mara 1999b; Caspers et al. 2001, p. 32-33; Muscarella 2003; Fiechter 2005, p. 148-149, II.4, p. 177, IV.10, p. 184-185, VI.2, p. 193, VII.8; Krauss 2009b, p. 1-3; Sandri 2010, p. 322-323, 329; Hohneck 2014, p. 124-125.
- 4 Yeivin 1934; Schoske 1984, p. 18; Adams 1993, p. 12; Hohneck 2014, p. 124-125.
- 5 Parlasca 2002; Delange 2009, p. 26-27; Bavay 2010, p. 37, n° 18.

Le caractère apparemment problématique de l'usage d'un artefact a commencé à être pris en considération pour reconnaître des contrefaçons¹, mais l'apport de ce critère est limité, sans doute en raison de la méconnaissance de la finalité de certains objets ou de leur décor².

L'examen visuel de la facture des objets a continué de jouer un rôle important pour résoudre la question de leur authenticité, en soutien de l'étude stylistique et épigraphique³. Quant à l'analyse des matériaux en laboratoire — suscitée par des soupçons concernant le style et les inscriptions —, elle est devenue un ressort central des études contemporaines sur les faux⁴, quoique le nombre des objets examinés soit encore restreint. Les statues en pierre et les momies constituent la majorité des objets qui ont bénéficié de ce type d'analyse.

-
- 1 Cooney 1963, p. 24-25, fig. 5; Jones et *al.* 1990, p. 281-282; Fiechter 2005, p. 163, III.11, p. 214-215, IX.4, p. 244, XIII.3; Zorn 2009, p. 120.
 - 2 Hubai 2000, p. 29-31.
 - 3 Steindorff 1947, p. 54-55; Cooney 1950; Fischer 1963, p. 39-41, n° 6; Terrace 1964, p. 54-55, fig. 8; Bothmer 1973; Sachs 1973, nos. 28; Ramond 1976; Hari 1979, p. 30-31; Lindblad 1984, p. 64; Jones et *al.* 1990, p. 162, 164-165; Quirke 1997; Eisenberg 1998; Bianchi 2001, p. 508-509, 511-513; Caspers et *al.* 2001, p. 37; Fiechter 2005, p. 15-17, 121, I.1, p. 158, III.3, p. 168, III.20, p. 213, IX.2, p. 213-214, IX.3, p. 231-232, XI.5, p. 253-254, XV.1, p. 257, XV.6; Sternberg El-Hotabi–Witthuhn 2013.
 - 4 Yoyotte 1956; Cooney 1963, p. 25, fig. 6; Strouhal–Vyhnanek 1979, p. 153-154; Schoske–Wildung 1983, p. 5-6; Davies 1984, p. 1-9; Raven 1984-1985; Nolli–Becker-Colonna 1986; Whitehouse 1987; Finkenstaedt 1988, p. 91; Schorsch 1988a; Schorsch 1988b, p. 41-50; Jones et *al.* 1990, p. 161-162, 270, 275-278, 281-283, 291-292; Arnold–Valladas 1991; Cénival 1991; Quémereuc 1992, p. 140-142; Drenkhahn 1994, p. 58-59; Germer–Kischkewitz–Lüning 1994; Dolińska 1997; Eisenberg 1998; Haslauer 1998, p. 25-26; Codina Rodriguez 1999, p. 11-17; Goedicke–Krauss 1998, p. 207-209; Andreu 2000, p. 29-30; Bianchi 2000; Wildung 2000a, p. 12; Wildung 2000b; Bianchi 2001, p. 509-511; Brier 2001; Ashton 2002, p. 1-2; Biron–Pierrat-Bonnefois 2002; Germer 2003; Lilyquist 2003, p. 343-345; Pierrat-Bonnefois–Biron 2003; Harrogate's 2004; Köller 2005, p. 51-53; Fiechter 2005, p. 122, I.3, p. 128, I.13, p. 130-131, I.17, p. 162, III.9, p. 172, IV.2, p. 173, IV.3, p. 176, IV.8, p. 181-182, V.4, p. 186-187, VI.4, p. 239-240, XII.6, p. 243-244, XIII.2; Fiechter 2006; Biron–Pierrat-Bonnefois 2007; Naguib 2007, p. 3-4; Ambers–Hook–Spencer 2008; Craddock 2009, p. 28-29, 32, 35, 61, 67-68, 87, 108, 138, 173, 199, 208, 213-215, 224-225, 370, 412, 503; Delange 2009, p. 28; Einaudi 2009, p. 181; Graff 2009, p. 15; Zorn 2009; Lipinska 2009, p. 123; Fiechter 2010; Hardwick 2010a, p. 407-408; Traunecker 2012, p. 1014-1015;

Dans cette période apparaît le recours aux archives tant des égyptologues que des musées et même des faussaires¹. Ces enquêtes fructueuses sont encore peu nombreuses.

De nos jours, on a davantage recours aux croisement des critères pour reconnaître une falsification, bien que l'usage de cette approche soit encore limité².

L'examen de l'attention prêtée aux faux dans les publications permet de souligner l'importance de leur recherche et de leur identification. Dès la première phase de l'égyptologie, les descriptions de la production moderne d'antiquités côtoient les premières études dédiées aux contrefaçons. Bien que certains faux soient signalés d'une façon marginale et indirecte, ces mentions révèlent l'attitude des premiers égyptologues, particulièrement de G. Maspero, à l'égard des faux. Il en démasque certains et conseille aux musées de les exposer dans une finalité pédagogique. À partir de la seconde guerre mondiale, la politique de certains musées est devenue favorable à la présentation des productions modernes, mais d'autres institutions évitent de prêter leurs faux ou encore d'évoquer les raisons de douter d'un de leurs propres objets.

McKnight–McCreesh–Gize 2014; Lucarelli–Müller-Roth 2014, p. 46-47; Gräzer Ohara 2015; Petaros et al. 2015; Piombino-Mascali–McKnight–Snitkuvienė 2015; Regert–Guerra 2015, p. 189-190, 194-196.

- 1 Herzer 1971; Fischer 1987, p. 92-93; Krauss 1987-1988; Köller 1993, p. 80; Dolińska 1997, p. 279-282; Rammant-Peters 1998, p. 1452-1453; Codina Rodriguez 1999; Bianchi 2003, p. 15; Fiechter 2005, p. 134-135, I.23, p. 163-164, III.12, p. 196-197, VII.17, p. 207, VIII.1; Eaton-Krauss 2006; Fiechter 2009; Laroche 2011, p. 22-23; Krauss 2012; Voss 2012; Orsenigo 2014; Voss 2014, p. 51-60; Dodson 2017.
- 2 Yoyotte 1956; Fischer 1963, p. 39-41, n° 6; Cooney 1963; Schlögl–Sguaitamatti 1977, p. 22-30; Davies 1984; Fischer 1987, p. 90-93, 94-97; Whitehouse 1987; Lilyquist 1988; Adams 1993; Drenkhahn 1994; Dolińska 1997; Eisenberg 1998; Codina Rodriguez 1999; Andreu 2000; Hubai 2000; Caspers et al. 2001, p. 38; Germer 2003; Lilyquist 2003, p. 270-306, 343-345; Fiechter, 2005, p. 132-133, I.21, p. 140-141, I.35, p. 141, I.36, p. 255-256, XV.4, p. 153, II.12, p. 161, III.8, p. 164-165, III.13, p. 176-177, IV.9, p. 178, IV.12, p. 179-180, V.1, p. 183-184, VI.1, p. 185-186, VI.3, p. 194-195, VII.12, p. 200-201, VII.26, p. 201-203, VII.27, p. 214-215, IX.4, p. 232-233, XI.6, p. 235-236, XII.1, p. 235-236, XII.2, p. 236-237, XII.3, p. 237-238, XII.5, p. 244, XIII.3, p. 247-248, XIV.1, p. 255, XV.3, p. 255-256, XV.5; Köller 2005; Naguib 2007; Delange 2009, p. 20-28; Lipinska 2009; Zorn 2009; Fiechter 2010; Hardwick 2010a; Sandri 2010; Traunecker 2012; Gräzer Ohara 2015.

L'examen des critères qui servent à déterminer les faux démontre que leurs limites se manifestent surtout lorsque chacun d'entre eux est employé seul. L'approche stylistique, iconographique et épigraphique est naturellement la plus utilisée. Ses résultats peuvent parfois être revus à la lumière de données récentes de l'archéologie, de nouvelles études typologiques et de l'analyse des matériaux en laboratoire. La difficulté de l'écriture hiéroglyphique a souvent constitué un critère important pour démasquer les pièces modernes. Un texte illisible peut néanmoins tromper sur l'authenticité d'un objet, dans la mesure où des signes insensés étaient déjà compilés à l'époque romaine. L'établissement de la provenance d'un artefact, découvert dans des fouilles archéologiques ou fortuitement, ou encore acquis dans le commerce, renforce souvent l'analyse stylistique et épigraphique, mais ne démontre pas en soi la falsification d'une pièce. L'examen visuel d'un objet constitue une des méthodes les plus anciennes, toujours essentielle pour détecter une falsification. Il peut toutefois induire en erreur, surtout en présence d'une production antique dont les caractéristiques n'ont pas été suffisamment étudiées.

L'usage présumé de certains objets dans l'antiquité a peu contribué à déceler des falsifications car la fonction réelle de leurs textes et de leurs motifs demeure inconnue. Quoique les techniques d'examen en laboratoire soient très précieuses pour les recherches sur les faux, elles ne sont pas toujours en mesure de répondre aux questions que soulèvent les pièces. L'intérêt suscité par l'étude des archives contribue considérablement à la reconnaissance de faux. Cette démarche doit toutefois être conduite avec précaution, œuvres authentiques et faux pouvant coexister dans une même collection et dans la documentation qui s'y rapporte. Face à l'absence avérée d'un critère ou d'une méthode absolus, des égyptologues ont choisi d'adopter quelques mesures de prudence. Celles-ci consistent à ne pas se fier qu'à un ou deux critères stylistiques ou textuels pour identifier une contrefaçon, mais plutôt à croiser différentes méthodes afin de réduire le risque d'erreur.

Au fil du temps, une légère évolution s'observe dans l'usage des critères et des méthodes qui servent à démasquer des forgeries. Dans la première phase de l'égyptologie, la maîtrise de certains égyptologues des techniques et des astuces des faussaires a été un atout qui leur a souvent épargné un grand nombre d'erreurs. Après la seconde guerre mondiale, les efforts se sont multipliés pour identifier des contrefacteurs et distinguer leur production. Les recherches sur les faux se fondent actuellement, comme auparavant, sur les critères stylistiques et textuels, l'outil

principal des spécialistes. De nos jours, le recours à cette méthode classique s'enrichit des résultats des découvertes archéologiques, de l'apport des examens de laboratoire et des études d'archives. Néanmoins, l'usage, encore aujourd'hui, de l'examen du style et des hiéroglyphes d'un artefact comme critère unique pour évaluer son authenticité, continue de susciter de vifs débats. Malgré les avancées des analyses scientifiques, leur impact demeure limité dans la reconnaissance des faux, à l'exception des statues en pierre et des momies. Bien que leur nombre soit encore limité, les recherches dans les archives peuvent contribuer efficacement à déterminer une falsification et étayent souvent les critères stylistiques. Le croisement des différentes méthodes constitue donc la perspective la plus pertinente pour le développement des recherches sur les contrefaçons, thème perpétuellement inépuisable ■

52

bibliographie

- Adams** 1993 : Barbara Adams, « Potmark Forgery: a *Serekh* of Semerkhet from Abydos », dans *Discussions in Egyptology* 25, p. 5-12.
- Affholder-Gérard – Cornic** 1990 : Brigitte Affholder-Gérard – Marie-Jeanne Cornic, *Angers, Musée Pincé : collections égyptiennes. Inventaire des collections publiques françaises* 35, Paris.
- Ambers et al.** 2008 : Janet Ambers – Duncan Hook – Neal Spencer – Fleur Shearman – Susan La Niece – Rebecca Stacey – Caroline Cartwright, « A New Look at an Old Cat: a Technical Investigation of the Gayer-Anderson Cat », dans *The British Museum Technical Research Bulletin* 2, p. 1-12.
- Andreu** 2000 : Guillemette Andreu, « La collection égyptienne du musée Dobrée (Nantes) », dans *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 148, p. 18-30.
- Archäologische** 2000 : « Archäologische Nachrichten und Meldungen aus der internationalen Presse », dans *Antike Welt* 31/3, p. 299-300.

Arnold–Valladas 1991 : Maurice Arnold–Hélène Valladas, « Datation carbone 14 de la tête de harpe en bois », dans *La Revue du Louvre et des Musées de France* fasc. 1, p. 7.

Art égyptien 1984 : *L'art égyptien à travers les faux : Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles, 30 juin-30 septembre 1984*, Bruxelles.

Art of the Fake 1996 : *The Art of the Fake: Egyptian Forgeries from the Kelsey Museum of Archeology*, Ann Arbor, < <http://www.ipl.org/div/kelsey/>>, consulté le 2 février 2016.

Ashton 2002 : Sally-Ann Ashton, « A Question of Authenticity and Date: Roman Copies and Ptolemaic Originals », dans *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan* 2, p. 1-10.

Bagnani 1960 : Gilbert Bagnani, « On Fakes and Forgeries », dans *Phoenix* 14/4, p. 228-244.

Baumgartel 1969-1970 : Elise J. Baumgartel, « Some Additional Remarks on the Hierakonpolis Ivories », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 8, p. 9-10.

Bavay 2010 : Laurent Bavay, « La tombe perdue du substitut du chancelier, Amenhotep. Données nouvelles sur l'organisation spatiale de la nécropole thébaine », dans *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 177-178, p. 23-43.

Bianchi 2000 : Robert Steven Bianchi, « On the Nature of Forgeries of Ancient Egyptian Works of Art from the Amarna Period », dans *Notes in the History of Art* 20/1, p. 10-17.

Bianchi 2001 : Robert Steven Bianchi, « Original oder Fälschung? Professor Bernard V. Bothmer's Dictum », dans *Antike Welt* 32/5, p. 507-513.

Bianchi 2003 : Robert Steven Bianchi, « Images of Cleopatra VII Reconsidered », dans S. Walker–S.-A. Ashton (éd.), *Cleopatra Reassessed, British Museum Occasional Paper* 103, Londres, p. 15-24.

Biron–Pierrat-Bonnefois 2002 : Isabelle Biron–Geneviève Pierrat-Bonnefois, « La tête égyptienne en verre bleu du musée du Louvre : de la XVIII^e dynastie au XX^e siècle » dans *Téchne : la science au service de l'histoire de l'art et des civilisations* 15, p. 30-38.

Biron–Pierrat-Bonnefois 2007 : Isabelle Biron–Geneviève Pierrat-Bonnefois, « La tête égyptienne en verre bleu du Louvre–La découverte d'un faux! », dans *Actualité Chimique sur Chimie et Patrimoine Culturel* 312-313, p. 47-52.

Bissing 1931-1932 : Friedrich Wilhelm von Bissing, « Falsch oder doch echt? », dans *Archiv für Orientforschung* 7, p. 55-56.

Blankenberg-van Delden 1976 : C. Blankenberg-van Delden, « More Large Commemorative Scarabs of Amenophis III », dans *Journal of Egyptian Archaeology* 62, p. 74-80.

Boehmer 1991 : Rainer Michael Boehmer, « Gebel-el-Arak und Gebel-el-Tarif-Griff: keine Fälschungen », dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts Kairo* 47, p. 51-60.

Borchardt 1930 : Ludwig Borchardt, « Ägyptische „Altertümer“, die ich für neuzeitlich halte », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 66, Beilage, p. 1-4, pl. 1-6.

Bothmer 1973 : Bernard Wilhelm von Bothmer, « The Head That Grew a Face », dans *Miscellanea Wilbouriana* 1, p. 25-31.

Bovot 2003 : Jean-Luc Bovot, *Chaouabtis. Des travailleurs pharaoniques pour l'éternité* : [catalogue de l'exposition présentée au musée du Louvre, aile Richelieu, du 7 mars au 30 juin 2003], Paris.

Brandl 2009 : Helmut Brandl, « Bemerkungen zur Datierung von libyerzeitlichen Statuen aufgrund stilistischer Kriterien », dans G. P. F. Broekman – R. J. Demarée – O. E. Kaper (éd.), *The Libyan period in Egypt: historical and cultural studies into the 21st-24th Dynasties. Proceedings of a conference at Leiden University, 25-27 October 2007*, Louvain, p. 57-89.

Brandl 2010 : Helmut Brandl, « Auf den Wegen des Horus: Ein Besuch im neuen Museum von El-Arish », dans *Kemet* 1, p. 52-59.

Brier 1991 : Bob Brier, « Napoleon's Missing Oracle Papyrus », dans *Newsletter of the American Research Center in Egypt* 155, p. 5-9.

Brier 2001 : Bob Brier, « Case of the Dummy Mummy. Psst!... Hey buddy, wanna buy a falcon? », dans *Archaeology* 54/5, p. 28-29.

Brunsch 1985 : Wolfgang Brunsch, « Mumienschild Heidelberg Inv. Nr. 1892: eine Fälschung nach echter Vorlage? » dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 112, p. 85.

Brunton 1934 : Guy Brunton, « Modern Painting on Predynastic Pots », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 34, p. 149-156.

Budge 1920 : Ernest Alfred Thompson Wallis Budge, *By Nile and Tigris: a Narrative of Journeys in Egypt and Mesopotamia on Behalf of the British Museum between the Years 1886 and 1913*, Londres.

Capart 1902 : Jean Capart, *Recueil de monuments égyptiens*, Bruxelles.

Capart 1932 : Jean Capart, « Ein vorgeschichtlicher Elfenbeinstab? », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 68, p. 69-70.

Capart 1940 : Jean Capart, « À propos d'un index égyptologique », dans *Chronique d'Égypte* 15, n° 30, p. 249-250.

Caspers et al. 2001 : Claudia Caspers–Rosemarie Drenkhahn–Sigrid Müller–Anne Viola Siebert, *Geaecht: Fälschungen und Originale aus dem Kestner-Museum [Hannover]*, dans *Museum Kestnerianum* 4, Hanovre.

Cauderlier et al. 1988 : Patrice Cauderlier et al., *Les collections Égyptiennes dans les musées de Saône-et-Loire, Autun, Bibliothèque municipale, Musée Rolin, Museum d'Histoire Naturelle, 27 mai–3 octobre 1988; Mâcon, Musée des Ursulines, 21 octobre 1988–15 janvier 1989, Autun.*

Cedillo et al. 1915 : el Conde de Cedillo–Adolfo Herrera–José Ramón Mérida–Antonio Vives–el Marqués De Cerralbo–Manuel Pérez Villamil–Antonio Blázquez, « El cinocéfalo del Cerro de los Santos y el de Cádiz », dans *Boletín de la Real Academia de la Historia* 67, p. 229-232.

Cénival 1991 : Jean-Louis de Cénival, « La fin de la tête de Harpe », dans *La Revue du Louvre et des Musées de France* fasc. 1, p. 6-7.

Ciałowicz 1997 : Krzysztof M. Ciałowicz, « Le manche de couteau de Gebel el-Arak : le problème de l'interprétation de l'art prédynastique », dans J. Aksamit–M. Dolińska–A. Majewska et al. (éd.), *Essays in Honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipińska*, Varsovie, p. 339-352.

Clerc 1846 : Alfred Clerc, « Lettre à M. de Saulcy sur quelques antiquités égyptiennes et sur le boeuf Apis », dans *Revue archéologique* 3, p. 649-667.

Codina Rodriguez 1999 : Pilar Codina Rodriguez, « Acerca de la supuesta “momia falsa” expuesta en el Museo Arqueológico Nacional », dans *Boletín del Museo Arqueológico Nacional* 17/1-2, p. 11-17.

Collignon 1936 : P.L. Collignon, « Two Egyptian Limestone Scarabs Found in Wiltshire », dans *The Wiltshire Archaeological & Natural History* 47, n° 164, p. 416-419.

Cooney 1950 : John D. Cooney, « A Reexamination of some Egyptian Antiquities », dans *The Brooklyn Museum Bulletin* xi/3, p. 11-26.

Cooney 1963 : John D. Cooney, « Assorted Errors in Art Collecting », dans *Pennsylvania Museum. Expedition Magazine* 6/1, p. 20-27.

Coremans 1939 : Paul Coremans, « Note de laboratoire : un faux intéressant », dans *Chronique d'Égypte* 14, n° 27, p. 159.

Craddock 2009 : Paul Craddock, *Scientific Investigation of Copies, Fakes and Forgeries*, Oxford.

Curtis–Kockelmann–Munro 2005 : Neil G.W. Curtis–Holger Kockelmann–Irmtraut Munro, « The Collection of Book of the Dead Manuscripts in Marischal Museum, University of Aberdeen, Scotland. A Comprehensive Overview », dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 105, p. 49-73.

Dannenfeldt 1959 : Karl H. Dannenfeldt, « Egypt and Egyptian Antiquities in the Renaissance », dans *Studies in the Renaissance* 6, p. 7-27.

Davies 1984 : W. Vivian Davies, *The Statuette of Queen Tetisheri. A Reconsideration, British Museum Occasional Paper* 36, Londres.

Davies 1991-1992 : W. Vivian Davies, « Queen Tetisheri reconsidered », dans *KMT: A Modern Journal of Ancient Egypt* 2/4, p. 54-62.

Delange 2009 : Elisabeth Delange, *Le poignard égyptien dit du Gebel el-Arak*, Paris.

Demarée 2011 : Robert Johannes Demarée, « Commemorative Scarabs of Amenophis III: an Update », dans *Jaarbericht "Ex oriente lux"* 43, p. 25-34.

Depauw 1996 : Marc Depauw, « Rhodesian and Mexican Shawabties in Antwerp », dans *Göttinger Miszellen* 155, p. 15-17.

Description 1821 : *Description de l'Égypte ou recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, Tome III, Paris.

Desti 2004 : Marc Desti (éd.), *Des dieux, des tombeaux, un savant: En Égypte, sur les pas de Mariette Pacha: [Exposition du 10 mai au 30 août 2004, au Château-Musée de Boulogne-sur-Mer]*, Boulogne-sur-Mer.

Dodson 2017 : Aidan Dodson, « The Authenticity of the Canopic Jars of a King Takelot in Leiden », dans *Göttinger Miszellen* 253, 2017, p. 67-75.

Dolińska 1997 : Monika Dolińska, « On some “Embellished” Antiquities in the Egyptian Collection of the Warsaw National Museum », dans *Essays in Honour of Prof. Dr. Jadwiga Lipińska*, Varsovie, p. 275-282.

Drenkhahn 1994 : Rosemarie Drenkhahn, « Ein „höchst merkwürdiger Skarabäus...“ im Kestner-Museum », dans B. M. Bryan – D. Lorton (éd.), *Essays in Egyptology in Honor of Hans Goedicke*, San Antonio, p. 57-60.

Dunham 1933 : Dows Dunham, « An Ancient Egyptian Forgery? », dans *Bulletin of the Museum of Fine Arts Boston* 31, n° 187, p. 79-81.

Eaton-Krauss 2006 : Marianne Eaton-Krauss, « The Berlin Goddess », dans *Göttinger Miszellen* 211, p. 21-23.

Einaudi 2009 : Sylvia Einaudi, *Egitto nascosto: collezioni e collezionisti dai musei piemontesi, [San Secondo di Pinerolo, Castello di Miradolo (21 mars-5 juillet 2009)]*, Cinisello Balsamo.

Eisenberg 1998 : Jerome M. Eisenberg, « Recent Forgeries of Egyptian Shabtis », dans *Minerva* 9/5, p. 34-37.

Engel 1893 : Arthur Engel, *Rapport sur une mission archéologique en Espagne (1891), Nouvelles Archives des Missions Scientifiques et Littéraires*, III, Paris.

Engleheart 1937 : George H. Engleheart, « Two Egyptian Limestone Scarabs found in Wiltshire », dans *The Wiltshire Archaeological & Natural History* 47, n° 164, 1936, p. 412-415.

Engleheart–Newberry 1935 : George Engleheart–Percy Edward Newberry, « Two Scarabs Found in Wiltshire », dans *Man* 35, p. 120-121.

Erman 1929 : Adolf Erman, *Mein Werden und mein Wirken: Erinnerungen eines alten Berliner Gelehrten*, Leipzig.

- Erman** 1933 : Adolf Erman, *Ludwig Borchardt Bibliographie. Zum 70. Geburtstag Ludwig Borchardts am 5. Oktober 1933 zusammengestellt*, Leipzig.
- Erman–Schäfer** 1908 : Adolf Erman–Heinrich Schäfer, « Der angebliche ägyptische Bericht über die Umschiffung Afrikas », dans *Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften* 39, p. 956-967.
- Fabretti–Rossi–Lanzone** 1882 : Ariodante Fabretti, Francesco Rossi, Ridolfo Vittorio Lanzone, *Regio Museo di Torino, Antichità egizie*, Turin.
- Fairholt** 1862 : Frederik William Fairholt, « Spurious Egyptian Antiquities », dans *Proceedings of the Society of Antiquaries of London* 2, 1861-1864, p. 159-161.
- Falck** 2007 : Martin von Falck, « “Made in Egypt”: Fälschungen ägyptischer Kunst zu Beginn des 20. Jahrhunderts am Beispiel einer Sammlung aus Westfalen », dans *Imago Aegypti* 2, p. 33-37.
- Falkiner** 2010 : Richard Falkiner, « Forging into the Past: The V & A's Exhibition of Fake Art and Forgeries », dans *Minerva* 21/2, p. 8-9.
- Fiechter** 2005 : Jean-Jacques Fiechter, *Faux et Faussaires en Art égyptien, Monumenta Aegyptiaca* 11, Turnhout.
- Fiechter** 2006 : Jean-Jacques Fiechter, « The Mystery of the Louvre's Blue Head », dans *Minerva* 17/6, p. 43-44.
- Fiechter** 2009 : Jean-Jacques Fiechter, *Faussaires d'Égypte*, Paris.
- Fiechter** 2010 : Jean-Jacques Fiechter, « Pharaonic Fakery: the Senusret III Forgery Affair Initiated Lawsuits by a Billionaire Collector and Quarrels amongst Leading Experts », *Minerva* 21/4, 2010, p. 16-17.

Finkenstaedt 1988 : Elizabeth Finkenstaedt, « Prehistoric Egyptian Pottery », dans *Bulletin of the Cleveland Museum of Art*, 75/3, p. 75-94.

Fischer 1963 : Henry George Fischer, « Varia Aegyptiaca », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 2, p. 17-51.

Fischer 1974 : Henry George Fischer, « The Mark of a Second Hand on Ancient Egyptian Antiquities », dans *Metropolitan Museum Journal* 9, p. 5-34.

Fischer 1978 : Henry George Fischer, « Quelques prétendues antiquités de l'ancien Empire », dans *Revue d'Égyptologie* 30, p. 78-95.

60

Fischer 1987 : Henry George Fischer, « Encore des Faux », dans *Chronique d'Égypte* 62, n° 123-124, p. 90-99.

Fischer 1997 : Henry George Fischer, « Two Iconographic Questions: Who and When? », dans E. Goring–N. Reeves–J. Ruffle (éd.), *Chief of Seers: Egyptian Studies in Memory of Cyril Aldred*, Londres, New York, p. 138-147.

Fitzenreiter 2014a : Martin Fitzenreiter (éd.), *Authentizität: Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie xv*, Berlin.

Fitzenreiter 2014b : Martin Fitzenreiter, *Original und Fälschung im Ägyptischen Museum der Universität Bonn, Bonner ägyptologische Beiträge 4*, Bonn.

Geominy 2014 : Wilfred Geominy, « Trivialfälschung », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Authentizität: Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie xv*, Berlin, p. 69-71.

- Germer** 2003 : Renate Germer, « Das ungelöste Rätsel einer Kindermumie », dans N. Kloth – K. Martin – E. Pardey (éd.), *Es werde niedergelegt als Schriftstück: Festschrift für Hartwig Altenmüller zum 65. Geburtstag*, Hamburg, p. 133-136.
- Germer – Kischkewitz – Lüning** 1994 : Renate Germer – Hannelore Kischkewitz – Meinhard Lüning, « Pseudo-Mumien der Ägyptischen Sammlung Berlin », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 21, p. 81-94.
- Goedicke – Krauss** 1998 : Christian Goedicke – Rolf Krauss, « Der Denkstein Berlin ÄGM 15699 – eine Ägyptologen-Fälschung », dans *Jahrbuch Preussischer Kulturbesitz* 35, p. 203-220.
- Goedicke** 1975 : Hans Goedicke, « Remarks about a Recent Acquisition », dans *Göttinger Miscellen* 17, p. 27-30.
- Goedicke** 1996 : Hans Goedicke, « The So-Called Ushebtis of King Merneptah », dans *Bulletin de la Société d'Égyptologie Genève* 20, p. 24-27.
- Graff** 2009 : Gwenola Graff, *Les peintures sur vases de Nagada I – Nagada II: nouvelle approche sémiologique de l'iconographie prédynastique*, *Egyptian Prehistory Monographs* 6, Louvain.
- Gräzer Ohara** 2015 : Aude Gräzer Ohara, « Véritable coussin antique, authentique amélioré ou faux? Résultats d'une étude préliminaire menée sur un curieux artefact de la collection d'objets égyptiens de l'Institut d'Égyptologie de Strasbourg (l'objet inédit n°358) », 2015, n° 5, < <http://egypte.unistra.fr/la-collection-de-linstitut-degyptologie/travaux-sur-la-collection/accueil-de-chercheurs-et-de-visiteurs/veritable-coussin-antique-authentique-ameliore-ou-faux-resultats-dune-etude-preliminaire-menee-sur-un-curieux-artefact-de-la-collection-dobjets-egyptiens-de-linstitut-degyptologie-de-strasbourg-lobjet-inedit-n358/>>, consulté le 02 février 2016.

Guéraud–Kuentz 1936 : Octave Guéraud–Charles Kuentz, « Le crépuscule d'un dieu : Harpocrate “χερνιβοπάστης” », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 36, p. 115-123.

Gunn 1938 : Battiscombe Gunn, « A Note on „Eine Bleitafel mit hieroglyphischer Inschrift“ », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 74, p. 147.

Hagen 2010 : Fredrik Hagen, « On Some Fake Hieratic Ostraca », dans *Journal of Egyptian Archaeology* 96, p. 71-82.

Hagen–Ryholt 2016 : Fredrik Hagen, Kim Ryholt, *The Antiquities Trade in Egypt 1880-1930. The H. O. Lange Papers. The Royal Danish Academy of Sciences and Letters. Scientia Danica, Series H. Humanistica* 4, Vol. 8.

Hardwick 2010a : Tom Hardwick, « “The Sophisticated Answer” a Recent Display of Forgeries Held at the Victoria and Albert Museum », dans *Burlington Magazine* 152, n° 1287, p. 406-408.

Hardwick 2010b : Tom Hardwick, « Recent Developments in the Forgery of Ancient Egyptian Art. A review article: Jean-Jacques Fiechter, Faux et faussaires en art égyptien, dans *Monumenta Aegyptiaca* 11, 2005 », dans *Imago Aegypti* 3, p. 31-41.

Hari 1965 : Robert Hari, *Horemheb et la reine Moutnedjemet ou la fin d'une dynastie*, Genève.

Hari 1979 : Robert Hari, « Faux et usage de faux, ou : le commerce des dieux égyptiens », dans *Bulletin de la Société d'Égyptologie de Genève* 1, p. 27-35.

Harrogate's 2004 : « Harrogate's Hidden Treasures », *Archaeology* 57/6, 2004, < <http://archive.archaeology.org/0411/newsbriefs/harrogate.html> >, consulté le 2 février 2016.

Hashesh 2015 : Zeinab S. Hashesh, « The Mummy of Fake King WAH ib ra », dans *Cahiers Caribéens d'Égyptologie* 19-20, p. 125-142.

- Hashesh** 2016 : Hashesh, « Osteological Study of the Mummy of the Fake WAH ib ra at Tell Tebilla (Late Period) », dans *iMedjat* 13, p. 3-5.
- Haslauer** 1998 : Elfriede Haslauer, « Fälschung von Mumien », dans W. Seipel (éd.), *Mumien aus dem alten Ägypten: zur Mumienforschung im Kunsthistorischen Museum*, Milan, p. 25-26.
- Hawass** 2008 : Zahi Hawass, « A Statue of Thutmose II and the God Amun: Genuine or Fake? », dans Z. A. Hawass – K. A. Daoud – S. Abd El-Fattah (éd.), *The Realm of the Pharaohs. Essays in Honor of Tohfa Handoussa, Suppléments aux Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Cahier 37/1*, Le Caire, p. 269-282.
- Helck** 1959 : Wolfgang Helck, « Revision of a Corpus of Inscribed Egyptian Funerary Cones, by N. de Garis Davies and M. F. L. Macadam », dans *Orientalistische Literaturzeitung* 54/7-8, p. 369-373.
- Hernández y Sanahuja** 1855 : Bonaventura Hernández y Sanahuja, *Resúmen histórico-critico de la ciudad de Tarragona desde su fundación hasta la epoca romana: con una explicación de los fragmentos del sepulcro egipcio descubierto en 9 de Marzo de 1850, Tarragona*.
- Herzer** 1971 : Heinz Herzer, « Ein Relief des „Berliner Meisters“ », dans *Objets* 4/5, p. 39-46.
- Hohneck** 2014 : Heimo Hohneck, « Alles für die Katz? Nochmals zum „Katzensarkophag“ des Prinzen Thutmosis », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 141, p. 112–131.
- Hubai** 2000 : Peter Hubai, « Ein neues Apotropaion: eine hermeneutische Fragestellung », dans *Göttinger Miscellen* 222, p. p. 27-40.
- Hüttner** 2013 : Michaela Hüttner, « Zwei Reliefs aus dem Besitz Kaiser Maximilians von Mexiko: Original oder Fälschung? », dans J. Budka – R. Gundacker – G. Pieke (éd.), *Florilegium*

Aegyptiacum—eine wissenschaftliche Blütenlese von Schülern und Freunden für Helmut Satzinger zum 75. Geburtstag am 21. Jänner 2013, Göttingen, p. 193-195.

Johansen 1978 : Flemming Johansen, « Antike portraetter af Kleopatra VII og Marcus Antonius », dans *Meddelelser fra Ny Carlsberg Glyptotek* 35, p. 55-81.

Johansen 2003 : Flemming Johansen, « Portraits of Cleopatra—do they exist? An Evaluation of the Marble Heads Shown at the British Museum in the Exhibition Cleopatra of Egypt: from History to Myth », dans S. Walker—S.-A. Ashton (éd.), *Cleopatra Reassessed, British Museum Occasional Paper* 103, Londres, p. 75-80.

Jones et al. 1990 : Marc Jones—Paul Craddock—Nicolas Barker (éd.), *Fake? The Art of Deception*, Londres.

Josephson 1997 : Jack A. Josephson, « Egyptian Sculpture of the Late Period Revisited », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 34, p. 1-20.

Kákósy 1984 : László Kákósy, compte rendu de « Patrick F. O'Mara, *The Palermo Stone and the Archaic Kings of Egypt. Studies in the Structural Archaeology of Ancient Egypt*, La Canada, [1979] », dans *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* 38.1/2, 1984, p. 251-252.

Kanawati 1987 : Naguib Kanawati, *The Rock Tombs of El-Hawawish: The Cemetery of Akhmim* VII, Sydney.

Kockelmann 2008 : Holger Kockelmann, *Untersuchungen zu den späten Totenbuch-Handschriften auf Mumienbinden. Band II, Handbuch zu den Mumienbinden und Leinenamuletten, Studien zum altägyptischen Totenbuch* 12, Wiesbaden.

Köller 2005 : Klaus Köller, « Beobachtungen zum Berliner Königskopf ÄMP 34431 », dans *Discussions in Egyptology* 61, p. 49-59.

Köller 1993 : Klaus Köller, « Anmerkungen zum „reliefierten Goldblech des Tutanchamun“ », dans *Göttinger Miszellen* 133, p. 79-83.

Komorzynski 1954 : Egon Komorzynski, « Über Fälschungen auf dem Gebiet der ägyptischen Alterumskunde », dans *Mitteilungsblatt der Vereinigung der Bundeskriminalbeamten Österreichs*, Wien, Nr. 52, p. 1-4; Nr. 53-54, p. 4-7; Nr. 55-56, p. 4-6; Nr. 57-58, p. 2-3.

Konrad 2000 : Kirsten Konrad, « Sechs Original-Belege eines Textes in vier Versionen? Zu gefälschten Wildstierjagdtexuten Amenophis'III », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 127, p. 135-141.

Krauss 1986 : Rolf Krauss, « Zwei Beispiele für Echtheitsuntersuchungen an Aegyptica », dans *Jahrbuch Preussischer Kulturbesitz* xxiii, p. 155-173.

Krauss 1987-1988 : Rolf Krauss, « 1913 - 1988: 75 Jahre Büste der NofretEte/Nefret-iti in Berlin », dans *Jahrbuch Preussischer Kulturbesitz* xxiv, p. 87-124.

Krauss 1994 : Rolf Krauss, « Piktogramme des jüngeren Goldhorusnamens von Achenaten », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 121, p. 106-117.

Krauss 1995 : Rolf Krauss, « Zur stilgeschichtlichen Einordnung der Gefässfragmente Berlin ÄGM 15084/15693 und des Messers vom Gebel el-Arak », dans *Mitteilungen der Deutschen Orient-Gesellschaft zu Berlin* 127, p. 151-171.

Krauss 2009a : Rolf Krauss, « Nefertiti's Final Secret », dans *KMT: A Modern Journal of Ancient Egypt* 20/2, p. 18-28.

Krauss 2009b : Rolf Krauss, « Der Berliner „Spaziergang im Garten“ : antiker Murks oder moderne Fälschung? Mit einem Exkurs über Heinrich Schäfers Ägyptenaufenthalt 1898-1901 », dans *PalArch's Journal of Archaeology of Egypt/Egyptology* 6/1, p. 1-20.

Krauss 2012 : Rolf Krauss, « Ludwig Borchardts Fälschungen-Recherche von 1930 aus den Quellen neu erzählt », dans *Egyptian & Egyptological Documents, Archives, Libraries* 3, p. 121-161.

Kruglov 2010 : Alexander V. Kruglov, « Late Antique Sculpture in Egypt: Originals and Forgeries », dans *American Journal of Archaeology Online Museum Review* 114/2, p. 1-9.

Kueny–Yoyotte 1979 : Gabrielle Kueny–Jean Yoyotte, *Grenoble, Musée des Beaux-Arts, collection égyptienne*, Paris.

Lange 1952 : Kurt Lange, *Pyramiden, Sphinx, Pharaonen: Wunder und Geheimnisse um eine grosse Kultur*, Munich.

66

Laroche 2011 : Claude Laroche, « Les destinées des pectoraux de Pyay, scribe du Livre du dieu et scribe de la Maison de vie », dans *La Revue des Musées de France. La Revue du Louvre* fasc. 1, p. 22-31.

Lepsius 1897 : Richard Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien: Text 1. Unteraegypten und Memphis*, Leipzig.

Lilyquist 1988 : Christine Lilyquist, « The Gold Bowl Naming General Djehuty: a Study of Objects and Early Egyptology », dans *Metropolitan Museum Journal* 23, p. 5-68.

Lilyquist 1994 : Christine Lilyquist, « On the Introduction of Hauron in Egypt », dans *Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities* 24, p. 92-99.

Lilyquist 2003 : Christine Lilyquist, *The Tomb of Three Foreign Wives of Tutmosis III, The Metropolitan Museum of Art*, New York, New Haven.

Lindblad 1984 : Ingegerd Lindblad, *Royal Sculpture of the Early Eighteenth Dynasty in Egypt*, Stockholm.

Lipinska 2009 : Jadwiga Lipinska, « Unique or Fake? », dans J. Popielska-Grzybowska–O. Białostocka–J. Iwaszczuk (éd.), *Proceedings of the Third Central European Conference of Young Egyptologists, Egypt 2004, Perspectives of Research, Warsaw 12-14 May 2004*, Pułtusk, p. 123-124.

Lucarelli–Müller-Roth 2014 : Rita Lucarelli–Marcus Müller-Roth, « Forgeries for the Dead: fake specimens of the ancient Egyptian Book of the Dead », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Authentizität: Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie xv*, Berlin, p. 41-50.

Luschan 1906, p. 863-895 : Felix von Luschan, « Bericht über eine Reise in Südafrika », dans *Zeitschrift für Ethnologie* 38, p. 863-895.

Lüscher 1989 : Barbara Lüscher, « Zwei interessante Fälschungen », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 116, p. 58-59.

Malaise 1994 : Michel Malaise, « Questions d'iconographie harpocratique soulevées par des terres cuites d'Égypte gréco-romaine », dans C. Berger–G. Clerc–N. Grimal (éd.), *Hommages à Jean Leclant 3, Bibliothèque d'Étude* 106, Le Caire, p. 373-383.

Marcos Alonso–Pons Mellado 1996 : Carmen Marcos Alonso–Esther Pons Mellado, « Sobre las falsificaciones egipcias de Tarragona a mediados del siglo XIX », dans *Boletín del Museo Arqueológico Nacional* XIV, p. 157-177.

Marold 1988 : Elke Marold, compte rendu de « Peter Ehlebracht, *Die Meisterfälscher von Ägypten*, dans *ART. Das Kunstmagazin* 2, p. 52-64 », dans *Archäologie* 10, 1988, p. 35-37, < <http://kairofamiliennetz.de/papyrus/ptoo7.htm#408> >, consulté le 2 février 2016.

Marshall 2016 : Amandine Marshall, « De l'origine des pseudo-momies, momies factices et autre corps livrés en kit », dans *Archéologia* 547, 2016, p. 62-65.

Marshall 2017 : Amandine Marshall, « Un faux au musée de la Castre », dans *Égypte ancienne* 24, p. 64-69.

Martin 1989 : Geoffrey Thorndike Martin, *The Memphite Tomb of Horemheb, Commander-in-chief of Tut'ankhamun, I. The Reliefs, Inscriptions, and Commentary. Egypt Exploration Society, Excavation Memoir* 55, Londres.

Maspero 1883 : Gaston Maspero, « Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'Instruction publique sur une Mission en Italie », dans *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 4, p. 125-151.

68

Maspero 1899 : Gaston Maspero, « Tête de Cléopâtre découverte à Alexandrie », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 43/2, p. 132-133.

McKnight–McCreesh–Gize 2014 : Lidija M. McKnight–Natalie C. McCreesh–Andrew Gize, « The Weird and the Wonderful – The Scientific Study of a Miniature Mummy », dans *Papers on Anthropology* xxiii, 1, p. 97–107.

Meeks 1993 : Dimitri Meeks, « Deux papyrus funéraires de Marseille (Inv. 292 et 5323) : à propos de quelques personnages thébains », dans *Ancient Egypt and Kush: in Memoriam Mikhail A. Korostovtsev*, Moscou, p. 299-302.

Müller 1989 : Maya Müller, « Über die Büste 23725 in Berlin », dans *Jahrbuch der Berliner Museen, Neue Folge* 31, p. 7-24.

Müller-Roth 2009 : Marcus Müller-Roth, « Original und Fälschung: zwei Krokodile », dans *Göttinger Miscellen* 220, p. 71-76.

Muscarella 2003 : Oscar White Muscarella, « Von Bissing's *Memphis Stela*: a Product of Cultural Transfer? », dans T. Potts–M. Roaf–D. Stein (éd.), *Culture through Objects: Ancient Near Eastern Studies in Honour of P. R. S. Moorey*, Oxford, p. 109-121.

Myer 1894 : Isaac Myer, *Scarabs: the History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabæus in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc.*, Londres.

Nachtergaele 2001 : Georges Nachtergaele, « Deux étiquettes de momies du Musée d'Ekaterinburg », dans *Chronique d'Égypte* 76, n° 151-52, p. 266-272.

Naguib 2007 : Saphinaz-Amal Naguib, « The Shifting Values of Authenticity and Fakes », dans *PalArch's Journal of Archaeology of Egypt/Egyptology* 2/1, p. 1-8.

Nolli–Becker-Colonna 1986 : Gianfranco Nolli–Andreina Leanza Becker-Colonna, *In Defence of the Mansoor-Amarna Collection*, Rome, 1986.

O'Mara [1979] : Patrick F. O'Mara, *The Palermo Stone and the Archaic Kings of Egypt, Studies in the Structural Archaeology of Ancient Egypt*, La Canada.

O'Mara 1986 : Patrick F. O'Mara, « Is the Cairo Stone a Fake? An Example of Proof by Default », dans *Discussions in Egyptology* 4, p. 33-40.

O'Mara 1999a : Patrick F. O'Mara, « The Cairo Stone: Questions of Workmanship and Provenance », dans *Göttinger Miszellen* 168, p. 73-82.

O'Mara 1999b : Patrick F. O'Mara, « The Cairo Stone. II. The Question of Authenticity », dans *Göttinger Miszellen* 170, p. 69-82.

Orsenigo 2014 : Christian Orsenigo, « Un modèle de bateau de la collection de John Wingfield Larking », dans *Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities* 39 (2012-2013), p. 179-186.

Paris 1921 : Pierre Paris, « Le faux sarcophage égyptien de Tarragone », dans *Revue archéologique* 14, p. 146-157.

- Parlasca** 1976 : Klaus Parlasca, « Pseudo-alexandrinische Schuhe, Gefälschte Malereien aus Hadra Vasen », dans *Archäologischer Anzeiger* 91, p. 78-84.
- Parlasca** 2002 : Klaus Parlasca, « Modische Schuhe mit Absätzen im ptolemäischen Ägypten », dans *Chronique d'Égypte* 77, n° 153-154, p. 303-311.
- Perdu–Meffre** 2012 : Olivier Perdu–Raphaelle Meffre, *Le crépuscule des pharaons : chefs-d'œuvre des dernières dynasties égyptiennes : ouvrage publié à l'occasion de l'exposition au Musée Jacquemart-André du 23 mars au 23 juillet 2012*, Bruxelles.
- Pérez-Accino–Sevilla Cueva** 2003 : José-R. Pérez-Accino–Covadonga Sevilla Cueva, « Forgers, Scholars and International Prestige: Ancient Egypt and Spain », dans D. Jeffreys (éd.), *Views of Ancient Egypt since Napoleon Bonaparte: Imperialism, Colonialism and Modern Appropriations*, Londres, p. 95-105.
- Petaros et al.** 2015 : Anja Petaros–Ivor Janković–Fabio Cavalli–Gordana Ivanac–Boris Brkljačić–Mislav Čavka, « Mummified Remains from the Archaeological Museum in Zagreb, Croatia. Reviewing Peculiarities and limitations of Human and Non-Human Radiological Identification and Analysis in Mummified Remains », dans *Journal of Forensic and Legal Medicine* 35, p. 59-60.
- Pierrat-Bonnefois–Biron** 2003 : Geneviève Pierrat-Bonnefois–Isabelle Biron, « La tête égyptienne en verre bleu : la conclusion d'une enquête », dans *La Revue du Louvre. La Revue des Musées de France* fasc. 3, p. 27-37.
- Pietri** 2017 : Renaud Pietri, « Pseudo-serviteurs funéraires tardifs ou faux d'époque moderne? », dans *Égypte, Afrique & Orient* 84, p. 9-16.
- Piombino-Mascali et al.** 2015 : Dario Piombino-Mascali–Lidija McKnight–Aldona Snitkuvienė–Rimantas Jankauskas–Algirdas Tamošiūnas–Ramūnas Valančius–Wilfried Rosendahl–Stephanie

Panzer, « From Egypt to Lithuania: Marija Rudzinskaitė-Arcimavičienė's Mummy and its Radiological Investigation », dans I. Salima–J. Kaiser, R. Walker (éd.), *Egyptian Bioarchaeology: Humans, Animals, and the Environment*, Leyde, p. 95-104.

Prisse d'Avennes 1846 : Émile Prisse d'Avennes, « Collections d'antiquités égyptiennes au Kaire », dans *Revue archéologique* 2, p. 729-730.

Quémereuc 1992 : Marie-Dominique Quémereuc, *Collections Égyptiennes. Musée de Guéret*, Guéret.

Quibell 1932 : James Edwards Quibell, « Loose Ends », dans *Studies Presented to F.Ll. Griffith*, Londres, p. 480-484.

Quirke 1997 : Stephen Quirke, « Modern Mummies and Ancient Scarabs. The Egyptian Collection of Sir William Hamilton », dans *Journal of the History of Collections* 2, p. 253-262.

Quirke 2014 : Stephen Quirke, « A Stratigraphic Approach to Authentication », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Authentizität: Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* xv, Berlin, p. 61-67.

Rammant-Peeters 1998 : Agnès Rammant-Peeters, « "L'affaire Cléopâtre" ou comment la photographie sert de véhicule à l'imagination du XIX^e siècle », dans W. Clarysse–A. Schoors–H. Willems (éd.), *Egyptian Religion: The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur, Orientalia Lovaniensia Analecta* 85, Louvain, p. 1449-1457, pl. 1.1-1.2.

Ramond 1976 : Pierre Ramond, « Á propos d'un papyrus invraisemblablement faux! », dans *Revue d'Égyptologie* 28, p. 162-164.

Ranke 1938 : Hermann Ranke, « Eine Bleitafel mit hieroglyphischer Inschrift », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 74, p. 49-51.

Raven 1984-1985 : Maarten Jan Raven, « Een 'Egijptische momie' uit de collectie Willem Bentinck », dans *Oudheidkundige Mededelingen uit het Rijksmuseum van Oudheden* 65, p. 9-17.

Reeves 2001 : Nicholas Reeves, *Les grandes découvertes de l'Égypte ancienne. Une chronique année par année*. Traduit de l'anglais par Nathalie Baum, Monaco.

Regert–Guerra 2015 : Martine Regert–Maria-Filomena Guerra, *Physico-chimie des matériaux archéologiques et culturels*, Paris.

Rhind 1852 : Alexander Henry Rhind, *Thebes, its Tombs and their Tenants Ancient and Present, Including a Record of Excavations in the Necropolis*, Londres.

Russmann 1997 : Edna R. Russmann, « Two Bracelets with Anachronistic Cartouches, with Remarks on Kushite Royal Jewelry and on the Commemoration of Kushite Kings in Egypt », dans *Bulletin of the Egyptological Seminar* 13, p. 47-58.

Russmann 2009 : Edna R. Russmann, *Unearthing the Truth: Egypt's Pagan and Coptic Sculpture*, Brooklyn.

Sachs 1973 : Samuel Sachs, *Fakes and Forgeries, The Minneapolis Institute of Arts, July 11–September 29*, Minneapolis.

Sandri 2010 : Sandra Sandri, « Echt oder falsch? Hieroglyphische Inschriften auf gräko-ägyptischen Terrakotten », *Chronique d'Égypte* 85, n° 169-170, p. 314-330.

Scamuzzi 1946 : Ernesto Scamuzzi, « Frammento di piccolo obelisco con iscrizioni egizie, rinvenuto ad Albenga », dans *Rivista di Studi Liguri* XII, 1-3, p. 91-93.

Schäfer 1906 : Heinrich Schäfer, « Die angebliche ägyptische Figur aus Rhodesia », dans *Zeitschrift für Ethnologie* 38, p. 896-904, pl. XII, 1-2.

- Schäfer** 1918 : Heinrich Schäfer, « Altes und Neues zur Kunst und Religion von Tell el-Amarna », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 55, p. 1-43.
- Schäfer** 1931 : Heinrich Schäfer, « Ein angeblicher Skarabäus Thutmosis des IV mit Nennung des Gottes Aton », dans *Orientalistische Literaturzeitung* 34/9-10, p. 788-791.
- Schlögl–Sguaitamatti** 1977 : Hermann Alexander Schlögl–Michel Sguaitamatti, *Arbeiter des Jenseits: Ägyptische Totenfiguren (Uschebtis)*, *Archäologische Sammlung der Universität Zürich*, Zurich, p. 22-30.
- Schorsch** 1988a : Deborah Schorsch, « An Egyptian Ibis Sarcophagus in the Virginia Museum of Fine Arts: a Technical Report », dans *Arts in Virginia* 28, p. 48-59.
- Schorsch** 1988b : Deborah Schorsch, « Technical Examinations of Ancient Egyptian Theriomorphic Hollow Cast Bronzes: Some Case Studies », dans S. C. Watkins–C. E. Brown (éd.), *Conservation of Ancient Egyptian Materials: Preprints of the Conference Organised by the United Kingdom Institute for Conservation, Archaeology Section, Held at Bristol, December 15-16th, 1988*, Londres, p. 41-50.
- Schoske–Wildung** 1983 : Sylvia Schoske–Dietrich Wildung, *Zeitung zur Sonderausstellung Falsche Faraonen, 400 Jahre Fälschungsgeschichte, Staatlichen Sammlung Ägyptischer Kunst, München 21.07–31.10.1983*, Munich.
- Schoske** 1984 : Sylvia Schoske, « Fälschungen altägyptischer Kunst–Kriterien ihrer Entdeckung », dans *Kunstjahrbuch der Stadt Linz*, p. 18-23.
- Sesana** 1997 : Angelo Sesana, « Une curieuse inscription grecque au Ramesseum », dans *Memnonia* 8, p. 119-126.
- Spiegelberg** 1923 : Wilhelm Spiegelberg, « Eine merkwürdige Fälschung », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 58, p. 158-160.

Stachelin 2009 : Elisabeth Stachelin, « Die Statuengruppe von Tjenti und Iimeretef: Eine Ehrenrettung », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 136, p. 160-172.

Stanwick 2002 : Paul Edmund Stanwick, *Portraits of the Ptolemies: Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin.

Steindorff 1947 : George Steindorff, « Fakes and Fates of Egyptian Antiquities: A Supplement to the Catalogue of Egyptian Sculpture », dans *The Journal of the Walters Art Gallery* 10, p. 52-59.

Sternberg El-Hotabi–Witthuhn 2013 : Heike Sternberg El-Hotabi–Orell Witthuhn, « Eine Bleitafel aus Sizilien: moderne Fälschung oder römerzeitliche Kopie der Bentreschstele? », dans *Göttinger Miscellen* 239, p. 91-114.

Stewart 1995 : Harry M. Stewart, *Egyptian Shabtis, Shire Egyptology* 23, Princes Risborough.

Stierlin 2008 : Henri Stierlin, *Le buste de Néfertiti: Une imposture de l'égyptologie?*, Paris.

Strouhal–Vyhnánek 1980 : Eugen Strouhal–Lubos Vyhnánek, *Egyptian Mummies in Czechoslovak Collections, Acta Musei Nationalis Pragae* 35/1-4, Prague.

Tarragona Two-Step [2009] : *Tarragona Two-Step*, dans < <http://archive.archaeology.org/online/features/hoaxes/tarragona.html> >, mis à jour en 2009, consulté le 2 février 2016.

Terrace 1964 : Edward Lee Bockman Terrace, « Recent Acquisitions in the Department of Egyptian Art », dans *Bulletin of the Museum of Fine Arts* 62, n° 328, p. 49-55.

Tomorad 2006 : Mladen Tomorad, « Shabtis from Roman Provinces Dalmatia and Pannonia and their Role in Egyptian Cults during Roman Empire. Shabtis in Croatian Museum and Private Collections », dans H. Györy (éd.), *Aegyptus et Pannonia III: acta symposii anno 2004*, Budapest, p. 277-307.

- Traunecker** 2012 : Claude Traunecker, « Les Tablettes “étrusques” de Louqsor : d’authentiques vrais faux antiques ? », dans C. Zivie-Coche–I. Guermeur (éd.), « *Parcourir l'éternité* » : hommages à Jean Yoyotte, *Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences religieuses* 156. *Histoire et Prosopographie de la Section des Sciences religieuses* 8, Turnhout, p. 1007-1030.
- Van de Walle** 1980 : Baudouin Van de Walle, « L'histoire véridique des faux scarabées de Néchao », dans B. Van de Walle–L. Limme–H. de Meulenaere, *La collection égyptienne : les étapes marquantes de son développement*, Bruxelles, p. 81-92.
- Van de Walle–Limme–de Meulenaere** 1980 : Baudouin Van de Walle–Luc Limme–Herman de Meulenaere, *La collection égyptienne : les étapes marquantes de son développement*, Bruxelles.
- Van der Spek** 2008 : Kees Van der Spek, « Faked *antikas* and “modern antiques” », dans *Journal of Social Archaeology* 8/2, p. 163-189.
- Vandier** 1958 : Jacques Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne. Tome III. Les grandes époques : la statuaire*, Paris.
- Voss** 2012 : Susanne Voss, « Archäologie und Politik am Nil: Nofretete und das Kaiserlich Deutsche Institut für ägyptische Altertumskunde in Kairo: eine Analyse », dans *Antike Welt* 6, p. 17-22.
- Voss** 2014 : Susanne Voss, « Ludwig Borchardts Berichte über Fälschungen im ägyptischen Antikenhandel von 1899 bis 1914: Aufkommen, Methoden, Techniken, Spezialisierungen und Vertrieb », dans M. Fitzenreiter (éd.), *Authentizität: Artefakt und Versprechen in der Archäologie, Workshop vom 10. bis 12. Mai 2013, Bonn, Ägyptisches Museum der Universität Bonn, Internet-Beiträge zur Ägyptologie und Sudanarchäologie* xv, Berlin, p. 51-60.
- Wakeling** 1912 : T. G. Wakeling, *Forged Egyptian Antiquities*, Londres.
- Warnemünde** 2010 : Gitta Warnemünde, « Die Büste der Nofretete », dans *Kemet* 3, p. 1-6.

- Weil** 2014 : Sabrina Weil, « Aneignung: Der Kairener „Klappaltar“. Einzigartig oder variierte Komposition? », dans M. Fitzenreiter, *Original und Fälschung im Ägyptischen Museum der Universität Bonn, Bonner ägyptologische Beiträge* 4, Bonn, p. 103-106.
- Wernick** 2010 : Nicholas Wernick, compte rendu de « Jean-Jacques Fiechter, *Egyptian Fakes: Masterpieces that Duped the Art World and the Experts Who Uncovered Them*, Paris, 2009 », dans *Journal of the American Oriental Society* 130/3, p. 495.
- Whitehouse** 1987 : Helen Whitehouse, « A Forgery Exposed », dans *Discussions in Egyptology* 9, p. 63-68.
- Whitehouse** 1989 : Helen Whitehouse, « Egyptology and Forgery in the Seventeenth Century. The Case of the Bodleian Shabti », dans *Journal of the History of Collections* 2, p. 187-195.
- Wiedemann** 1916a : Alfred Wiedemann, « Ein Skarabäus zu Cambridge », dans *Orientalistische Literaturzeitung* 19/5, p. 129-131.
- Wiedemann** 1916b : Alfred Wiedemann, « Eine „ägyptische“ Schale », dans *Orientalistische Literaturzeitung* 19/3, p. 65-70.
- Wiedemann** 1931 : Alfred Wiedemann, « Neuzeitliche Fälscherkünste », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 67, p. 122-126.
- Wildung** 1974 : Dietrich Wildung, « Zwei Stelen aus Hatschepsuts Frühzeit », dans *Festschrift zum 150jährigen Bestehen des Berliner Ägyptischen Museums, Staatliche Museen zu Berlin, Mitteilungen aus der Ägyptischen Sammlung* VIII, p. 255-268, pl. 34-35.
- Wildung** 2000a : Dietrich Wildung, « Namenlos und trotzdem falsch », dans *Amun. Magazin für die Freunde der Ägyptischen Museen* 6, p. 10-14.
- Wildung** 2000b : Dietrich Wildung, « Trauerspiel um Trauerrelief », dans *Amun. Magazin für die Freunde der Ägyptischen Museen* 7, 2000, 4-5, 8-9.

Wilkinson 2008 : Richard H. Wilkinson, *Egyptian Scarabs, Shire Egyptology* 30, Oxford.

Wilkinson 2000 : Toby A. H. Wilkinson, *Royal Annals of Ancient Egypt. The Palermo Stone and its Associated Fragments*, Londres, New York.

Williams 1924 : Caroline Ransom Williams, *Gold and Silver Jewelry and Related Objects, Catalogue of Egyptian Antiquities [Abbott Collection]. Numbers 1–160*, New York.

Yan–Clarysse 2006 : Haiying Yan–Willy Clarysse, « Ägypten in der Verbotenen Stadt: Der kaiserliche Beamte Duan Fang brachte zu Anfang des 20. Jhs. zahlreiche Aegyptiaca nach China », dans *Antike Welt* 37/1, p. 51.

Yeivin 1934 : Shmuel Yeivin, « Miscellanea archæologica », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 34, p. 114-124.

Yoyotte 1956 : Jean Yoyotte, « Plaidoyer pour l'authenticité du scarabée historique de Shabako », dans *Biblica* 37, 1956, p. 457-476 ; réimprimé dans J. Yoyotte–I. Guermeur (éd.), *Histoire, géographie et religion de l'Égypte ancienne: opera selecta, Orientalia Lovaniensia Analecta* 224, Louvain, p. 94-95.

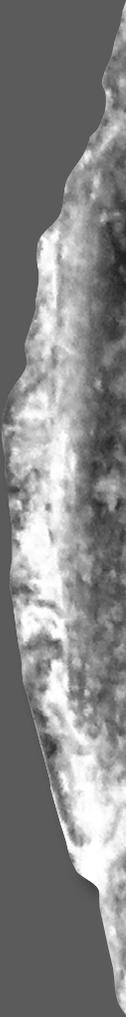
Zauzich 1987 : Karl-Theodor Zauzich, « Verteidigung eines Mumienbildes », dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 114, p. 95-100.

Zorn 2009 : Olivia Zorn, « Antikes Pasticcio oder moderne Fälschung? Eine sogenannte Totenbahre aus dem Ägyptischen Museum », dans U. Peltz–O. Zorn (éd.), *Kulturgüterhalten: Restaurierung archäologischer Schätze an den Staatlichen Museen zu Berlin*, Mainz, p. 115-120.

198

**La tendance
archaisante
en Égypte aux
époques tardives:
art de la copie
ou de l'imitation?**

Olivier Perdu





L'archaïsme observé en Égypte aux époques tardives est un phénomène de grande ampleur — sans commune mesure par sa durée, le nombre et la diversité de ses illustrations avec les précédentes manifestations de cette tendance¹ — qu'il est difficile d'appréhender tant il est complexe. C'est d'autant plus vrai qu'il coexiste avec d'autres courants² dont l'influence peut se conjuguer avec la sienne sur un même témoignage³. Cette situation se reflète dans le fait qu'on n'est toujours pas parvenu à en livrer une étude d'ensemble. La seule monographie qui lui est entièrement consacrée se concentre sur sa dernière phase⁴, dont elle est en outre loin d'avoir considéré tous les aspects⁵. Sinon l'attention qu'il suscite se solde généralement par des travaux beaucoup plus modestes — articles, chapitres ou notices inclus dans divers types de publications⁶ — auxquels s'ajoutent de multiples commentaires disséminés çà et là. Les hésitations et divergences que révèlent ces contributions sont elles-mêmes significatives de l'embarras qu'il provoque.

Si les problèmes posés par l'archaïsme sont nombreux, ils sont surtout délicats à résoudre, à commencer par l'identification de ses manifestations, auquel tous les autres sont liés. On doit en effet reconnaître qu'on a eu tendance à lui imputer tout ce qui rappelle le passé, même si d'autres explications sont envisageables⁷. Autrement les difficultés se résument à cinq, la première touchant la période durant laquelle cette vogue a été suivie. Si un accord s'est assez vite dégagé pour fixer son terme à la fin de la XXVI^e dynastie, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le moment

1 Voir en dernier lieu Kahl 2010, p. 5-6.

2 Le plus important étant représenté par les suites du courant s'inspirant du Nouvel Empire qui prédomine avant la fin de la période libyenne; se reporter aux références réunies *infra*, n. 3, p. 202. Faute d'établir cette distinction, on a eu tendance à assimiler à des manifestations de l'archaïsme les œuvres illustrant le maintien de l'influence du Nouvel Empire pendant la période durant laquelle cette mode antiquisante a eu cours; voir les références réunies *infra*, n. 1, p. 202.

3 Cf. Jurman 2009, p. 130. Retenir notamment la statue commentée dans Terrace–Fischer 1970, p. 160, qui est influencée à la fois par le courant archaïsant et celui inspiré par le Nouvel Empire.

4 Il s'agit de l'ouvrage de Der Manuelian 1994.

5 Comme le constate De Meulenaere 1998, p. 282 et 287.

6 Se reporter aux travaux d'Assmann, Brunner, De Meulenaere, Josephson, Jurman, Kahl, Morkot, Nagy, Russmann et Török mentionnés dans la bibliographie qui sont consacrés à ce sujet.

7 Cf. Kahl 2010, p. 1, et Perdu 2016a, qui évoquent respectivement des exemples de copies de textes et de représentations.

où elle a débuté. Après l'avoir situé à la XXV^e dynastie¹, on a admis depuis peu de la reporter à la fin de l'époque libyenne², alors que subsiste l'idée d'un courant limité à l'époque saïte³, à l'opposé de celle qui ne voit dans cette période que son ultime étape : celle qui marque son apogée⁴ ou, au contraire, l'amorce de son déclin⁵. Sur le plan géographique, si personne ne conteste que cette mode s'est étendue à l'ensemble du pays en concernant aussi bien la sphère royale que privée, on s'interroge toujours sur l'endroit où elle a pris naissance. L'hypothèse, si séduisante soit-elle, de lier son apparition à Memphis⁶, où se concentrent les plus vieux témoignages du passé, reste encore à démontrer⁷. Ce point est d'autant moins aisé à clarifier que les premières manifestations de l'archaïsme dans le Nord et dans le Sud ne sont pas éloignées dans le temps⁸, ce qui pourrait éventuellement laisser penser qu'il a vu le jour quasi simultanément dans les deux moitiés de l'Égypte. Les domaines où cette mode se manifeste sont eux-mêmes difficiles à cerner, leur énumération variant d'un auteur à l'autre, surtout en ce qui concerne les détails⁹. Et il en va pareillement des périodes où elle puise son inspiration, même si la plupart des spécialistes considèrent qu'elles se limitent à l'Ancien et au Moyen Empire¹⁰. Certains n'hésitent

-
- 1 Cf. Drioton–Vandier 1938, p. 589 ; Bothmer 1960, p. xxxvii ; Terrace–Fischer 1970, p. 160 ; Török 1997, p. 189 sq. ; Assmann 2002, p. 340 sq.
 - 2 Cf. Jurman 2009, p. 129-132 ; Morkot 2007, p. 160 ; Payraudeau 2007, p. 150-152. Cette perspective avait été néanmoins envisagée depuis assez longtemps par plusieurs spécialistes ; cf. Steindorff 1939, p. 33 ; Brunner 1970, p. 151-152 ; Yoyotte 1971b, p. 50 ; Fazzini 1972, p. 64 et 65, n. 74 ; Redford 1985, p. 6, n. 12 ; Yoyotte 1987b, p. 75 ; Yoyotte 1989a, p. 125-130 ; Morkot 2003, p. 87 ; Russmann 2004, p. 43.
 - 3 Cf. De Meulenaere 2003, p. 61.
 - 4 Cf. Nagy 1973, p. 53.
 - 5 Cf. Josephson 2001, p. 111 ; Jurman 2009, p. 131.
 - 6 Cf. De Meulenaere 1998, p. 282 ; De Meulenaere 2003, p. 61 ; Morkot 2003, p. 87 et 93 ; Russmann 2004, p. 43.
 - 7 Il n'en est pas moins vrai que l'archaïsme a joui d'une grande faveur dans la région memphite, comme l'a remarqué Zivie-Coche 1991, p. 94.
 - 8 Voir *infra*, n. 9, p. 249.
 - 9 Comparer Drioton–Vandier 1938, p. 588-591, Brunner 1973, col. 389-393, Nagy 1973, p. 53-63, Josephson 2001, p. 110-113, et Kahl 2010, p. 2-3.
 - 10 À la suite de Drioton–Vandier 1938, p. 589 ; Brunner 1973, col. 389. L'influence jugée prédominante est néanmoins celle de l'Ancien Empire, dont les premières réalisations ont surtout retenu l'attention ; cf. Russmann 2004, p. 43 ; Jurman 2009, p. 131, n. 111.

pas en effet à ajouter le Nouvel Empire¹, bien que cette proposition soit en contradiction avec la nature même du phénomène, qui suppose le retour à un passé tombé dans l'oubli². Le souvenir de cette période s'est en effet perpétué au-delà de la disparition des derniers Ramessides, allant même jusqu'à marquer durablement de son empreinte la domination libyenne³. La dernière difficulté liée à notre compréhension de l'archaïsme tient à la façon dont il se traduit ou, plus précisément, à la manière dont ce qu'il produit s'inspire du passé. C'est le problème inhérent à ce genre de mode, le modèle dont on s'inspire pouvant aussi bien être copié fidèlement qu'imité en prenant avec lui une certaine liberté. La question n'est pas tranchée car si la deuxième éventualité est généralement privilégiée⁴, la première n'est pas pour autant exclue au vu des quelques copies qui ont pu être portées par certains au crédit de l'archaïsme⁵.

202

Comme l'orientation du colloque nous en offre l'opportunité, on peut revenir sur ce sujet en s'interrogeant sur la façon dont l'archaïsme s'inspire du passé dans chacun des domaines qu'il touche. Il est d'autant plus important qu'il est susceptible d'apporter un nouvel éclairage sur le sens de cette mode qui divise toujours, comme le rappellent les diverses interprétations qu'elle continue de susciter⁶. Si certains l'analysent comme une façon de revenir à un âge d'or⁷ ou de se raccrocher à un passé

1 Cf. Der Manuelian 1994, p. 18-24, doc 9-12, 28-33, doc 14 et 35-51, doc 16;

Josephson 2001, p. 111; Russmann 2004, p. 43. C'est la conséquence du rattachement à l'archaïsme de plusieurs témoignages repérés à Thèbes, qui réunissent à la fois des statues inspirées par le Nouvel Empire et des reliefs copiés sur des monuments de cette période.

2 Cf. Josephson 2001, p. 109; Kahl 2010, p. 1-2.

3 Cf. Josephson 2001, p. 110-111; Fazzini 2002, p. 354; Morkot 2003, p. 93-95; Russmann 2004, p. 43; Morkot 2007, p. 160. L'influence du Nouvel Empire n'a d'ailleurs pas totalement disparu avec la fin de cette période; voir *supra*, n. 2, p. 200.

4 Cf. Russmann 2004, p. 40, et Kahl 2010, p. 1-2.

5 Tels Drioton-Vandier 1938, p. 588 et 591; Der Manuelian 1994, p. 18-51; Josephson 2001, p. 113; Morkot 2003, p. 79-80 et 90.

6 Les hypothèses d'abord avancées sont rappelées dans Brunner 1973, col. 393-394, et Neureiter 1994, p. 222-234.

7 Cf. Brunner 1970; el-Enany 2007, p. 535.

incarnant la tradition¹, d'autres préfèrent y voir l'expression d'une simple nostalgie² ou une manœuvre conçue par la classe dirigeante pour restaurer son autorité³.

La production artistique

Les œuvres en deux ou trois dimensions, qu'elles soient royales ou privées, sont par nature celles où l'empreinte de l'archaïsme est le plus visible. Elles sont aussi celles où l'influence de cette mode a été le plus commentée, ce qui permet d'aller à l'essentiel et de se concentrer sur les diverses façons dont elle se manifeste dans ce domaine en ne retenant que les témoignages les plus significatifs.

Les reliefs royaux

Dès le début de la vogue archaïsante, on dispose d'un exemple représentatif avec un fragment de relief memphite représentant un roi Chéchonq — très probablement le cinquième⁴ — rendant hommage à Sekhmet, suivi d'un pontife de Ptah⁵. La scène en soi n'a rien d'archaïsant. La présence auprès du souverain du haut responsable du clergé local est un détail observé par ailleurs à l'époque libyenne, que ce soit à Memphis ou à Thèbes, qui reflète une évolution de la situation politique entamée à la fin du Nouvel Empire⁶. En revanche, comme cela a déjà été signalé, divers détails trahissent l'influence des hautes époques. La façon de reproduire le corps du roi et celui de son accompagnateur — avec des épaules larges, un torse allongé, une taille étroite et de robustes membres inférieurs aux détails anatomiques bien marqués — relève d'une tradition inaugurée à l'Ancien Empire qui s'est maintenue au Moyen Empire

203

¹ Cf. Der Manuelian 1994, p. 1 ; Josephson 2001, p. 111 et 113 ; Russmann 2004, p. 44.

² Cf. De Meulenaere 2003, p. 61.

³ Cf. Neureiter 1994, p. 234-254.

⁴ Suivant Jurman 2009, p. 120-121 et 128, qui réfute à bon escient son attribution à Chéchonq III jusqu'alors admise.

⁵ Caire JE 46915 ; reproduit récemment par Jurman 2009, p. 137, et analysé dans Fazzini 1997, p. 122-124, Fazzini 2002, p. 351-355, et Jurman 2009, p. 120-121.

⁶ Voir *e.g.* Epigraphic Survey 1954, pl. 11, et Löhr-Müller 1972, pl. 45, n° 73 (où le personnage derrière le roi doit être identifié au pontife de Ptah Mérenptah), en retenant le commentaire de Fazzini 2002, p. 352.

avant de disparaître au Nouvel Empire¹. Et il en va de même du corps de la déesse, dont la silhouette longiligne rappelle surtout l'Ancien Empire². Par ailleurs, même si cela a moins retenu l'attention, la tenue du roi est également révélatrice de l'influence des plus hautes époques. Il porte non seulement un corselet à bretelle unique, parure apparue très tôt³ que ses prédécesseurs portent épisodiquement jusqu'à l'époque amarnienne⁴, mais aussi un pagne à tablier triangulaire dont la représentation détaillée montre qu'il est dépourvu, comme à l'Ancien Empire⁵, du devant ouvert qui lui est régulièrement associé à partir de la XII^e dynastie⁶. En revanche, la combinaison de ces deux vêtements reste une innovation dont ce relief apporte le plus ancien exemple connu⁷, avant qu'elle ne connaisse une assez large diffusion⁸. En fait seule la tête du souverain échappe à l'influence de l'archaïsme, les traits de son visage, sa barbe et sa coiffe étant des détails bien attestés avant les débuts de cette mode. Il reste encore à observer que le caractère archaïsant du témoignage se vérifie également dans les inscriptions au sujet de l'unique cartouche qui accompagne le souverain. Comme aux hautes époques, il repose sur une base vaguement trapézoïdale⁹ et le nom royal qu'il contient est dépourvu de toute épithète¹⁰.

À la même période, mais cette fois à Thèbes, on dispose d'une représentation comparable grâce à une scène d'embrasement réunissant la déesse Nekhbet et Osorkon III, qui apparaît sur le montant est de l'avant-porte du temple d'Osiris *hꜥꜥ dt* à Karnak¹¹ (fig. 1). L'aspect archaïsant de l'image royale ne ressort pas seulement de sa silhouette et de la manière dont ses membres inférieurs sont détaillés qui rappellent celle

1 Cf. Fazzini 2002, p. 353-354; Jurman 2009, p. 120-121.

2 Cf. Fazzini 2002, p. 354.

3 Voir Dunn Friedman 1995, p. 3, fig. 2b (Djéser), et 5, fig. 3a (Narmer).

4 Cf. Fazzini 1997, p. 124.

5 Voir *e.g.* Brinkmann 2010, p. 192, 196, 200, 203 et 207; Weill 1912, pl. VII. C'est d'ailleurs le même vêtement que les particuliers portent parallèlement; cf. Vandier 1958, p. 110.

6 Cf. Bonnet 1917, p. 39; Evers 1929, p. 40. Il y en a notamment de multiples exemples dans la chapelle de Sésostri I^{er} à Karnak.

7 Cf. Fazzini 1997, p. 124.

8 Voir *e.g.* Leclant 1965, pl. XL et XLIV, B; Myśliwiec 1988, pl. XXXII, a.

9 Voir *infra*, n. 1, p. 235.

10 Voir *infra*, p. 236-229.

11 Document inédit dont Frédéric Payraudeau m'a aimablement communiqué une photo reproduite fig. 1.



205

Fig. 1 Scène du montant est de l'avant-porte du temple d'Osiris *hks dt* à Karnak (photo Alexandre Rabot).

de Chéchonq V à Memphis. Il tient également à un détail de son costume, le devant de perles suspendu à sa ceinture — ici très stylisé — étant un attribut royal bien connu aux hautes époques qui n'apparaît plus au Nouvel Empire que dans le temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari (huit scènes dont quatre d'embrasement) et celui de Séthi I^{er} à Abydos (deux scènes)¹. La parenté avec le précédent relief est en outre illustrée par le fait que la légende associée à Osorkon III présente les mêmes traits d'archaïsme que celle se rapportant à Chéchonq V.

Ces témoignages sont d'autant plus exemplaires que les observations qu'ils suscitent peuvent être faites à propos de bien d'autres reliefs royaux archaïsants, qu'ils datent de la fin de la période libyenne², de la XXV^e dynastie³ ou de la suivante⁴.

Les statues royales

206

La façon dont l'archaïsme marque les reliefs royaux se retrouve aussi dans les statues royales, où cette mode influence aussi bien leur iconographie que leur style, comme en témoigne l'une de ses premières manifestations dans ce domaine. Il s'agit d'une statuette fragmentaire, découverte à Memphis, qui a été identifiée comme une représentation d'Osorkon IV⁵ (fig. 2). En apparaissant debout avec les membres supérieurs tombant sur les côtés, le souverain adopte une attitude traditionnelle pour ne pas dire banale, mais quelques détails font de son image une parfaite illustration de l'archaïsme. Non seulement ce qui subsiste de son corps s'inscrit dans le style des hautes époques⁶, rappelant ainsi ce que nous pouvons déjà remarquer sur une effigie de Chéchonq V⁷, mais son pagne *chendjyt* aux plis rehaussés par des chevrons est aussi propre à l'Ancien Empire, où rois

1 Cf. Patch 1995, p. 94-101.

2 Voir *e.g.* Perdu 2012, à compléter avec les commentaires de Morkot 2007, p. 158-159, et Jurman 2009, p. 130.

3 Voir *e.g.* Myśliwiec 1988, pl. xxxii.

4 Voir *e.g.* Mogensen 1918, pl. xviii.

5 Londres, University College 13128 ; publication dans Brandl 2011, auquel on doit son rattachement à Osorkon IV (une attribution à Pami n'est cependant pas exclue, comme Raphaële Meffre a pu me le rappeler).

6 Les détails encore visibles du membre inférieur droit sont à cet égard révélateurs. Considérer par ailleurs les remarques de Brandl 2012, p. 85-86, § 5.

7 Cambridge, Fitzwilliam Museum E.6.1969 ; reproduite dans Vassilika 1995, p. 97.



207

Fig. 2 Statuette fragmentaire Londres, University College 13128
(copyright Petrie Museum – University College Londres).

comme particuliers en sont dotés¹. En fait seule la matière de la statuette reflète l'époque de sa fabrication puisqu'il s'agit d'une variété de faïence (glassy faïence) produite suivant une technique mise au point à l'époque libyenne². Au premier coup d'œil il est donc impossible de la tenir pour une œuvre de l'Ancien Empire, même si elle en a l'apparence.

Ce que nous venons d'observer sur ce dernier témoignage, nous pouvons le constater sur d'autres statues royales influencées par l'archaïsme. À la XXV^e dynastie, on a l'exemple d'une grande effigie de Taharqa provenant du Gebel Barkal³. Si l'aspect banal de la statue reste le fait de son attitude, son caractère archaïsant demeure également lié à son style et à son iconographie, le traitement de son corps et le pagne *chendjyt* qu'elle revêt étant l'un et l'autre typiques de l'Ancien Empire. Néanmoins, comme son état de conservation permet de le constater, sa date ressort cette fois de sa physionomie très particulière⁴ et de sa couronne constituée d'un bonnet à double uraeus surmonté de quatre grandes plumes⁵, qui sont l'une et l'autre typiques de la domination kouchite. Comme sur les reliefs royaux, la tête reste ainsi le meilleur reflet de l'époque du monument.

Les reliefs privés

Les reliefs privés subissent l'influence de l'archaïsme comme les royaux, à ce détail près qu'ils livrent des exemples où cette influence s'étend à l'ensemble de la scène, qui peut ainsi passer pour une copie. Ceux-ci prennent pour modèles les représentations de repas funéraire apparues sur les stèles-pancartes des premières dynasties⁶, puis régulièrement reproduites durant les hautes époques sur les fausses-portes, les parois des tombes ou les simples stèles à sommet cintré⁷. Le défunt — d'abord seul, puis parfois en couple — est

¹ Cf. Brandl 2011, p. 15.

² Cf. Brandl 2011, p. 13, § 3.

³ Khartoum, Sudan National Museum 1841 ; présentation dans Dunham 1970, p. 17, n° 3, et pl. VII-VIII.

⁴ Cf. Russmann 1974, p. 17.

⁵ Cf. Russmann 1974, p. 28, 33 et 35 ; Morkot 2007, p. 155-156, § 2-3. Cette situation rappelle celle observée *supra*, p. 204.

⁶ Voir Vandier 1952, p. 733-774.

⁷ Voir Vandier 1954, p. 411-413, 446-462 et 492-498, avec de multiples variantes plus on avance dans le temps. Sur les stèles cintrées, le thème du repas funéraire s'imposera jusqu'à la fin du Moyen Empire, celui de l'hommage opposant

représenté assis devant un guéridon chargé d'aliments — des pains d'abord, puis de plus en plus souvent des produits de toutes sortes — vers lequel il tend une main, l'autre étant généralement ramenée près du corps, éventuellement pour tenir un accessoire, le tout étant accompagné d'une mention du personnage et de précisions sur la nature des offrandes et leur quantité. Ce sujet est repris au Nouvel Empire, notamment sur les fausses-portes¹, mais la façon de le traiter a évolué. Non seulement le guéridon chargé de produits divers s'est généralisé, mais le défunt est habituellement accompagné de son épouse, l'un et l'autre étant habillés suivant la mode de l'époque. On constate en outre que le signe du *ka* posé sur un pavois fait parfois son apparition au milieu de la scène, alors que les précisions données sur les offrandes peuvent au contraire disparaître.

Il faut attendre les époques tardives et la vogue archaïsante, pour revoir la scène de repas funéraire telle qu'elle était traitée initialement. On en dénombre plusieurs exemples, attribuables pour la plupart à la XXVI^e dynastie, où le défunt, vêtu à l'ancienne, est assis seul devant un guéridon chargé de pains, comme il l'était à l'origine. Néanmoins, malgré ces similitudes, on peut toujours observer un décalage entre ces représentations et leurs modèles, indépendamment de la présence de brouillilles impensables aux hautes époques. Souvent la scène intervient dans un contexte ou sur un genre de support qu'on ne lui connaissait pas dans ses plus anciens exemples. Il en va ainsi quand elle figure au sommet d'une stèle cintrée², en étant parfois insérée dans un cadre composé du signe du ciel posé sur deux supports³ (fig. 3), ou quand elle apparaît sur une bague⁴.

personne(s) et divinité(s) ne devenant courant qu'à partir du Nouvel Empire ;
cf. Perdu 2001, p. 213.

- 1 Une liste accompagnée de références bibliographiques en est donnée dans Boraik 2010, p. 187-188.
- 2 Voir Feucht 1986, p. 102, et Lipińska 1982, p. 102, en considérant les références citées *infra*, n. 6, p. 211, qui constatent que c'est seulement à partir de la XVIII^e dynastie que les scènes présentes sur les stèles privées prennent place dans leur partie supérieure.
- 3 Voir *e.g.* Bierbrier 1987, p. 16 et pl. 20, en ajoutant l'exemple reproduit figure 3, qui provient d'une stèle vue sur le marché de l'art en 2014.
- 4 Voir Zivie-Coche 1998, p. 1252, pl. 1.1, et 1253-1254, et Hodjash 1999, p. 97 et pl., n° 466.
On ajoutera que la petite taille de ces objets impose de réduire la scène à l'image du défunt assis devant le guéridon, ce qui reste assez rare aux hautes époques.

210



Fig. 3 Détail d'une stèle repérée dans une collection en 2014 (photo de l'auteur).



Fig. 4 Stèle-pancarte Cleveland, Cleveland Museum of Art 1920.1977
(d'après Berman – Boháč 1999, p. 416).

Dans les rares occasions où elle retrouve son environnement primitif, la scène se démarque toujours des modèles dont elle s'inspire, mais grâce à des détails internes cette fois. On a l'exemple d'une réplique de stèle-pancarte¹ qui serait parfaite si elle n'était pas assortie d'une formule d'offrande inconcevable sur un tel monument aux hautes époques (fig. 4). Il y a aussi celui d'une scène de repas gravée sur une fausse-porte² comme à l'Ancien Empire. Elle pourrait en effet être confondue avec un exemple de cette époque si le guéridon, au lieu des pains habituels, ne supportait pas divers aliments posés sur une natte³.

Après ces scènes de repas funéraire, on peut en citer d'autres relevées sur des stèles à sommet cintré d'époque saïte où le défunt est cette fois accompagné par son épouse et un ou plusieurs enfants⁴. Bien qu'elles s'apparentent à celles que nous trouvons sur le même genre d'objet au Moyen Empire⁵, elles s'en différencient toutefois en apparaissant dans le haut du monument et non dans sa partie inférieure, sous l'inscription contenant la formule d'offrande⁶.

211

Les statues privées

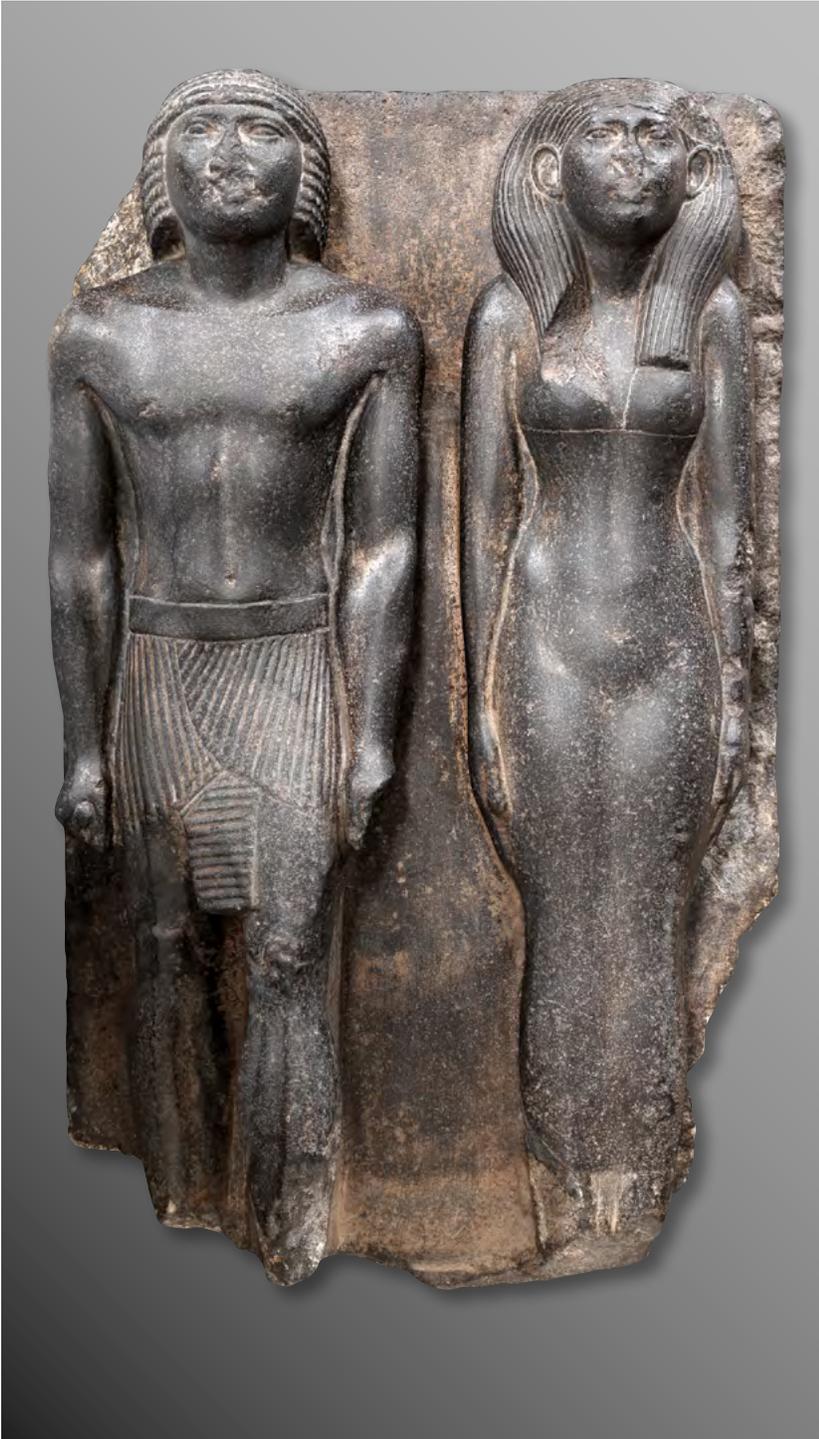
Comme les reliefs privés, les statues de particuliers livrent parmi leurs diverses illustrations de l'archaïsme des exemples où l'influence de cette mode est omniprésente ou, en tout cas, plus marquée que sur leurs contreparties royales. Il n'est pas pour autant permis de les identifier comme des copies car elles puisent leur inspiration dans des œuvres de différentes époques.

-
- 1 Cleveland, Cleveland Museum of Art 1920.1977; voir en dernier lieu Berman–Bohač 1999, p. 416-417, en joignant le commentaire de Bothmer 1960, p. 28, où l'aspect archaïsant du monument est longuement évoqué.
 - 2 Turin, Museo Egizio S 17161; voir Vernus 1978, p. 95 et pl. XIII, doc. 101.
 - 3 C'est à rapprocher d'un exemple sur une fausse-porte archaïsante repérée dans le commerce en 1953, lequel se différencie des anciennes représentations du repas funéraire en simplifiant l'image des pains à l'excès, comme si leur nature n'était plus perçue.
 - 4 Voir *e.g.* Pernigotti 1968, fig. 5; Chappaz 1986, pl. II; Patanè 1998, p. 62; Farouk 2002, p. 33; Farouk 2003, pl. 26.
 - 5 Voir *e.g.* Boeser 1909, pl. x.
 - 6 Cf. Leahy 1989, p. 45-46; Lichtheim 1989, p. 207.

L'un des témoignages les plus significatifs est un groupe réunissant un homme et une femme debout avec les membres supérieurs tombant sur les côtés¹, qui doit remonter au milieu du VII^e siècle avant notre ère (fig. 5). Son attitude reflète l'influence du Moyen Empire, où les couples, contrairement à ceux de l'Ancien Empire, offrent la particularité dans la quasi-totalité des cas de ne pas se toucher quand ils sont représentés côte à côte². Or, que nous considérons l'une ou l'autre des deux figures, il faut bien admettre que cette période n'est pas la seule à imprimer sa marque³. En ce qui concerne l'homme, si son pagne *chendjyt* nous ramène au Moyen Empire, où les particuliers commencent seulement à se l'approprier, le traitement de son corps et sa perruque ronde rappellent en revanche l'Ancien Empire. Quant à la femme, sa silhouette et sa perruque, une variété de coiffe hathorique, sont bien des réminiscences du Moyen Empire, mais il en va différemment de sa robe, dont l'angle dessiné par les bretelles indique l'empreinte de l'Ancien Empire.

D'autres exemples illustrent ce mélange d'inspirations, notamment des statues masculines du début de la période saïte qui présentent les mêmes particularités que l'homme du groupe⁴. On peut également évoquer les stèles-niches apparues à la faveur du courant archaïsant⁵, dont l'aspect général rappelle les niches à statues présentes dans bien des tombes de l'Ancien Empire⁶. Parmi les figures contenues à l'intérieur, elles-mêmes souvent très marquées par l'archaïsme⁷, on peut éventuellement voir un homme coiffé d'une perruque en vogue à l'Ancien Empire se dresser à côté d'une femme dont la coiffe est en revanche typique du Moyen Empire⁸ (fig. 6).

-
- 1 Louvre A 89; voir Bothmer 1970, p. 44, n° x, et pl. xi, fig. 18, en attendant sa parution dans le prochain volume de mon catalogue des statues privées d'époque tardive au Louvre.
 - 2 Cf. Vandier 1958, p. 240, P.M.E. XIX, b.
 - 3 Cf. Fischer 1996, p. 117, n. 33.
 - 4 Voir *e.g.* Simpson 1971, p. 25-30 et pl. IV et V, a; Russmann 2004, p. 231.
 - 5 Sur ce type d'objet aux époques tardives, voir l'étude de Mahran 2010, qui en cite plusieurs exemples.
 - 6 Voir Rzepka 1995.
 - 7 Voir *e.g.* Bothmer 1960, p. 30 et pl. 22, fig. 52, n° 26, Vernus 1976, p. 3-4 et pl. v, et Mahran 2010, p. 271-272, fig. 2, en ajoutant la stèle-niche passée dans une vente publique à Lucerne le 2 mai 1959, qui est présentée et reproduite dans son catalogue p. 8 et pl. 7, n° 14.
 - 8 Comme c'est le cas sur une stèle-niche inédite, mais dont une photo est parue dans *Kemet* 23², avril 2014, p. 84, associée à une note d'information évoquant sa restitution à l'Égypte.



213

Fig. 5 Groupe Louvre A 89 (copyright musée du Louvre).



Fig. 6 Stèle-niche restituée récemment à l'Égypte (d'après *Kemet* 23², avril 2014, p. 84).

214

Les prétendues copies de reliefs

Avant de clore la partie consacrée à l'archaïsme dans la production artistique, il reste à examiner trois séries de reliefs tenus pour des copies imputables à cette mode, qui correspondent à autant de cas différents.

La première se résume à deux tableaux symétriques représentant le triomphe du roi sur les Libyens qui sont gravés au revers du pylône du temple consacré à Amon par Taharqa à Kawa¹. Il ne fait certes aucun doute que ce diptyque s'inspire largement de la façon dont on représentait ce sujet à l'Ancien Empire dans la région memphite, tant les similitudes sont grandes avec ses illustrations dans les temples funéraires de Sahourê, Niouserrê, Pépi I^{er} et Pépi II². De là à le présenter comme une copie fidèle de ces représentations, il y a un pas d'autant plus difficile à franchir qu'aucune de ces sources n'est complète, ce qui empêche d'évaluer avec précision les similitudes. Quoiqu'il en soit, le problème essentiel reste son lien supposé avec l'archaïsme³. Une telle explication demeure possible, mais ce que nous savons de la domination kouchite permet d'en envisager une autre. La présence de reliefs d'inspiration memphite à Kawa pourrait

1 Voir Macadam 1955, pl. IX et XLIX.

2 Celles-ci sont récapitulées dans Leclant 1980, p. 52, à propos de la publication de fragments appartenant au premier exemple de la VI^e dynastie. Des précisions sont par ailleurs apportées par Baines 1973, p. 11, en ce qui concerne les sources les plus proches des représentations de Kawa.

3 Tel qu'il est admis par Morkot 2003, p. 81, et Kahl 2010, p. 2.

en effet s'ajouter aux indices témoignant de l'intérêt stratégique et culturel porté à l'ancienne capitale du pays par les souverains de la XXV^e dynastie en général et Taharqa en particulier, dont le temple de Kawa conserve d'ailleurs d'autres traces¹. Dans cette perspective, ce n'est pas tant la date des modèles qui importerait le plus aux yeux des Kouchites, mais leur origine.

La deuxième série nous ramène à la tombe d'Ibi à l'Assassif (TT 36), contemporaine du début de la XXVI^e dynastie, où nous retrouvons diverses scènes d'artisanat figurant dans la tombe d'un homonyme de la VI^e dynastie à Deir el-Gebrawi, l'ensemble étant pareillement réparti sur cinq registres². L'état de conservation de ces représentations permet cette fois de les confronter et d'évaluer précisément leur ressemblance. Si la version saïte reprend toutes les scènes présentes dans celle de l'Ancien Empire, elle les dispose différemment et, en outre, elle leur en associe d'autres. Ces dernières comprennent notamment des sujets inimaginables aux hautes époques, tels ceux du registre supérieur qui ont trait à la fabrication d'un char ou de vases à viscères aux bouchons différenciés³, des produits introduits respectivement à la fin de la domination hyksôs et au Nouvel Empire. Par ailleurs, l'image du propriétaire supervisant les activités représentées varie d'une version à l'autre. Il est debout dans la plus récente, tenant une canne et un sceptre, alors qu'il reste assis dans l'autre, en se contentant de saisir une canne. Le décalage observé dans l'agencement des scènes se vérifie jusque dans la façon dont chacune est détaillée, comme en témoigne celle intitulée « frapper l'électrum et le transformer en lingot » (fig. 7). Dans la version ancienne⁴, deux artisans s'affairent sur un objet de forme ovale⁵, une main fermée posée dessus et la jambe à son contact maintenue verticalement. Dans l'autre en revanche⁶, ces mêmes hommes sont aux prises avec ce qui apparaît clairement comme un récipient sur lequel ils posent une main ouverte et dont ils approchent une jambe en la gardant légèrement inclinée.

1 Les détails sur cette possibilité dans Perdu 2016a.

2 Analyse dans Der Manuelian 1994, p. 24-28, doc. 13 (avec références aux sources).

3 Dans la mesure où ils reproduisent les têtes des quatre fils d'Horus telles qu'elles sont représentées à l'époque.

4 Voir Davies 1902, pl. xiv.

5 Sans doute le « lingot » dont parle la légende.

6 Ce qui correspond à la scène 49 (registre 2) dans Kuhlmann-Schenkel 1983, p. 96, dont le dessin, pl. 30, peut être complété non seulement en considérant la copie de John G. Wilkinson reproduite pl. 103, mais aussi en joignant le fragment publié dans [Graefe-Quaegebeur] 1975, p. 57, fig. 9, avec un commentaire p. 19.



Fig. 7 Scènes de fabrication d'un lingot d'électrum dans la tombe d'Ibi à Deir el-Gebrawi (d'après Davies 1902, pl. xiv) et celle d'Ibi à l'Assassif (d'après [Graefe–Quaegebeur] 1975, p. 57, fig. 9, et un dessin de J. G. Wilkinson reproduit d'après Baines–Malek 1981, p. 106-107).

216

On est donc loin d'une copie réalisée d'après un modèle ancien suivant le désir d'un contemporain de la période saïte de suivre la vogue archaïsante en faisant reproduire dans sa tombe un ensemble de scènes empruntées à celle d'un homonyme de la fin de l'Ancien Empire, comme on l'imagine parfois. L'idée d'une initiative individuelle s'impose d'ailleurs d'autant moins que la tombe d'Ibi n'est en fait pas la seule de l'Assassif à conserver de telles scènes d'artisanat, comme l'indiquent des fragments repérés dans celle de Montouemhat (TT34)¹. On peut même remettre en cause le rôle de l'archaïsme dans le choix de ces scènes dans la mesure où il est préférable de supposer qu'elles ont été reproduites d'après une compilation de modèles d'origines diverses², cette démarche n'ayant en soi aucun lien spécifique avec cette mode. Nous manquons d'informations précises sur les sources à partir desquelles le décor des tombes était conçu³, mais on peut au moins faire un parallèle avec les textes des tombes du Moyen Empire à Assiout dont on a fait des copies qui ont servi à en composer bien d'autres au-delà des limites de la vogue archaïsante, leur emploi tenant plus à une tradition qu'à une mode⁴. Pour autant, nos scènes de la tombe d'Ibi ne sont pas dénuées de tout lien avec l'archaïsme, mais pour une raison qui n'a rien à voir avec leur sujet. Les personnages qui les composent, comme ceux des autres scènes de la tombe, sont en effet représentés dans

¹ Cf. Der Manuelian 1994, p. 28.

² Cf. Morkot 2003, p. 90. Tel est aussi le cas des détails empruntés à des tombes du Nouvel Empire que signale Der Manuelian 1994, p. 18-24, doc. 10-12.

³ Cf. Kahl 2010, p. 3-4.

⁴ Cf. Kahl 2010, p. 1. Pour plus de précisions, voir Kahl 1999, p. 206-270.

le style des hautes époques¹, dont l'influence se reflète en particulier dans le traitement du corps qui est conçu suivant les principes déjà observés à propos du relief de Chéchonq V au début de cette partie².

La dernière série de reliefs nous vient de plusieurs tombes de l'Assassif ou des environs, toutes datées de la fin de la XXV^e dynastie ou du début de la suivante, où nous relevons des représentations ayant trait au culte funéraire qui sont empruntées au décor de la salle d'offrande méridionale du temple d'Hatchepsout à Deir el-Bahari. Les unes, présentes dans un peu moins d'une dizaine de tombes dont celles de Montouemhat (TT 34), Ibi (TT 36), Pabasa (TT 279) et Bès (TT 389), évoquent l'apport des offrandes³, alors que les autres, repérées notamment dans la première de ces quatre tombes, se résument à des scènes de boucherie⁴. En les comparant à leur modèle, on peut constater qu'il s'agit bien de copies, mais la date même de celui-ci empêche de voir dans son choix une marque d'archaïsme. Cette préférence, sans même refléter la persistance de l'influence du Nouvel Empire, pourrait tenir à une simple question de proximité, le temple d'Hatchepsout étant pour les tombes tardives dont nous parlons la source d'inspiration la plus proche géographiquement⁵. En dépit de ces remarques, il n'est cependant pas question de dénier à ces copies tout caractère archaïsant car, comme les reliefs de la tombe d'Ibi qui viennent d'être discutés, elles présentent des figures dont le traitement conserve l'empreinte des hautes époques⁶.

-
- 1 Se reporter aux photos de détails réunies dans Kuhlmann–Schenkel 1983, pl. 104-107, la plus significative correspondant à la fig. b de la pl. 104.
 - 2 Ce qui vaut pour les scènes d'artisanat de cette tombe, vaut également pour sa scène de chasse dans le désert, qui ne peut pas être considérée, même si elle en est assez proche, comme une copie de celle figurant dans la tombe d'Ibi à Deir el-Gebrawi; voir Der Manuelian 1994, p. 33-34, doc. 15.
 - 3 Analyse dans Der Manuelian 1994, p. 28-33, doc. 14 (avec références aux sources). À ces tombes, on peut joindre celles de Padiamenipet (TT 33), Padihorresnet (TT 196) et Nespaqachouty (TT 312).
 - 4 Analyse dans Der Manuelian 1994, p. 33, 35-51, doc. 16 (avec références aux sources). Ces scènes de boucherie ont été également repérées dans la tombe de Nespaqachouty (TT 312).
 - 5 On peut d'ailleurs se demander si cela n'est pas lié aussi à la place de ce temple dans la belle fête de la Vallée qui reste pour les tombes concernées une occasion privilégiée de bénéficier d'offrandes; se reporter aux remarques de Traunecker–Le Saout–Masson 1981, p. 134-137, et de Bietak 2012, p. 148-149, sur l'évolution de cette célébration aux époques tardives.
 - 6 Considérer les commentaires suscités par ces scènes dans la tombe de Nespaqachouty (TT 312) dans Pishikova 1998, p. 65-73.

L'architecture

Le manque de précision dont témoignent les aperçus sur l'archaïsme quand il s'agit d'évaluer l'impact de cette mode dans l'architecture est à la mesure de notre difficulté à appréhender ce sujet¹. Bien entendu cela tient pour beaucoup au peu de témoignages laissés par la période durant laquelle le courant antiquisant a eu cours². Néanmoins, les destructions ont surtout affecté les temples, où les effets de l'archaïsme sont d'ailleurs d'autant plus difficiles à discerner que ceux des hautes époques ont eux-mêmes en grande partie disparu, rendant ainsi toute comparaison impossible. Quelques traces de l'empreinte du passé y ont cependant été repérées, mais elles sont inspirées par le Nouvel Empire³ et, à ce titre, elles ne relèvent pas du courant archaïsant. En ce qui concerne les tombes en revanche, la situation est bien différente. Non seulement elles ont mieux résisté au temps, mais elles ont aussi conservé des signes clairs de l'influence de la tendance archaïsante.

218

Les enceintes à redans

Le premier est le retour de l'enceinte à redans ou en façade de palais, un élément typique des hautes époques dont on relève des exemples depuis la période thinite jusqu'au début de la Deuxième Période intermédiaire. Outre ceux des deux premières dynasties⁴, on en compte plusieurs entourant les complexes funéraires de divers rois (Djésér⁵, Sekhemkhet⁶, Sésostri II⁷, Sésostri III⁸ et Khendjer⁹), voire de certains particuliers au Moyen Empire (Senousret et, probablement,

-
- 1 Cf. Josephson 2001, p. 112, où l'auteur se contente de noter: « Archaism in conception and execution were used abundantly in the architecture and interior decoration of the Asasif tombs of the Theban necropolis during the twenty-fifth and twenty-sixth dynasties ».
 - 2 Cf. Drioton – Vandier 1938, p. 588-589.
 - 3 Voir Leclant 1965, p. 206 ; Brunner 1973, col. 390-391.
 - 4 Voir Goyon – Golvin – Simon-Boidot – Martinet 2004, p. 104-105 ; Jiménez-Serrano 2007, p. 28-30 et 37-38.
 - 5 Voir Lauer 1962, p. 109 et pl. 13 et 16.
 - 6 Voir Lauer 1962, p. 181-186 et pl. xxxvii-xxxviii.
 - 7 Voir Vandier 1954, p. 184.
 - 8 Voir Arnold 2002, p. 19-24, 89-92 et pl. 5 et 152-154.
 - 9 Voir Vandier 1954, p. 204.



Fig. 8 Enceinte de la tombe de Chéchonq à l'Assassif avec son pylône et ses murs à redans (dessin de R. Hay reproduit d'après Eigner 1984, pl. 32, fig. A).

Senousretânkh¹). Parallèlement, ce type de décor est choisi pour orner l'extérieur de nombreuses tombes² et de multiples sarcophages ou cercueils quadrangulaires³. C'est dans ce dernier emploi que le motif en façade de palais perdure au Nouvel Empire⁴, et ce n'est qu'aux époques tardives, quand l'archaïsme est à la mode, qu'on rencontre à nouveau des tombes enfermées dans une enceinte à redans. La nécropole thébaine en livre quatre exemples spectaculaires, conçus successivement pour les sépultures de Padiamenipet (TT 33), Padihorresnet (TT 196),

¹ Voir Arnold 2008, p. 15 et pl. 5a, 147 et 152a.

² Il en va ainsi sous la première dynastie; cf. Spencer 1979, p. 15-21; Lauer 1999, p. 34. C'est encore le cas au Moyen Empire; cf. Arnold 2008, p. 16 et pl. 5b et 6; Oppenheim–Arnold–Arnold–Yamamoto 2015, p. 16, fig. 21, et 123, fig. 71, en retenant aussi un modèle de tombe présenté p. 265-266, n° 201.

³ Voir *e.g.* Maspero 1890-1900, pl. XXI; Hayes 1953, p. 315, fig. 204, et 318, fig. 207.

⁴ Voir *e.g.* Montet 1951, pl. LXXXII-LXXXIX. Il y a néanmoins quelques tombes thébaines de la XVIII^e dynastie dont la façade offre l'aspect d'une enceinte à redans; les exemples les plus clairs sont présentés dans Dorman 1988, pl. 18 (TT 71), et Dziobek 1994, p. 420 et annexe II (TT 131), mais il y a aussi ceux des tombes 39 et 146.

Chéchonq (TT 27) et Padineith (TT 197)¹. Ces enceintes revêtent un intérêt particulier pour notre enquête car elles s'éloignent des modèles dont elles dérivent en étant combinées avec un pylône, suivant un dispositif hérité des temples qu'on commence à appliquer aux tombes au Nouvel Empire (fig. 8). La réapparition de l'enceinte à redans est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pas limitée aux tombes thébaines. Malgré les importants dommages constatés dans la nécropole memphite, un exemple certain peut au moins être reconnu à Abousir, associé à une tombe à puits appartenant à un contemporain de la fin de la période saïte², mais son état de conservation ne permet pas de se faire une idée précise de sa configuration générale.

Les tombes à puits

220

Un deuxième phénomène imputable à l'archaïsme dans le domaine architectural est la multiplication des tombes constituées d'un grand puits au fond duquel est aménagé le caveau, mais il est cette fois propre à la nécropole memphite.

Ce type d'aménagement dérive en effet de ce que les Saïtes ont découvert en explorant le dispositif conçu à l'époque de Djéser pour abriter la dépouille du roi sous la pyramide à degrés de Saqqara³. On dénombre un peu moins d'une vingtaine de ces tombes à puits, réparties entre Saqqara, Abousir et Giza, qui appartiennent à des contemporains de la XXVI^e dynastie ou du début de la suivante⁴ (fig. 9). Dans ces mêmes sépultures, on a par ailleurs mis en évidence, indépendamment de l'enceinte à redans d'Abousir déjà mentionnée⁵, d'autres particularités tenues pour des réminiscences du complexe de Djéser, celles-ci rappelant certaines de ses parties comme le « grand fossé sec », le « tombeau sud » ou l'espace réservé au culte⁶. Néanmoins, même en tenant compte de ces éléments, les emprunts demeurent trop limités pour faire des tombes à puits des répliques du monument dont elles s'inspirent.

1 Cf. Eigner 1984, p. 106.

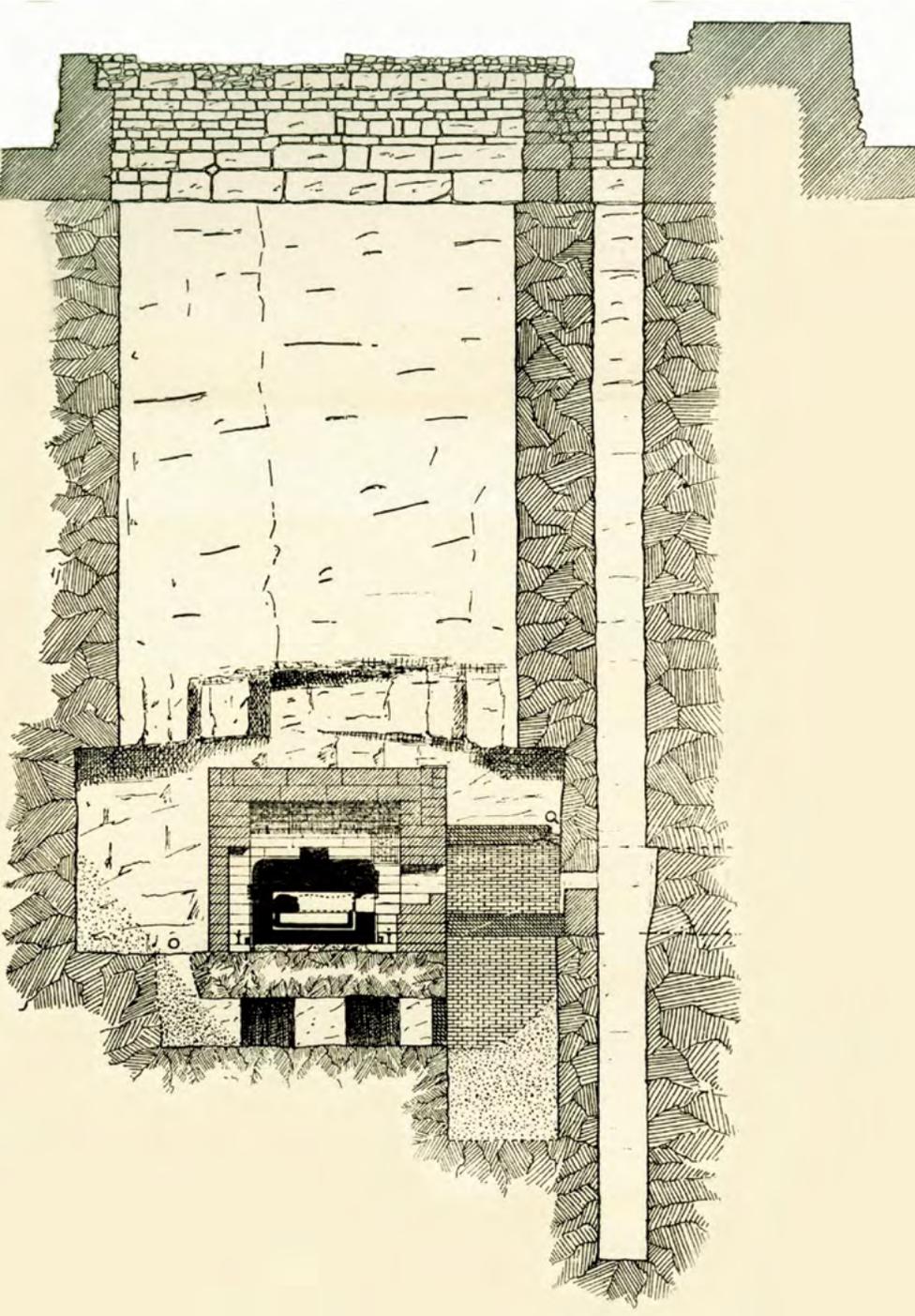
2 Voir Bareš–Smoláriková 2008, p. 35 et pl. 19a.

3 Cf. Lauer 1972, p. 12-13; Baud 2002, p. 135.

4 Cf. Bareš 2006, p. 2-5.

5 Cf. Smoláriková 2010, p. 433.

6 Cf. Smoláriková 2010, p. 433-437.



221

Fig. 9 Section de la tombe à puits de Néferibrésaneith et Ouahibrémen à Saqqara (d'après Drioton-Lauer 1951, pl. 1).

Les inscriptions

Les inscriptions, comme la production artistique, sont très représentatives de l'archaïsme qui les influence de façon significative et, surtout, de diverses manières. Une inscription archaïsante peut ainsi, au même titre qu'une œuvre archaïsante, présenter un aspect qui reflète instantanément sa nature.

Les textes

Longtemps on a estimé que la reprise de textes anciens, tels ceux gravés dans les pyramides royales des V^e et VI^e dynasties, était à rattacher au courant archaïsant¹. La meilleure connaissance que nous en avons aujourd'hui, notamment en ce qui concerne leur utilisation, permet de revenir sur cette opinion pour admettre que cela relève moins d'une mode que d'une tradition voulue par l'intérêt constamment manifesté à l'égard de sources dont l'ancienneté pouvait sembler le meilleur gage de leur valeur². Il y a bien un exemple de copie qui continue d'être porté à l'actif de ce courant, mais il peut s'expliquer différemment. Il s'agit d'un traité de théologie memphite écrit sur papyrus que Chabaka a fait graver sur une dalle afin de mieux en garantir la préservation³. Cette nouvelle preuve de l'attention portée par le pouvoir kouchite à Memphis pourrait en effet tenir aux mêmes raisons qui ont incité Taharqa à faire figurer des copies de reliefs memphites dans son temple de Kawa⁴.

L'influence de l'archaïsme n'en est pas moins importante dans les textes, mais elle se manifeste sous d'autres formes, à commencer par la récupération de tournures ou expressions oubliées. Ces reprises concernent en particulier les inscriptions privées en touchant aussi bien des formules d'offrande que des déclarations aux passants ou des présentations en forme de panégyriques. Ces textes se présentant traditionnellement

1 Cf. Drioton–Vandier 1938, p. 588; Josephson 2001, p. 113.

2 Cf. Kahl 2010, p. 1-2. La consultation de la « List of occurrences of Pyramid Texts » dans Allen 1950, p. 61-102, suffit à démontrer que la reprise de ces textes dépasse le cadre restreint de l'archaïsme. On peut également constater que les tombes tardives de Saqqara où les formules des pyramides prédominent datent de la période où cette mode est sur le déclin; cf. Soukiassian 1982, p. 56-57.

3 Suivant une pratique également attestée à l'époque gréco-romaine

4 Voir *supra*, p. 214-215, en retenant le commentaire dans Perdu 2016a, p. 27.

comme un amalgame d'emprunts les plus divers, ils posent néanmoins un problème quant à l'identification des archaïsmes. Il est en effet souvent difficile de faire la part entre les éléments demeurés en usage de façon à peu près continue¹ et ceux qui ont été récupérés après être tombés en désuétude, en faisant éventuellement l'objet d'une adaptation², les seuls susceptibles d'être considérés comme archaïsants³. Leur repérage peut toutefois être facilité quand on sait qu'ils apparaissent généralement dans des textes où les marques d'archaïsme abondent⁴, qu'elles tiennent à leur présentation ou à leurs choix graphiques, quand elles ne touchent pas le style des représentations qui les accompagnent.

Le même problème se pose à propos des textes royaux où l'inter-textualité occupe une grande place. Au moment où l'archaïsme est en vogue, on y dénombre beaucoup d'emprunts au passé, mais ils n'ont pas tous le même sens. À côté de ceux qui relèvent incontestablement de cette mode en faisant leur retour après une période d'oubli, il y en a d'autres en revanche qui s'en écartent en appartenant au patrimoine littéraire transmis de génération en génération. Ces derniers sont en fait les plus courants, y compris dans un texte connu pour ses citations comme celui de la stèle triomphale de Piânkhi⁵. On peut toutefois relever dans la catégorie des décrets ou des annales des textes dont la phraséologie, en revenant à des modèles anciens, reflète l'influence du courant archaïsant. L'exemple le plus significatif est celui du décret qu'Apriès a fait graver sur une grande stèle pour officialiser l'affectation d'un territoire, avec ses biens et ses revenus, au temple de Ptah à Memphis⁶ (fig. 10). Le texte est en effet émaillé de tournures qui rappellent la façon dont étaient rédigés les décrets à l'Ancien Empire et à la Première Période intermédiaire⁷, la plus typique étant la dernière, qui fait allusion au fait que le document a été scellé en présence du roi⁸. Comme dans les textes privés,

1 Voir Kahl 1999, p. 217-239, § 4.1.11.

2 Cf. Perdu 2001, p. 198-199, 210 et 213.

3 Cf. Kahl 2010, p. 1-2.

4 Se reporter à l'exemple particulièrement significatif étudié par Perdu 2001, en retenant notamment les conclusions p. 212-214.

5 Cf. Grimal 1981, p. 284-290.

6 Publié par Gunn 1927.

7 Cf. Gunn 1927, p. 218, 220, 223-224 et 229-230.

8 Cf. Vernus 2013, p. 291.

224

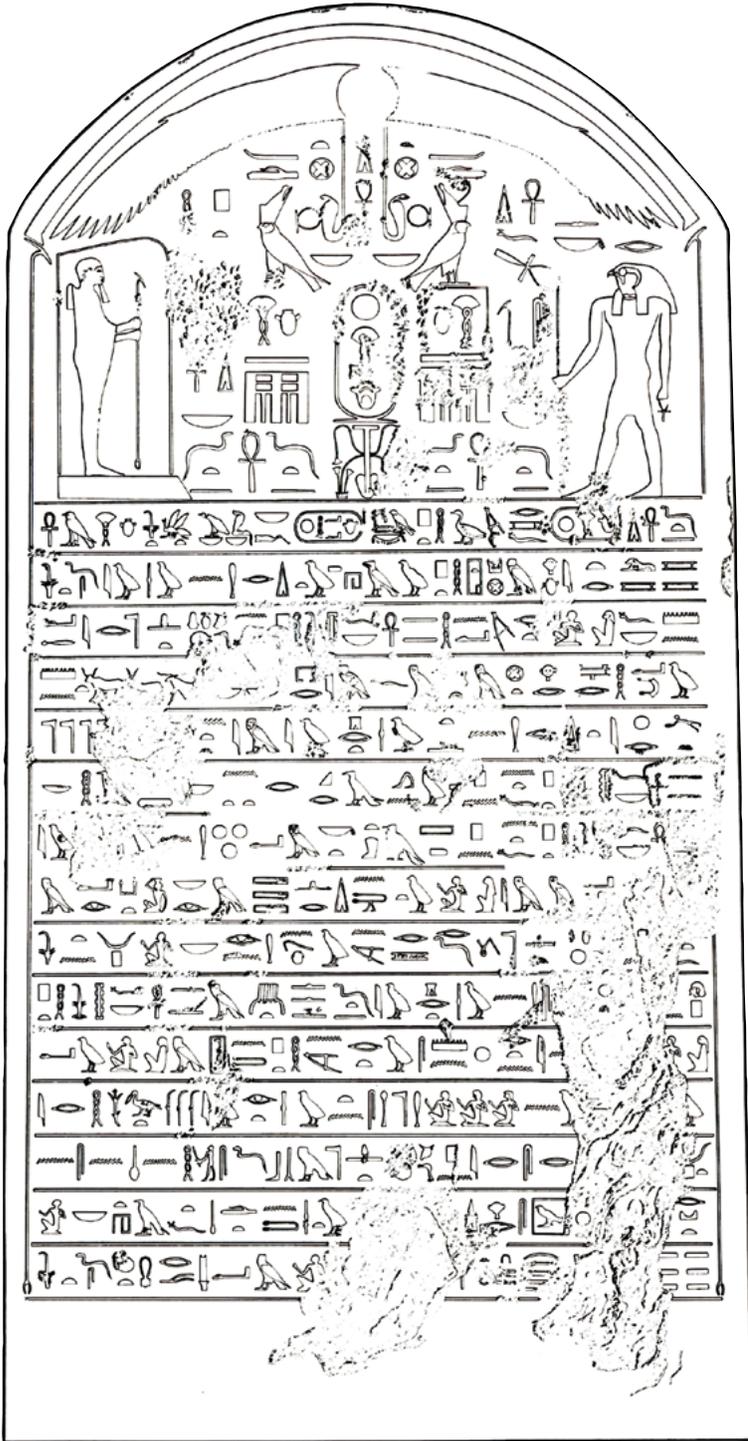


Fig. 10 Stèle d'Apriès à Mitrahineh (d'après Der Manuelian 1994, pl. 19).

ces archaïsmes sont associés à d'autres qui achèvent de faire de la stèle un exemple de monument antiquisant¹. Ces derniers concernent encore les choix graphiques² et la présentation du texte³, mais ils s'étendent aussi à la façon de mentionner le roi⁴.

La présentation des textes royaux

Dans ce domaine, l'impact du courant archaïsant se vérifie à propos de deux types de documents en particulier : les annales et les décrets.

Parmi les premiers, il faut d'abord mentionner les annales de Pami⁵, qui remontent au tout début de la vogue antiquisante. Elles se distinguent en effet par une mise en page particulière. L'ensemble, partiellement conservé, est dominé par un texte disposé horizontalement qui fait fonction de titre en mentionnant la formule de consécration des donations, dûment introduite par l'indication du roi qui en est à l'origine. Celui-ci en surmonte un autre, disposé verticalement, qui récapitule les donations année par année, le passage de l'une à l'autre coïncidant avec un changement de colonne. Or, comme cela a déjà été souligné, cet arrangement est calqué sur celui adopté par les annales de l'Ancien Empire⁶. Sa conception générale, qui s'observe encore au début du Moyen Empire⁷, se retrouve dans celles auxquelles appartient la fameuse pierre de Palerme⁸ alors que les détails de sa présentation rappellent plus précisément celles de la VI^e dynastie⁹, sauvegardées grâce au réemploi de leur support comme couvercle de sarcophage.

Ensuite, il convient également de citer les annales de Taharqa à Kawa, qui récapitulent les donations en faveur de l'Amon local. Elles sont réparties sur deux stèles, l'une couvrant la deuxième année de son règne

1 Comme l'ont constaté Der Manuelian 1994, p. 374, et Gozzoli 2003, p. 223, après Gunn 1927, p. 213-214.

2 Voir *infra*, p. 232-235.

3 Voir *infra*, p. 225-229.

4 Voir *infra*, p. 239.

5 Publiées par Bickel–Gabolde–Tallet 1998, avec un relevé du texte et une photo d'ensemble p. 34-35.

6 Cf. Bickel–Gabolde–Tallet 1998, p. 48.

7 Cf. Postel–Régen 2005, p. 274-275.

8 Cf. Baud 2003, p. 273, fig. 1a, et 277.

9 Voir Baud–Dobrev 1995, p. 45 et 82.

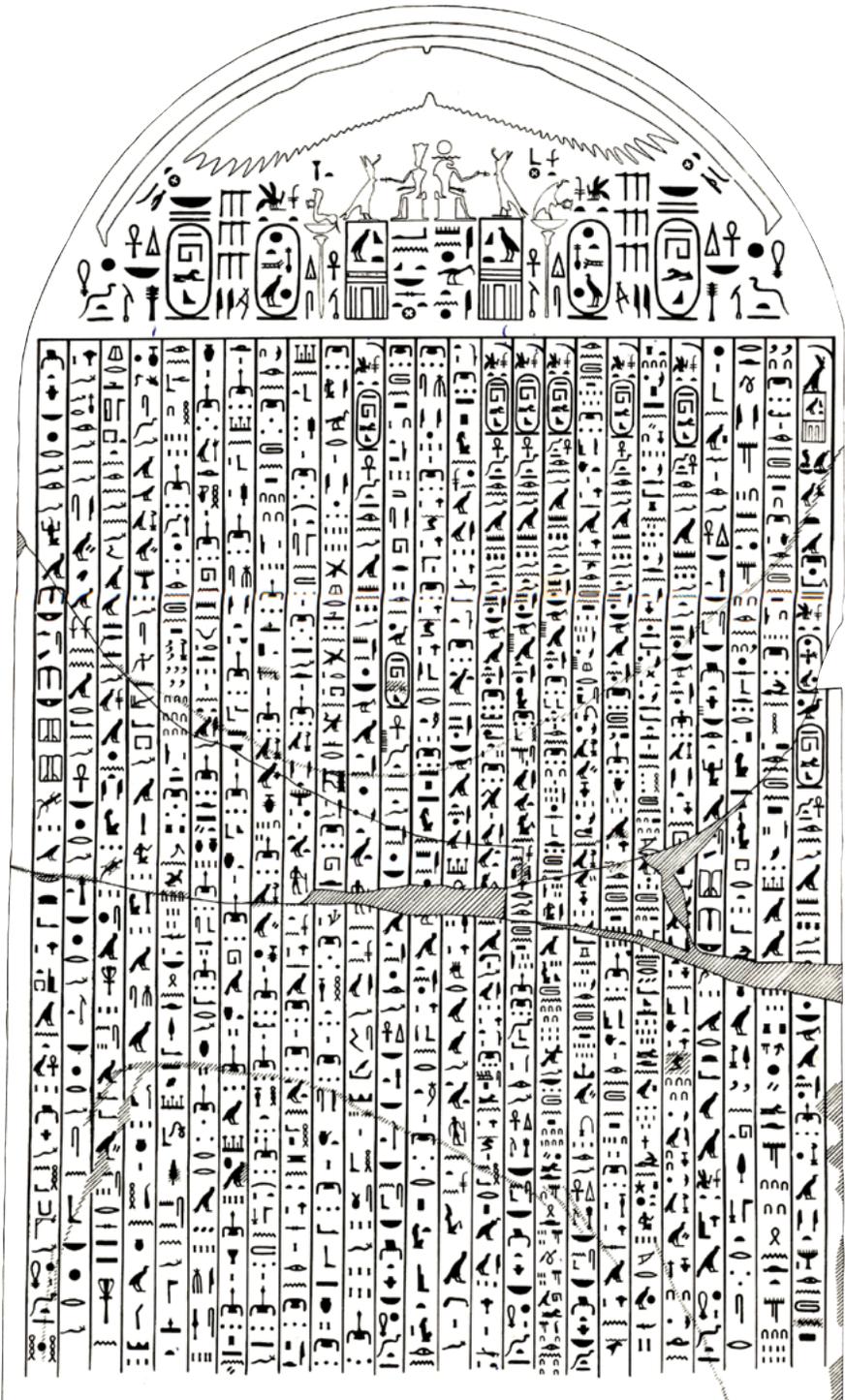


Fig. 11 Stèle III de Kawa (d'après Macadam 1949, pl. 6).

et les six qui suivent¹, l'autre, la huitième et les deux suivantes². Le texte est non seulement disposé verticalement comme à l'Ancien Empire, chaque changement d'année s'accompagnant d'un changement de colonne, mais le trait précédant chacune des différentes sections se confond avec l'image du signe de l'année, dont l'extrémité incurvée est bien visible, suivant une disposition attestée sur la pierre de Palerme et les autres fragments du même ensemble³ (fig. 11).

Quant aux décrets, il y en a deux qui illustrent parfaitement les archaïsmes susceptibles d'apparaître dans leur présentation. Il s'agit de deux stèles commémorant la donation d'un même terrain, qui sont respectivement datées de l'an III de Psammétique II⁴ et de l'an XVII de son successeur⁵. Leur aspect est en tout point comparable. Sur chacune d'elles, l'acte de donation occupe la moitié inférieure en adoptant une forme qui mérite l'attention. La date, précédée du nom d'Horus du souverain, est isolée dans une colonne à droite de laquelle apparaît la suite, répartie sur cinq lignes, où les détails sur la donation sont introduits par une formule indiquant qu'elle résulte d'un ordre du roi (fig. 12). Ce schéma correspond en effet à celui qui préside à la présentation de la plupart des décrets royaux durant l'Ancien Empire et la Première Période intermédiaire⁶.

La présentation archaïsante de ces deux stèles, comme celle de la première des deux stèles de Taharqa précédemment citées⁷, ressort également de leur moitié supérieure, dont l'aménagement nous ramène cette fois à un passé un peu moins ancien⁸. Cette partie, habituellement réservée à des représentations, se singularise en confrontant la mention du roi à celle d'une divinité, ces textes venant ainsi se substituer à leur image. Or ce procédé est typique des hautes époques, ses exemples apparaissant

1 Kawa III; voir Macadam 1949, pl. 6.

2 Kawa VI; voir Macadam 1949, pl. 12.

3 Voir Baud 2003, p. 275 et 277, qui ajoute, p. 281, des illustrations montrant que cet arrangement trouve son origine dans les « étiquettes à date-événement » de la période thinite.

4 Caire JE 36863; voir Römer 2008, p. 324.

5 Berlin, Ägyptisches Museum 15393; voir Römer 2008, p. 320.

6 Se reporter aux exemples réunis dans Trapani 2006, p. 3, auxquels on peut joindre un quinzième dans De Meyer 2011, pl. XIII.

7 Voir Macadam 1949, pl. 6.

8 L'influence d'époques différentes sur une même stèle rappelle ce que nous avons constaté dans la statuaire à propos de certaines œuvres privées; voir *supra*, p. 212.

228



Fig. 12 Stèle de donation Caire JE 36863 (photo Georges Posener).

sur divers supports à partir de la III^e dynastie¹ et, au sommet des stèles cintrées, au Moyen Empire² et durant la Deuxième Période intermédiaire³, où il s'étend même aux stèles privées⁴. Des divers agencements repris par les monuments royaux à la faveur de l'archaïsme, ce dernier est d'ailleurs le plus répandu, ces trois stèles étant loin d'être les seules à l'adopter. Parmi celles commémorant des événements marquants comme une campagne militaire, on en relève plusieurs, dont une à la XXV^e dynastie⁵ et bien d'autres sous la suivante⁶ (fig. 13). On peut même ajouter deux épitaphes saïtes du Sérapéum qui, à l'instar de la stèle d'Apriès déjà évoquée pour le contenu de son texte⁷, font une application partielle du procédé en n'y recourant qu'à propos du roi, la divinité continuant d'être présente par le biais de son image⁸.

La présentation des textes privés

Des archaïsmes de ce genre apparaissent également dans la documentation privée. Le plus évident se trouve sur la fameuse statue en albâtre de l'adoratrice Aménirdis I^{ère}⁹. Dans le texte de l'appui dorsal, les signes de la colonne contenant son signalement sont inversés pour faire face à ceux des deux suivantes, qui livrent le texte d'une déclaration qu'elle adresse aux passants. C'est une application du procédé de l'inversion vocative qui permet de tirer parti de l'ordre de lecture des colonnes du discours pour suggérer qu'il vient de la personne mentionnée préalablement, celles-ci lui faisant face tout en s'éloignant d'elle. Or il n'existe qu'un précédent à cet exemple d'application totale du procédé et il figure précisément sur un monument de la VI^e dynastie déjà connu pour avoir inspiré le courant archaïsant¹⁰. Dans le prolongement de ce cas, il y a aussi quelques

1 Voir *e.g.* el-Aguizy 2007, p. 4.

2 Voir *e.g.* Habachi 1975, p. 33, fig. 4, et 35, fig. 5.

3 Voir *e.g.* MacIver–Mace 1902, pl. XXIX.

4 Voir *e.g.* Lange–Schäfer 1902, pl. XL-XLII.

5 Voir Altenmüller–Moussa 1981, p. 60 et 64.

6 Voir Der Manuelian 1994, pl. 11, 14-17 et 20; Perdu 2002, p. 43, 47, 49, 51 et 53; Abd el-Maksoud–Valbelle 2013, p. 2.

7 Voir Der Manuelian 1994, pl. 19.

8 Louvre IM 132 et IM 133; voir Mariette 1863, pl. 53-54.

9 Caire CG 565; voir Perdu 1996, p. 47.

10 Cf. Perdu 1996, p. 46-47.

230

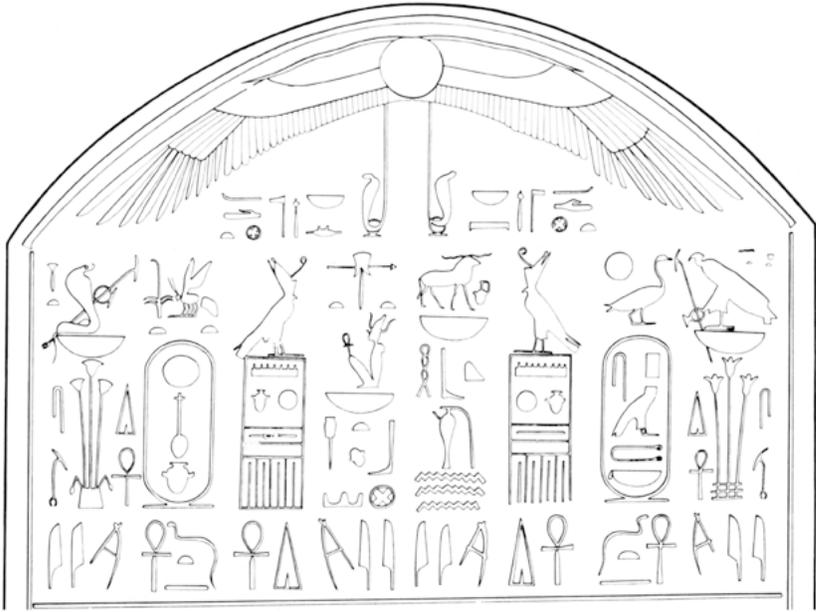


Fig. 13 Exemple de substitution du texte à l'image dans le cintre de la stèle de Psammétique II à Shellal (d'après Der Manuelian 1994, pl. 16).



Fig. 14 Exemple d'usage intensif des accolades sur un groupe archaïsant repéré dans le commerce en 2015 (photo de l'auteur).

illustrations d'application partielle du procédé rencontrées à l'époque saïte qui trouvent leur origine à l'Ancien Empire, seule période où ce procédé est attesté avant les époques tardives¹.

Une autre disposition à retenir consiste, en faisant un usage intensif des accolades, à décomposer le texte en lignes et en colonnes dans un tableau dont l'agencement permet de visualiser sa structure. On en relève des exemples aussi bien sur les statues² que sur les stèles³ où elle s'applique aux divers textes attestés sur ces supports (fig. 14). Ce procédé n'a pas cessé d'être utilisé⁴, mais son application systématique à l'ensemble d'un texte relève d'un usage propre aux hautes époques⁵. Nos exemples tardifs de cette pratique peuvent ainsi être considérés comme des réminiscences de l'Ancien Empire où elle est étendue à plusieurs types de documents : décrets⁶, annales⁷, comptes rendus d'expédition⁸, biographies-événements⁹ et même contrats de vente¹⁰.

Dans ce domaine, il faut encore signaler un usage propre aux déclarations. Il revient à introduire au début de chacune des lignes ou des colonnes dans lesquelles le texte se répartit les deux signes écrivant *ḏd*-*mdw*, « paroles à dire », qui, à la façon de nos guillemets, servent à indiquer que la suite est du registre du discours. Peu fréquent aux époques tardives, il n'en est pas moins attesté par un exemple particulièrement clair sur une statue-cube datant du moment où l'archaïsme commence

1 Cf. Perdu 1996, p. 46, en retenant les exemples cités n. 13.

2 Voir Payraudeau 2007, p. 156, en ajoutant aux autres exemples cités p. 150, n. 26 et 28, ceux dans Bakry 1970, pl. xxxix, el-Sayed 1975, p. 76, 90 et 95-96, De Meulenaere 1991, p. 247, et Rogge 1992, p. 110-112. Il y a également celui reproduit fig. 14, qui apparaît sur l'appui dorsal d'un groupe archaïsant repéré dans une galerie en 2015.

3 Voir Corteggiani 1979, pl. xxiv.

4 Cf. Grapow 1936, p. 40-51.

5 Comme l'a déjà noté Payraudeau 2007, p. 150. Au Nouvel Empire, il est assez peu employé et quand il l'est, c'est avec une modération dont l'exemple dans Grapow 1936, pl. 2, est révélateur.

6 Voir *e.g.* Baud 2003, p. 285 et 287.

7 Voir *e.g.* Baud 2003, p. 277.

8 Voir *e.g.* Baud 2003, p. 289.

9 Voir *e.g.* Baud 2003, p. 293.

10 Voir *e.g.* Théodoridès 1964, pl. 1.

à s'imposer¹ (fig. 15). Les cinq colonnes gravées sur son appui dorsal sont réservées à un avertissement adressé aux passants et, à ce titre, elles sont toutes surmontées par *dd-mdw*². Cela trouve bien entendu son origine dans la manière de présenter les plus anciens recueils de formules à prononcer, à commencer par les Textes des Pyramides, où cette indication figure non seulement au début de chacun de ses chapitres, mais aussi en tête des différentes colonnes où ils se répartissent, comme pour mieux souligner leur véritable nature³.

Les choix graphiques

C'est probablement dans ce domaine que l'influence de l'archaïsme sur les textes est la plus grande. Son impact sur la manière d'écrire est d'autant plus important qu'il s'observe aussi bien dans les sources royales que privées, où il concerne des témoignages non seulement abondants mais variés, ce qui lui a d'ailleurs valu bon nombre de remarques⁴.

Si diversifiées qu'elles soient, les graphies archaïsantes n'en sont pas moins inspirées principalement par les usages suivis à l'Ancien Empire et, en particulier, dans les Textes des Pyramides, par ailleurs bien connus des tombes tardives. Pour les besoins de l'enquête, il suffit de récapituler leurs principaux types en précisant préalablement qu'ils ne bénéficient pas de la même faveur, certains n'étant attestés que par très peu d'exemples.

Les effets du courant archaïsant sont d'abord sensibles dans la façon d'écrire les mots. En ce qui concerne les éléments grammaticaux, on relève à propos du pluriel, des pronoms, des démonstratifs ou

232

-
- 1 Caire JE 38039 ; voir Caminos 1975, p. 59. Le propriétaire de cette statue est également connu par un cercueil momiforme dont le texte gravé sur le couvercle présente le même aménagement ; voir Taylor 2010, p. 173.
 - 2 Autre exemple avec un hymne disposé horizontalement puis verticalement dans Rogge 1992, p. 10. D'autres, datant pareillement des débuts de l'archaïsme, se singularisent en mentionnant *dd-mdw* uniquement au début du texte ; voir De Meulenaere 1986, p. 146 ; Payraudeau 2009, p. 293. Le retour de cet usage explique d'ailleurs comment on en est venu parallèlement à utiliser *dd-mdw* pour écrire le verbe *dd* ; cf. Perdu 1996, p. 51-52.
 - 3 Cf. Leclant 1972, p. 38 et 48, n. 4.
 - 4 Notamment celles de Perdu 1996, p. 48-54, et Jansen-Winkeln 1998, p. 168-172, qui viennent en complément de celles disséminées dans le chapitre consacré aux usages graphiques suivis par les textes saïtes dans Der Manuelian 1994, p. 61-100.

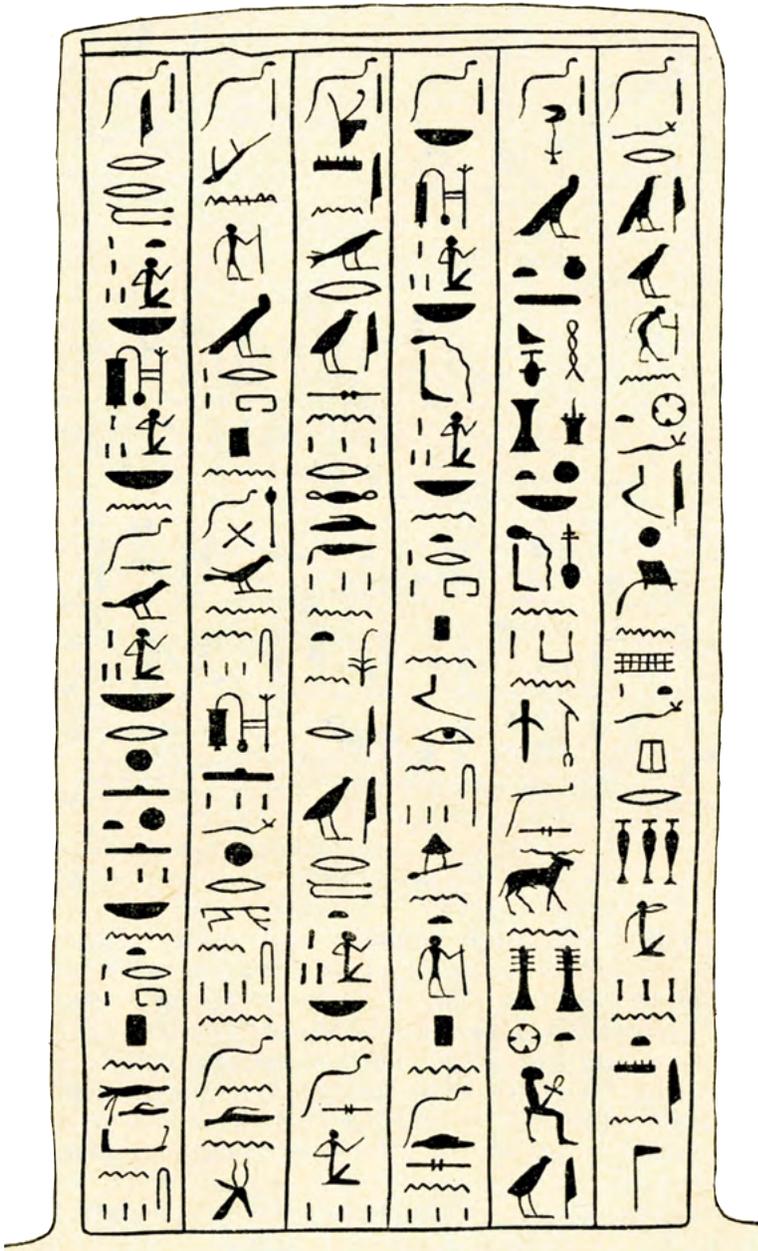


Fig. 15 Exemple de la formule *dd-mdw* surmontant les colonnes d'un texte sur l'appui dorsal de la statue Caire JE 38039 (d'après Caminos 1975, p. 59).

des prépositions, des graphies empruntées à l'Ancien Empire¹. À propos des éléments lexicaux, on repère par ailleurs deux genres de graphies également hérités de l'Ancien Empire. L'un consiste à décomposer les mots en unilitères sans les accompagner d'un quelconque déterminatif, conformément aux principes de la notation alphabétique². L'autre tend au contraire à les abrégier en les réduisant à un radicogramme ou un logogramme³ qui est éventuellement suivi d'un trait quand il s'agit d'un substantif⁴.

L'adoption des usages graphiques de l'Ancien Empire n'exclut pas toutefois une certaine part d'innovation. En les étendant à des mots auxquels ils ne s'appliquaient pas à l'origine, on a fini par créer des graphies qui peuvent être présentées comme de faux archaïsmes⁵. Parfois les graphies archaïsantes peuvent aussi prendre la forme d'un compromis entre le passé et le présent, comme c'est le cas avec les mots écrits alphabétiquement — donc conformément aux usages de l'Ancien Empire — en prenant en compte leur évolution phonétique⁶. Ce phénomène est bien illustré par les exemples du substantif *ntr* ou de l'adjectif *nfr* qui font uniquement usage de deux unilitères en laissant tomber la finale *r* qui n'était plus prononcée⁷.

Mais l'archaïsme a aussi une incidence sur les hiéroglyphes eux-mêmes. Il n'entraîne pas seulement la réapparition de signes tombés dans l'oubli après l'Ancien Empire, tels le bol à bec verseur (avec la valeur *b3*) ou l'arceau traversé par un bâton tordu à son extrémité (avec la valeur *rḳ*)⁸. Les signes déjà existants subissent également son influence, qui les touche de deux façons. Elle peut s'exercer sur leur aspect, comme en témoignent les signes écrits en revenant à leur forme initiale, à l'instar du rouleau de papyrus ficelé et scellé qui est reproduit sans l'indication de la ficelle dépassant

¹ Cf. Perdu 2016b, p. 88-89.

² Cf. Der Manuelian 1994, p. 81-83, § 10; Perdu 1996, p. 49-50; Gozzoli 2003, p. 224; Schweitzer 2003, p. 373-374; Perdu 2016b, p. 83-84, § 2.d.

³ Cf. Der Manuelian 1994, p. 78-80, § 8; Perdu 1996, p. 49; Perdu 2016b, p. 83, § 2.b et 84, § 2.e.

⁴ Cf. Der Manuelian 1994, p. 80-81, § 9; Perdu 2016b, p. 84, § 2.f.

⁵ Cf. De Meulenaere 1994, p. 71.

⁶ Cf. Perdu 1996, p. 50-51.

⁷ Cf. De Meulenaere 1994, p. 69-71.

⁸ Cf. Perdu 2016b, p. 81, § 1.b.

du sceau¹. Enfin, elle peut encore se manifester par les réticences venues de l'Ancien Empire pour la représentation de l'homme assis, lesquelles se traduisent soit par son omission pure et simple, soit par son remplacement par l'un de ses substituts habituels: le simple trait ou le signe du roseau fleuri².

La dernière conséquence de l'archaïsme sur les choix graphiques concerne aussi bien les signes que les mots puisqu'elle a trait aux répétitions. Dans l'éventualité de signes ou de mots qui se répètent, on cherche comme à l'Ancien Empire à varier leur forme ou leur graphie pour éviter de les reproduire de la même façon³.

Les désignations de personnes

Ce domaine est le dernier où l'archaïsme imprime sa marque, la manière dont cela s'opère variant suivant qu'il s'agit d'un roi ou d'un particulier. Dans le premier cas, cette mode touche à la fois la manière dont le roi est nommé et celle dont s'organise sa titulature. Dans l'autre cas, ce qui est concerné se limite aux noms employés pour désigner les particuliers et aux mots ou tournures utilisés pour désigner leurs fonctions.

235

Les noms des rois

Aborder ce sujet revient le plus souvent à mettre l'accent sur le fait que deux souverains de la XXV^e dynastie, en l'occurrence Chabaka et Chabataka, sont pourvus de titulatures inspirées par des exemples de l'Ancien Empire. Le premier récupère en effet le prénom de couronnement de Pépi II et l'autre, celui de Djedkarê-Isési, dont il reprend également le nom d'Horus⁴. Ces deux rois étant des représentants du pouvoir kouchite, connu pour son attachement à Memphis et à sa «culture», on peut toutefois se demander si le choix des rois auxquels ils se réfèrent ne tient pas plus à leur origine memphite qu'à leur appartenance aux hautes époques⁵. En tout cas, ce n'est pas l'exemple

-
- 1 Cf. Der Manuelian 1994, p. 66. Dans ce registre, on peut également mentionner le goût manifesté dès la fin de l'époque libyenne pour reproduire le cartouche royal conformément à l'aspect qu'il avait aux hautes époques; cf. Morkot 2014, p. 380-388.
 - 2 Cf. Perdu 1996, p. 52; Perdu 2016b, p. 87, § 5.
 - 3 Cf. Der Manuelian 1994, p. 97-98, § 19; Perdu 1996, p. 53; Gozzoli 2003, p. 224; Perdu 2016b, p. 87, § 4.
 - 4 Cf. Morkot 2003, p. 80; el-Enany 2007, p. 537.
 - 5 Cf. Perdu 2016a, p. 27.

des trois Psammétique de la XXVI^e dynastie, dont les prénoms de couronnement ont déjà été portés par des prédécesseurs à la XIII^e ou à la XIV^e dynastie, qui est susceptible de confirmer un lien entre l'archaïsme et la désignation en cartouche choisie lors de l'accession au trône. Ces figures de la Deuxième Période intermédiaire apparaissant comme d'obscurs roitelets, on voit mal comment des souverains saïtes pourraient composer leur titulature en s'inspirant des leurs si cela s'inscrit dans une démarche archaïsante¹.

Il reste néanmoins plusieurs cas pour lesquels l'archaïsme semble la seule explication appropriée. Ils concernent d'abord cinq souverains — deux Thébains de la fin de l'époque libyenne (Osorkon III et Takélot III), un Tanite appartenant à la fin de la domination kouchite (un roi pré-nommé Néferkarè) et deux Saïtes de la XXV^e ou de la XXVI^e dynastie (Tefnakht et Néchao I^{er}) — dont les noms intervenant dans les trois premiers éléments de leur protocole sont éventuellement empruntés à des titulatures des hautes époques². On peut aussi joindre à ces exemples ceux de trois roitelets, deux étant contemporains de la fin de la période libyenne (le Tanite Pétoubastis II³ et l'Héracléopolitain Pefijaouâybastet⁴) et le dernier se situant à la fin de la XXV^e dynastie (un autre Tanite dont on ignore le nom de naissance⁵), dont le prénom de couronnement est calqué sur celui d'un homologue de l'Ancien ou du Moyen Empire.

Si le courant archaïsant joue un rôle dans la composition des noms royaux, son influence reste limitée à des éléments périphériques⁶. Elle s'observe surtout à propos des épithètes susceptibles de leur être associées dans les deux

-
- 1 C'est d'ailleurs ce qui conduit el-Enany, 2007, p. 540, à estimer que ces « reprises » sont « peu significatives ».
 - 2 Se reporter à Bonhême 1987, p. 240-241, en considérant Payraudeau 2009, p. 300-301, et Payraudeau 2015, p. 851, tout en ajoutant l'exemple dans Beckerath 1984, p. 215, 2, N 1, à rapprocher de 3, G 1-2, p. 85.
 - 3 Cf. Bonhême 1987, p. 211 ; Payraudeau 2015, p. 853, qui précise que son prénom de couronnement est toujours écrit *Shtp-tb-r'*.
 - 4 Cf. Bonhême 1987, p. 217.
 - 5 Cf. Payraudeau 2015, p. 851.
 - 6 L'étude d'el-Enany 2007, consacrée à l'influence de l'archaïsme sur les titulatures royales, a eu tendance à l'amplifier en portant au crédit de cette mode des particularités qui supposeraient non seulement de la part leurs concepteurs une connaissance approfondie de l'ensemble des protocoles royaux, mais aussi une subtilité dans leur démarche archaïsante qui n'aurait pas d'égal.

désignations en cartouches. Avant les débuts de cette mode, chacune d'elles s'enrichit d'épithètes suivant un usage introduit à la XVIII^e dynastie et de plus en plus suivi ensuite¹, leur nombre variant de l'une à l'autre. Dans la première, on en compte seulement une, où le roi est présenté comme l'élu de Rê à la suite de son prénom de couronnement, alors que dans l'autre, il peut y en avoir jusqu'à trois. Deux, faisant respectivement de lui l'aimé d'un dieu et le fils d'une déesse, précèdent la mention de son nom de naissance, lequel est par ailleurs accompagné d'une troisième le qualifiant de « dieu régent » de Thèbes ou d'Héliopolis². Or, au fur et à mesure que le courant archaïsant s'impose, on constate que ces épithètes tendent à devenir plus rares (fig. 16). Ce changement intervenu dans le Nord dès Chéchonq V et dans le Sud sous Osorkon III et Takélot III³ devient ensuite de plus en plus net⁴. Les quelques épithètes repérables à la XXV^e dynastie demeurent exceptionnelles et limitées au cartouche contenant le nom de naissance⁵. Sous la suivante, leur disparition est quasiment totale, la seule exception notable concernant le cas un peu particulier d'Amasis qui, du fait de sa non-appartenance à la lignée saïte, éprouve le besoin de se proclamer « fils de Neith » à la fin de son deuxième cartouche⁶.

Un phénomène comparable peut être observé au sujet des trois premiers noms de la titulature royale, mais il est moins apparent dans la mesure où ceux-ci ne sont pas aussi souvent mentionnés que les deux derniers. À l'origine, ils se signalent par leur simplicité en n'étant composés que par une seule épithète⁷, mais cela change à partir de la XVIII^e dynastie avec l'introduction de plus en plus fréquente d'au moins une deuxième épithète⁸, et c'est seulement à la faveur du courant archaïsant que nous constatons un retour à la situation initiale⁹.

1 Cf. el-Enany 2007, p. 536.

2 Se reporter par exemple à la titulature de Chéchonq III dans Beckerath 1984, p. 189.

3 Cf. Yoyotte 1987a, p. 145-146; Payraudeau 2007, p. 152, n. 50.

4 Comme en témoignent, dans le Sud, la titulature d'Iny dans Beckerath 1984, p. 197, et, dans le Nord, celle d'Osorkon IV telle qu'elle nous est connue grâce aux blocs encore inédits qui ont été découverts remployés dans le lac sacré du temple de Mout à Tanis.

5 Cf. el-Enany 2007, p. 537.

6 Cf. el-Enany 2007, p. 537.

7 Cf. el-Enany 2007, p. 535.

8 Cf. el-Enany 2007, p. 536.

9 Cf. el-Enany 2007, p. 537.



Fig. 16 Exemples de titulature allégée de Chéchonq V sur la stèle Caire JE 21830 (copyright musée du Caire).

238



Fig. 17 Fragment de statue au nom d'Ânkhemjtjénénet, New York, Metropolitan Museum of Art 07.228.47 (photo de l'auteur).

Les titulatures royales

Si les titres des composantes de la titulature royale sont à l'abri des effets de l'archaïsme, il en va différemment de la façon dont s'organisent les éléments qu'ils introduisent. Certaines particularités observées dans leur agencement sont en effet des résurgences des hautes époques¹.

Les unes sont attestées à la fois à la XXV^e dynastie et sous la suivante. Il en va ainsi de l'insertion du titre *nsw-bity* avant celui de *nbtj* pour l'associer à nouveau à lui², ou du positionnement du nom d'Horus d'or entre les deux désignations en cartouche³, autant de singularités notamment présentes sur la stèle d'Apriès déjà citée comme un modèle de monument archaïsant⁴. C'est aussi le cas de l'adjonction de l'une ou l'autre des appellations en cartouche au nom d'Horus contenu dans le *serekh*⁵, ou du report du titre introduisant un cartouche à l'intérieur de celui-ci, juste avant le nom qu'il renferme⁶.

Les autres particularités en revanche n'ont été relevées jusqu'à présent que dans des titulatures saïtes. Il s'agit du placement du nom d'Horus d'or devant le faucon dressé sur le signe de l'or⁷, de l'absence de tout titre devant une appellation en cartouche⁸ ou de l'introduction au milieu d'une titulature d'une épithète définissant le roi comme l'aimé d'une divinité⁹.

239

-
- 1 Comme la manière dont on reproduit parfois le cartouche, déjà évoquée à propos des choix graphiques n. 1, p. 235 ; cf. Morkot 2014, p. 380-388.
 - 2 Cf. Aufrère 1982, p. 39-41, § b ; el-Enany 2007, p. 538 et 539.
 - 3 Cf. Nagy 1973, p. 53 ; Aufrère 1982, p. 22-23 ; el-Enany 2007, p. 538 et 539.
 - 4 Voir Der Manuelian 1994, pl. 19.
 - 5 Cf. Nagy 1973, p. 54 ; Aufrère 1982, p. 27-28, § 3 ; el-Enany 2007, p. 538 et 540. À propos de Chéchonq III cependant, on a déjà deux exemples où le *serekh* contient également le prénom de couronnement du roi, mais celui-ci est encore inséré dans un cartouche ; voir Montet 1960, pl. xxix.
 - 6 Cf. el-Enany 2007, p. 539 et 540.
 - 7 Cf. el-Enany 2007, p. 538.
 - 8 Cf. Nagy 1973, p. 54 ; el-Enany 2007, p. 538.
 - 9 Cf. el-Enany 2007, p. 538.

Les noms des particuliers

La façon dont l'emploi d'un deuxième nom qualifié de *nfr* a été réintroduit aux époques tardives a déjà permis de constater que l'anthroponymie privée n'échappe pas à l'influence de l'archaïsme¹. Il s'agit en effet d'une pratique abandonnée au Moyen Empire² qui ne redevient courante que sous les XXV^e et XXVI^e dynasties³, donc au moment où cette mode a cours.

Cet usage n'est cependant pas le seul trait d'archaïsme présent dans l'onomastique. Une pratique concernant les noms basilophores peut également être perçue comme un reflet de cette mode. Les nombreux exemples relevés à l'Ancien Empire se distinguent en conservant la mention du roi dans un cartouche⁴. Cette disposition continue d'être respectée au Moyen Empire, même si elle n'est plus constante⁵, mais elle finit par être abandonnée au Nouvel Empire⁶. Or elle est à nouveau adoptée tout au long de la période durant laquelle l'archaïsme est à la mode, cette concomitance étant le signe le plus évident de son lien avec cette tendance. Les preuves de ce retour apparaissent en effet à la fin de la période libyenne et sous la domination kouchite⁷ pour se multiplier à la XXVI^e dynastie⁸.

Aux marques d'archaïsme observées dans l'onomastique, il faut encore en ajouter une troisième, même si elle dérive en fait des usages graphiques encouragés par le courant archaïsant. Il s'agit du remplacement du signe de l'homme assis par l'un de ses substituts — celui du roseau fleuri ou le simple trait — pour jouer le rôle de déterminatif en fin de nom. Cette particularité relevée aussi bien à la XXV^e qu'à la XXVI^e dynastie témoigne en effet du retour à une ancienne pratique,

1 Cf. Brunner 1973, col. 392; Nagy 1973, p. 54 et 56; Kahl 2010, p. 2.

2 Cf. De Meulenaere 1966, p. 1.

3 Cf. De Meulenaere 1966, p. 24, où le seul exemple signalé avant la période kouchite remonte au règne d'Osorkon II.

4 Une particularité qui s'observe à propos de plus d'une centaine de noms différents dans Ranke 1935–1952.

5 Voir Ranke 1935, p. 28, 11 et 13, 192, 9-10, 259, 8, 269, 1, 279, 1 et 4, et 318, 7.

6 Une exception dans Ranke 1935, p. 184, 26.

7 Se reporter aux documents A.1, C.1 et C.2 mentionnés dans Leahy 1992, p. 153, en ajoutant A.2.

8 Où elles concernent plus d'une trentaine de noms différents dans Ranke 1935–1952.

Beaucoup concernent des beaux noms mentionnés dans De Meulenaere 1966, p. 35-39;

De Meulenaere 1981, p. 129-132; De Meulenaere 2001, p. 385-388.

oubliée après le Moyen Empire, qui procède probablement des réticences manifestées dans les textes funéraires pour l'emploi de représentations potentiellement dangereuses¹.

Quant aux noms eux-mêmes, s'ils sont influencés l'archaïsme, c'est de manière assez limitée². Un certain nombre de ceux en usage lors de cette mode sont connus anciennement, mais la plupart n'ont rien à voir avec elle dans la mesure où ils n'ont jamais cessé d'être employés³. Parmi eux, il est néanmoins possible d'en repérer quelques-uns dont les attestations se répartissent uniquement entre l'Ancien Empire et la période kouchito-saïte et qui méritent à ce titre d'être qualifiés d'archaïsants. Il s'agit de *'nh-m-tnnt*⁴, *Shm-'nh-ptḥ*⁵, *Shm-k*⁶ et *Špss-ptḥ*⁷, tous employés dans des familles sacerdotales installées à Memphis⁸, ce qui pourrait conduire à admettre que leur reprise correspond à un phénomène spécifiquement local (fig. 17).

Par ailleurs, on note aussi la réapparition de formations onomatiques propres aux hautes époques⁹. Le cas de la construction associant à *nfr + sšm* la mention d'un roi ou d'une divinité est exemplaire¹⁰. Après

1 Cf. Perdu 1996, p. 52 (avec références).

2 Cf. Brunner 1973, col. 392.

3 C'est notamment le cas d'un nom comme *Pth-ḥtp*, qui, avant d'être attesté aux époques tardives, est non seulement présent à l'Ancien et au Moyen Empire, mais aussi au Nouvel Empire; cf. Ranke 1935, p. 141, 5.

4 Voir Ranke 1935, p. 64, 10; Ranke 1952, p. 346.

5 Voir Ranke 1935, p. 319, 11; Ranke 1952, p. 389.

6 Voir Ranke 1935, p. 319, 18, en joignant les deux attestations sur une stèle attribuée à la XXV^e dynastie dans Malinine–Posener–Vercoutter 1968, p. 130, n° 169.

7 Voir Ranke 1935, p. 326, 19.

8 Le premier et le troisième sont d'ailleurs employés concurremment dans une même famille. On peut encore ajouter *Ny-kw-Pth*, uniquement attesté aux hautes époques dans Ranke 1935, p. 180, 20, et Ranke 1952, p. 366, mais également présent sur un relief archaïsant d'époque saïte dans Zeileis 2010, p. 382, où son détenteur porte un titre memphite.

9 Cf. Ranke 1952, p. 245.

10 En se fondant sur deux exemples du nom *Hm-ptḥ*, le plus ancien datant de la fin du règne de Chéchonq III et l'autre étant légèrement postérieur au précédent, Meffre 2015, p. 322-323, a d'ailleurs proposé de reconnaître dans le retour de la formation *hm + nom de divinité*, courante aux hautes époques, une autre conséquence de l'archaïsme dans ce domaine.

avoir eu cours à l'Ancien Empire¹, elle revient à plusieurs reprises aux époques tardives, mais en étant toujours combinée avec une référence à l'actualité, en l'occurrence Psammétique. Le premier *Nfr-sšm-Psmṯk* connu est un personnage ayant vécu à Memphis dans la seconde moitié de la XXVI^e dynastie, donc à la fin de la vogue archaïsante². Son nom a ensuite été repris par l'un de ses petits-fils, puis par un neveu de ce dernier. À une date plus récente, mais toujours à Memphis, il est encore porté par quelques personnages dont les fonctions pourraient laisser penser qu'ils se situent dans la descendance de leurs homonymes³. On a ainsi affaire à un anthroponyme de création récente mais de construction ancienne qui, après être apparu à la faveur de l'archaïsme, s'est maintenu grâce à la propension qu'ont les noms à se transmettre de génération en génération au sein d'une même famille⁴.

242

Les désignations des fonctions remplies par les particuliers

On sait que l'archaïsme a conduit à reprendre des titres oubliés depuis les hautes époques, lesquels sont pour beaucoup restés en usage passée cette mode, mais on peine encore, indépendamment des problèmes posés par leur identification, à comprendre les conditions dans lesquelles ils sont réapparus⁵. Cette difficulté tient en partie au fait que ces emprunts relèvent de procédures très variées qui imposent de les différencier.

La plupart des titres archaïsants concernent l'administration civile ou, du moins, des charges administratives. Parmi eux, certains sont la contrepartie d'un titre utilisé dans le langage courant qu'ils viennent remplacer ou avec lequel ils sont employés concurremment. Ils se présentent ainsi comme une manière de désigner à l'ancienne une fonction bien ancrée dans la réalité des époques tardives. L'exemple le plus clair est

1 Voir Ranke 1935, p. 200, 5, 7-9 et 11.

2 Pour plus de détails sur ce personnage et sa famille, se reporter à De Meulenaere 1989.

3 Cf. Málek 1978, en joignant au propriétaire des deux canopes vendus à Londres chez Sotheby le 3 décembre 1956 (lot 189), et à celui des linteaux Caire JE 10977 et 10978, la personne à laquelle appartiennent les ouchebtis Boston, Museum of Fine Arts 72.1675 et 72.1681 signalés dans D'Auria-Lacovara-Roehrig 1988, p. 184.

4 Celle dont il est question se distingue également par la présence de quatre Ouahibréméryptah et de trois Ânkhfensekhmet répartis sur six générations; voir De Meulenaere 1989, p. 571.

5 Cf. Brunner 1973, col. 392-393; Nagy 1973, p. 57-59; Kahl 2010, p. 2-3.

le titre $s\dot{s}^c n nsu n hft-hr > s\dot{s}^c n nsu n hft-hr^1$ qui est donné aux hautes époques au secrétaire du roi en charge de ses archives². Il réapparaît lors de la transition entre les XXV^e et XXVI^e dynasties pour se substituer au titre $s\dot{s}^c t (nsu) n pr-3 / nb-t3wy$ précédemment attribué à ce même responsable depuis le Nouvel Empire³. Outre leur signification qui suggère que ces deux titres concernent bien le même domaine, il y a un extrait des archives sacerdotales de Tebtynis qui indique explicitement que celui réintroduit à l'époque saïte équivaut à $s\dot{s}^c t nsu^4$.

La question que posent de tels titres concerne les fonctions qu'ils recouvrent désormais et, plus précisément, leur degré de conformité par rapport à celles qui leur étaient anciennement attachées. Dans le cas qui vient d'être évoqué, on peut présumer que le décalage reste limité puisque le titre est repris dans le domaine où il avait été employé dans le passé, mais les emprunts ne se font pas toujours ainsi. On a l'exemple du titre $d-mr smyt imntt$ qui sert à l'Ancien Empire à désigner le gestionnaire des franges libyques de la vallée⁵. Comme il signifie littéralement « administrateur du désert occidental », il est récupéré à l'époque saïte pour se rapporter au responsable de la nécropole située dans le désert à l'ouest de Memphis, lequel est couramment appelé $mr h3st^6$ (fig. 18). Vidé de son contenu initial, il en vient ainsi à s'appliquer à une tout autre fonction, avec laquelle son rapport tient uniquement à sa forme.

D'autres titres archaïsants, concernant en particulier le service du roi, n'ont au contraire aucun équivalent connu, ce qui ne facilite pas leur examen déjà rendu difficile par le peu d'informations dont on dispose à leur sujet. Leur éventail pourrait toutefois suggérer qu'ils correspondent à des prérogatives ou des spécialités liées à des fonctions nouvelles ou déjà existantes qu'ils viendraient préciser en leur apportant une touche ancienne. L'exemple peut-être le plus explicite est le titre $hry wdb$, attesté

-
- 1 J'adopte les propositions de Ward 1982b, tout en admettant qu'elles restent conjecturales, la lecture du titre soulevant encore des problèmes.
 - 2 Cf. Jones 2000, p. 839-840; Ward 1982a, p. 158, n° 1360; Quirke 2004, p. 43.
 - 3 Cf. Pressl 1998, p. 56-57; Payraudeau 2014, p. 197-198.
 - 4 Cf. Osing 1998, p. 172-173 et pl. 14-14A, Fr. x 6, 6.
 - 5 Cf. Jones 2000, p. 362.
 - 6 Cf. Yoyotte 1971a, p. 24, se référant au cercueil momiforme Grenoble, musée des Beaux-Arts 1996, reproduit fig. 18.

244



Fig. 18 Cercueil momiforme au nom d'un « administrateur du désert occidental », Grenoble, musée des Beaux-Arts 1996 (d'après Kueny-Yoyotte 1979, p. 107).

jusqu'à la XIII^e dynastie¹ après avoir désigné à l'Ancien Empire le ritua-
liste chargé de la redistribution des offrandes entre dieux et défunts en
signifiant « préposé au virement »². Parce qu'il a ce sens, il revient à la
XXVI^e dynastie où il est attribué à un chef du Sud responsable de la fron-
tière méridionale pour évoquer son implication dans le prélèvement des
taxes douanières au profit des temples³.

Durant la vogue archaïsante, on voit également apparaître des
titres religieux correspondant à des désignations oubliées depuis longtemps,
mais ils sont en nombre plus limité. Ils sont aussi plus délicats à interpréter,
ce que nous en savons ne permettant pas toujours de se prononcer sur les
conditions dans lesquelles s'est opérée leur récupération et les changements
que cela a pu occasionner. Néanmoins, certains titres empruntés à l'Ancien
Empire que nous connaissons aux époques tardives comme des désignations
de prêtres au service de divinités particulières semblent avoir eu à l'origine
un tout autre emploi. C'est du moins la possibilité qui a pu être envisagée à
propos d'appellations comme *iry t3*⁴, *hry P*⁵, *hrp hwwt Nt*⁶ ou *ht(y)limy-ht
H3*⁷, dont les anciennes attestations concernent plutôt des personnes en rela-
tion avec la cour et les rituels royaux. Il s'agirait donc de titres sacerdotaux
n'ayant d'ancien que leur apparence.

L'emploi de titres archaïsants conduit à évoquer certaines titula-
tures, relevées dans des tombes⁸ et sur divers objets⁹ de la XXVI^e dynastie,
qui en énumèrent plusieurs d'affilée. Cela permet de se demander si elles
n'ont pas été récupérées uniquement pour donner un vernis ancien à la
présentation d'un personnage, sans qu'elles correspondent à des fonctions
réellement exercées. À la même époque, on peut faire un rapprochement
avec une titulature relevée dans la tombe de Montouemhat à l'Assassif
(TT 34) dont une partie, incluant à la fois des épithètes et des titres, est cal-
quée sur un passage de la sépulture de Djefaihapi à Assiout qui intervient

-
- 1 Cf. Ward 1982a, p. 116, n° 974; Quirke 2004, p. 69-70.
 - 2 Cf. Jones 2000, p. 603-604.
 - 3 Suivant l'hypothèse formulée dans Yoyotte 1989b, p. 76.
 - 4 Cf. De Meulenaere 1964, p. 167.
 - 5 Cf. De Meulenaere 1964, p. 166-167.
 - 6 Cf. el-Sayed 1976, p. 97-99.
 - 7 Cf. Yoyotte 1992, p. 628 et 631-632.
 - 8 Voir *e.g.* Barsanti 1899, p. 232.
 - 9 Voir *e.g.* De Meulenaere 1982, p. 139, 140, n. d-e, et pl. xiv, 2.

dans un signalement de son propriétaire¹. Dans ce cas néanmoins, rien ne permet de rattacher l'emprunt à l'archaïsme, la source dont il procède ayant servi de modèle depuis le Nouvel Empire jusqu'à l'époque romaine², donc bien au-delà des limites de cette mode.

À ces authentiques titres archaisants, il convient de joindre ceux auxquels on s'est contenté de donner une coloration ancienne en jouant sur leur graphie ou la manière de les composer. Dans le premier cas, il s'agit par exemple de mentionner les titres formés sur *imy-r2*, « directeur », en écrivant ce mot avec le signe de la chouette et celui de la bouche³, comme c'était régulièrement le cas avant le Moyen Empire⁴. Dans l'autre cas, la touche ancienne est apportée le plus souvent par l'introduction d'un terme ou d'une expression propres aux hautes époques⁵. Il en va ainsi du titre *mr ḥwꜥw nsw* dont on relève plusieurs exemples à la fin de la XXVI^e dynastie où il s'applique aux chefs de la flotte de transport du roi. Lui-même n'est pas connu avant cette époque⁶, mais il est formé avec le mot *ḥwꜥ*, « cargo », qui est en revanche bien attesté anciennement, avant de disparaître après la XII^e dynastie⁷.

246

L'analyse des diverses manifestations de l'archaïsme apporte des indications particulièrement cohérentes sur la manière dont elle se traduit. La relation que cette mode entend établir avec le passé n'en devient que beaucoup plus claire, permettant ainsi d'envisager de nouvelles perspectives.

À l'idée suivant laquelle l'archaïsme consisterait à copier le passé, la documentation oppose un démenti. Sur ce point les témoignages apportés par la production artistique sont les plus significatifs. En ce qui concerne les quelques copies repérées parmi les reliefs privés qui ont pu être imputées à l'archaïsme (*supra*, p. 214-217), leur examen montre — quand il ne s'agit pas de pseudo-copies (*supra*, p. 215-217) — qu'elles peuvent au moins

1 Cf. Kahl 1999, p. 259-261, § 4.1.17.2.

2 Cf. Kahl 2010, p. 1, en retenant le témoignage publié dans Osing–Rosati 1998, p. 61-67 et pl. 6.

3 Comme c'est notamment le cas dans el-Sayed 1975, pl. xvi-xviii, avec les inscriptions du sarcophage du vizir Gemeneffhorbak.

4 Cf. Hannig 2003, p. 81-128.

5 Cf. Perdu 1998, p. 176.

6 Même avec *mr* écrit *imy-r2*.

7 Cf. Goyon 1969, p. 163-167.

s'expliquer différemment (*supra*, p. 214-215) si elles ne sont pas tout bonnement à exclure du champ de cette mode (*supra*, p. 217). Quant aux simples monuments archaïsants, reliefs (*supra*, p. 203-206 et 208-211) ou statues (*supra*, p. 206-208 et 211-212), il est d'autant moins concevable de les identifier comme des reproductions d'une œuvre ancienne qu'ils combinent des traits empruntés à des sources d'époques différentes. Ils peuvent non seulement subir l'influence du passé et celle de leur époque¹ (*supra*, p. 203-204 et 208), mais aussi puiser leur inspiration dans le passé en retenant des modèles de périodes différentes (*supra*, p. 212). Par ailleurs ils peuvent aussi réunir des particularités des hautes époques qui ne l'avaient jamais été auparavant (*supra*, p. 203-204) ou leur associer un détail incompatible avec leur ancienneté (*supra*, p. 206-208). Même quand on est confronté à des scènes où l'archaïsme est très présent, il y a toujours un élément, soit dans le contexte auquel elles appartiennent (*supra*, p. 209 et 211), soit parmi ceux dont elles sont composées (*supra*, p. 211), pour rappeler la distance qui les sépare de leurs modèles.

Quant au reste de la documentation, il ne fait que confirmer ce constat. De même qu'on doit admettre l'absence de réplique d'un monument ancien dans le domaine de l'architecture (*supra*, p. 218-220), il faut se résoudre à écarter de l'archaïsme les quelques copies de textes qui lui ont été attribuées (*supra*, p. 222). Par ailleurs, c'est aussi ce qu'il convient de faire des emprunts que certains souverains kouchites ont fait à des titulatures royales de l'Ancien Empire (*supra*, p. 235). Les éléments récupérés tels qu'ils se présentaient anciennement sont en fait peu nombreux. On peut citer quelques noms empruntés à l'Ancien Empire. Si le phénomène reste assez exceptionnel du côté des rois (*supra*, p. 235-236), il l'est un peu moins en ce qui concerne les particuliers, mais il reste limité à la région memphite (*supra*, p. 241). On peut également mentionner des titres de particuliers (*supra*, p. 242-245), mais la copie ne dépasse pas les apparences car les fonctions auxquelles ils se rapportent ont évolué (*supra*, p. 243-245), même si elles peuvent éventuellement ne pas changer de domaine (*supra*, p. 242-243). Ce caractère artificiel est encore plus net quand il s'agit de titres destinés à enjoliver une titulature sans impliquer de responsabilités concrètes (*supra*, p. 245).

¹ Ce qui rappelle les compromis observés dans la façon d'écrire les mots (*supra*, p. 234).

Les diverses illustrations de l'archaïsme démontrent que cette mode vise au contraire à imiter le passé, ce qu'elle fait en lui empruntant des éléments qu'elle intègre de façon à aboutir à des réalisations qui s'en rapprochent. Cette démarche n'exclut pas une certaine part de copie, mais celle-ci reste limitée dans la mesure où elle s'observe au niveau des détails et non de l'ensemble. Dans le domaine de la production artistique, il s'agit de détails relevant du style ou de l'iconographie: la façon de traiter le corps (*supra*, p. 204-208, 212 et 215-217) ou le choix des accessoires entrant dans la composition des représentations: vêtements pour les rois (*supra*, p. 204-208), vêtements et coiffures pour les particuliers (*supra*, p. 209 et 212). En architecture, ces détails correspondent à des éléments spécifiques d'un monument, qui peuvent néanmoins jouer un rôle essentiel (*supra*, p. 220) ou représenter sa partie la plus visible (*supra*, p. 218-220). Dans les textes, il est cette fois question de détails tenant aussi bien à leur présentation (*supra*, p. 225-232) qu'à la façon d'écrire les signes (*supra*, p. 234-235) ou les mots (*supra*, p. 232-235). En ce qui concerne les désignations de personnes, ces détails sont également assez variés. Du côté des rois, cela va des épithètes jointes à leurs noms (*supra*, p. 236-237) aux variations introduites dans la manière de présenter leur titulature (*supra*, p. 239) en passant par la façon de reproduire le cartouche¹. Du côté des particuliers, cela comprend des détails aussi divers que l'emploi d'un deuxième nom (*supra*, p. 240), la manière d'écrire un anthroponyme (*supra*, p. 240-241) ou de le composer (*supra*, p. 241-242), ainsi que la façon de noter l'intitulé d'une fonction (*supra*, p. 246).

Bien loin d'avoir pour ambition de copier le passé afin de le ressusciter, l'archaïsme vise seulement à l'imiter pour donner au présent un habillage qui le rappelle, ce qui est en fait un moyen de l'inscrire dans son prolongement. Comme l'illustre parfaitement l'un des titres archaïsants (*supra*, p. 243), cette mode n'a d'effet que sur la forme des choses, le fond restant en prise directe avec la réalité du moment.

On peut entrevoir le sens de ce nouveau courant si nous le replaçons dans le contexte dans lequel il est apparu. On a déjà pensé à lier son émergence à la situation du pays² mais encore faut-il déterminer les événements précis dont il découle. Cela conduit d'abord à fixer le moment auquel remontent ses premières manifestations. On sait déjà

¹ Voir *supra*, n. 1, p. 235.

² Cf. Russmann 2004, p. 44.

que la tendance archaïsante s'est développée dès la fin de l'époque libyenne¹, mais la documentation royale livre des témoignages qui permettent d'être plus précis en étant bien datés. Dans la statuaire, les premières œuvres archaïsantes apparaissent sous Chéchonq V (*supra*, p. 206) alors que parmi les reliefs, on en relève dans le Nord à partir de ce roi (*supra*, p. 203), sinon un peu avant², et dans le Sud, dès Osorkon III (*supra*, p. 204). De leur côté, les textes royaux apportent un exemple de présentation archaïsante datant de Pami (*supra*, p. 225). Par le biais de la forme donnée aux cartouches royaux à l'époque libyenne (*supra*, n. 1, p. 235), on peut par ailleurs repérer dans l'épigraphie des traits d'archaïsme se rapportant aux règnes de Chéchonq V³ et Osorkon IV⁴ dans le Nord, ou à ceux d'Osorkon III⁵, Takélot III⁶ et Iny⁷ dans le Sud. Dans les noms royaux enfin, les premiers signes de l'influence de l'archaïsme concernent Chéchonq V dans le Nord (*supra*, p. 237) et Osorkon III (*supra*, p. 237) puis Takélot III dans le Sud (*supra*, p. 236-237), dont la titulature peut aussi être influencée par cette mode dans sa présentation⁸. On peut donc situer les débuts de l'archaïsme au milieu de la première moitié du VIII^e siècle avant notre ère — ce qui correspond au règne de Pami dans le Nord et à celui d'Osorkon III dans le Sud (fig. 19) — en observant que les premières traces laissées par ce courant dans le Sud et dans le Nord remontent pratiquement à la même période⁹.

1 Se reporter aux références réunies *supra*, n. 2, p. 201.

2 Comme tendent à le démontrer deux stèles du Sérapéum datées de Pami (Louvre IM 3749 et IM 3697) qui sont commentées dans Jurman 2009, p. 131.

3 Cf. Morkot 2014, p. 386, n° 35-36.

4 Cf. Morkot 2014, p. 383-384, n° 28, et fig. 19-1.

5 Cf. Morkot 2014, p. 383, en retenant l'exemple dans Mysliwiec 1988, pl. xxiii, a.

6 Cf. Morkot 2014, p. 383.

7 Cf. Morkot 2014, p. 384, n° 29.

8 Voir Berlandini 1979, pl. xv, avec un exemple du titre *ꜥ Rꜥ* inséré dans le cartouche contenant le nom de naissance de Takélot III suivant une disposition signalée *supra*, p. 239. La même particularité peut d'ailleurs être observée un peu plus tard à propos d'Iny; voir Yoyotte 1989a, p. 114, fig. 1.

9 Ceux concernant les reliefs (*supra*, p. 203-206) ou les noms royaux (*supra*, p. 236-237) sont confirmés non seulement par ce qui touche à l'aspect des cartouches, mais aussi par ce qui a trait à la présentation des textes privés (*supra*, p. 231-232); voir Caminos 1975, p. 59; Payraudeau 2007, p. 156; Taylor 2010, p. 173 (témoignages

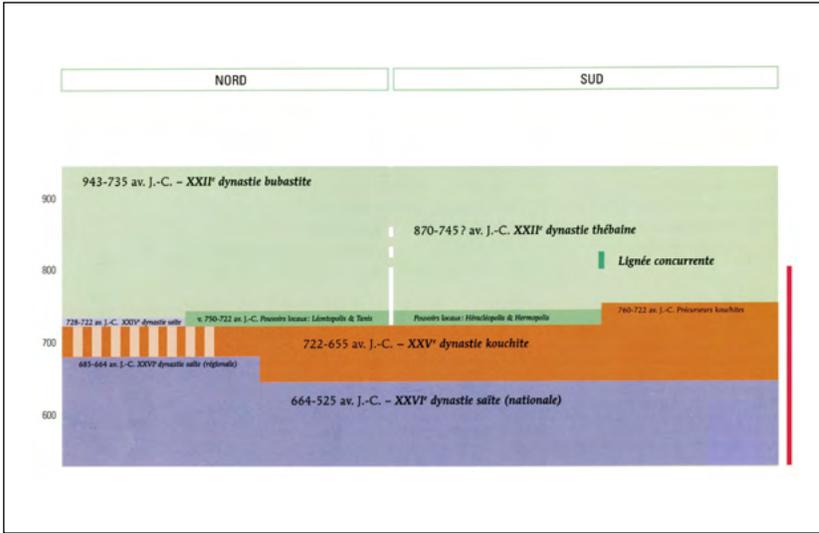


Fig. 19 Tableau chronologique montrant l'étendue de l'archaïsme dans le temps (signalée par le trait rouge à droite dans la marge).

250

Ce moment est d'autant plus important qu'il n'est pas seulement celui où l'archaïsme fait son apparition. Il est aussi celui où la mode inspirée par le Nouvel Empire entame son déclin. Ces deux courants sont en fait liés car l'arrivée du plus récent se fait précisément aux dépens de l'autre. Cela transparaît clairement dans la production artistique à travers l'exemple de deux stèles du Sérapéum datées de l'an II de Pami qui illustrent à des degrés divers la façon dont l'empreinte du Nouvel Empire commence à marquer le pas devant celle des hautes époques¹. Ce phénomène est plus clair encore dans la manière dont les titulatures royales se débarrassent des lourdeurs introduites au Nouvel Empire pour revenir à la sobriété prônée par les époques précédentes².

Le courant érigeant le Nouvel Empire en modèle est né sous la domination libyenne du désir d'un pouvoir en quête de grandeur de se situer dans le prolongement des glorieux souverains de l'époque impériale, Ramsès II le premier. On peut donc présumer que l'avènement d'une mode comme l'archaïsme, à la fois largement répandue et durablement ancrée, répond à des préoccupations aussi importantes. Or un événement

thébains datant de la fin de la période libyenne).

1 Cf. Jurman 2009, p. 131.

2 Cf. Yoyotte 1989a, p. 125-126.

est susceptible d'avoir créé les conditions propres à son émergence. Celle-ci coïncide en effet avec un changement majeur dans la situation du pays. La première étape de cette évolution intervient sous le règne d'Osorkon II, quand le pouvoir commence à éprouver des difficultés pour conserver son autorité sur Thèbes, où un roi concurrent s'est brièvement affirmé. Ces problèmes se sont aggravés sous Chéchonq III, son successeur, quand la ville est devenue le théâtre de luttes incessantes pour son contrôle qui se soldent par l'installation d'une dynastie rivale sur place. Au moment où les premiers signes de l'archaïsme apparaissent, la scission entre le Sud et le Nord du pays est donc consommée¹. La situation est d'ailleurs d'autant plus désastreuse que le Delta connaît lui-même des problèmes avec l'arrivée d'une nouvelle vague de Libyens à l'Ouest et la multiplication de chefferies locales en mal d'autonomie au centre et à l'Est. On peut ainsi se demander si ce n'est pas l'éclatement du pays qui est à l'origine de l'archaïsme. En s'inspirant des hautes époques, cette mode se réfère en effet à une période faste qui représente tout ce à quoi l'Égypte pouvait aspirer à la fin de la période libyenne: son unité. Ce mot étant synonyme de prospérité, on imagine d'ailleurs l'importance d'une telle aspiration, ce qui suffirait à expliquer le succès du courant archaïsant.

De même que la mode inspirée du Nouvel Empire cherche à renouer avec l'idée de grandeur que cette période incarne en se situant dans sa tradition, l'archaïsme apparaît lui-même comme un moyen de renouer avec l'idée d'unité en s'appropriant la tradition des hautes époques. La parenté entre ces deux tendances se limite néanmoins à cela car l'archaïsme ne représente pas seulement une rupture en donnant à ses produits l'apparence du passé. Le changement qu'il représente va bien au-delà en reflétant l'émergence d'une nouvelle préoccupation liée à la désintégration du pays.

¹ Cf. Yoyotte 1987a, p. 145, qui fait un lien entre l'apparition de l'archaïsme et l'éclatement du pays. À propos des changements occasionnés par cette mode dans les noms royaux, il constate en effet qu'à l'époque « où les divisions politiques de l'Égypte libyenne vont croissant, une même tendance archaïsante affectait les chancelleries respectives du représentant de la XXII^e dynastie, reconnu dans le nord et du représentant de la XXIII^e dynastie régissant le sud ».

L'unité dont l'archaïsme vise indirectement à perpétuer le souvenir n'est encore qu'un espoir à la fin de l'époque libyenne, mais il commence à prendre forme sous la domination kouchite¹. Grâce à la dynastie saïte, on voit enfin cette attente se concrétiser, l'Égypte redevenant unie après deux siècles d'une partition plus ou moins marquée. C'est précisément le moment où le courant archaïsant profite d'un regain d'intérêt. Sa disparition intervient peu après, quand le pays, conquis par Cambyse, perd sa souveraineté en devenant une simple satrapie de l'empire achéménide. Il connaîtra cependant une sorte de renaissance à travers le mouvement faisant de la période saïte son modèle — le néo-archaïsme² — qui verra le jour au moment où l'Égypte refait momentanément son unité sous l'autorité des derniers pharaons indigènes ■

-
- 1 Les Kouchites n'ont refait que partiellement l'unité du pays, leur hégémonie s'étant heurtée à l'opposition de plusieurs régions du Delta; cf. Perdu 2013, p. 62.
 - 2 Mouvement d'abord reconnu dans Bothmer 1960, p. xxxvii.

bibliographie

- Abd el-Maksoud–Valbelle** 2013 : Mohamed
Abd el-Maksoud–Dominique Valbelle, « Une stèle de l’an 7
d’Apriès, découverte sur le site de Tell Défenneh », dans *Revue
d’Égyptologie* 64, p. 1-12 et pl. 1.
- El-Aguizy** 2007 : Ola el-Aguizy, « Une nouvelle stèle-borne
au nom de Djoser », dans *Bulletin de l’Institut Français d’Archéologie
Orientale* 107, p. 1-4.
- Allen** 1951 : Thomas G. Allen, *Occurrences of Pyramid Texts with Cross
Indexes of These and Other Egyptian Mortuary Texts, Studies
in Ancient Oriental Civilization* 27, Chicago.
- Altenmüller–Moussa** 1981 : Hartwig Altenmüller–Ahmed M. Moussa,
« Die Inschriften der Taharkastele von der Dahschurstrasse »,
dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 9, p. 57-84 et pl. 1.
- Arnold** 2002 : Dieter Arnold, *The Pyramid Complex of Senwosret III
at Dahshur: Architectural Studies*, New York.
- Arnold** 2008 : Dieter Arnold, *Middle Kingdom Tomb Architecture
at Lisht, Publications of the Metropolitan Museum of Art Egyptian
Expedition* 28, New York-New Haven.
- Assmann** 2002 : Jan Assmann, « Memory and Renewal: The Ethiopian
and Saite Renaissance », dans J. Assmann, *The Mind of Egypt:
History and Meaning in the Time of the Pharaohs*, Cambridge-
Londres, p. 337-364.
- Aufrère** 1982 : Sydney Aufrère, « Contribution à l’étude
de la morphologie du protocole “classique” », dans *Bulletin
de l’Institut Français d’Archéologie Orientale* 82, p. 19-73.

Baines 1973 : John Baines, « The Destruction of the Pyramid Temple of Saḥure' », dans *Göttinger Miszellen* 4, p. 9-14.

Baines–Málek 1981 : John Baines–Jaromír Málek, *Atlas de l'Égypte ancienne*, Paris.

Bakry 1970 : Hassan S. K. Bakry, « Two Saite Monuments of Two Master Physicians », dans *Oriens Antiquus* 9, p. 325-341 et pl. xxxv-xl.

Bareš 2006 : Ladislav Bareš, « The Social Status of the Owners of the Large Late Period Shaft Tombs », dans M. Bárta–F. Coppens–J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2005, Proceedings of the Conference Held in Prague (June 27-July 5, 2005)*, Prague, p. 1-17.

Bareš–Smoláriková 2008 : Ladislav Bareš–Květa Smoláriková, *The Shaft Tomb of Iufaa, I : Archaeology, Abusir XVII*, Prague.

Barsanti 1899 : Alexandre Barsanti, « Tombeau de Péténisis : Rapport sur la découverte », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 1, p. 230-234.

Baud 2002 : Michel Baud, *Djéser et la III^e dynastie*, Paris.

Baud 2003 : Michel Baud, « Le format de l'histoire : Annales royales et biographies de particuliers dans l'Égypte du III^e millénaire », dans N. Grimal–M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle : L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques, actes du colloque du Collège de France 2002, Études d'Égyptologie* 3, Paris, p. 271-302.

Baud–Dobrev 1995 : Michel Baud–Vassil Dobrev, « De nouvelles annales de l'Ancien Empire égyptien : Une "Pierre de Palerme" pour la VI^e dynastie », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 95, p. 23-92.

Beckerath 1984 : Jürgen von Beckerath, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen, Münchner Ägyptologie Studien* 49, Mayence.

- Berlandini** 1979 : Jocelyne Berlandini, « Petits monuments royaux de la XXI^e à la XXV^e dynastie », dans *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron 1927-1976*, I : *Égypte pharaonique*, Bibliothèque d'Étude 81, Le Caire, p. 89-114 et pl. XIV-XVII.
- Berman – Boháč** 1999 : Lawrence M. Berman – Kenneth J. Boháč, *Catalogue of Egyptian Art: The Cleveland Museum of Art*, New York.
- Bickel – Gabolde – Tallet** 1998 : Suzanne Bickel – Marc Gabolde – Pierre Tallet, « Des annales héliopolitaines de la Troisième Période Intermédiaire », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 98, p. 31-56.
- Bierbrier** 1987 : Morris L. Bierbrier, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae etc.*, *The British Museum* 11, Londres.
- Bietak** 2012 : Manfred Bietak, « La belle fête de la vallée : L'Asasif revisité », dans Chr. Zivie-Coche – I. Guerneur (éd.), « *Parcourir l'éternité* » : *Hommages à Jean Yoyotte*, I, Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences religieuses 156, Turnhout, p. 135-164.
- Boeser** 1909 : Pieter Adriaan Aart Boeser, *De monumenten van den tijd tusschen het Oude en het Middelnijck en van het Middelnijck*, I : *Stèles, Beschrijving van de Egyptische verzameling in het Rijksmuseum van Oudheden te Leiden*, La Haye.
- Bonhême** 1987 : Marie-Ange Bonhême, *Les noms royaux dans l'Égypte de la Troisième Période Intermédiaire*, Bibliothèque d'Étude 98, Le Caire.
- Bonnet** 1917 : Hans Bonnet, *Die ägyptische Tracht bis zum Ende des Neuen Reiches, Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens* 7, Leipzig.
- Boraik** 2010 : Mansour Boraik, « A Granite False-door of Vizier Useramun Discovered at Karnak », dans [Chr. Leblanc – G. Zaki (éd.)], *Les temples de millions d'années et le pouvoir royal*

à Thèbes au Nouvel Empire : Sciences et nouvelles technologies appliquées à l'archéologie, *Memnonia – Cahier Supplémentaire 2*, p. 181-191 et pl. xxx-xxxI.

Bothmer 1960 : Bernard V. Bothmer, *Egyptian Sculpture of the Late Period 700 B.C. to A.D. 100*, catalogue d'une exposition à Brooklyn, 18 octobre 1960-9 janvier 1961, Brooklyn.

Bothmer 1970 : Bernard V. Bothmer, « Apotheosis in Late Egyptian Sculpture », dans *Kémi* 20, p. 37-48 et pl. VI-XIII.

Brandl 2011 : Helmut Brandl, « Eine archaisierende Königsfigur der späten Libyerzeit », dans E. Bechtold – A. Gulyás – A. Hasznos (éd.), *From Illahun to Djeme: Papers Presented in Honour of Ulrich Luft*, *BAR International Series* 2311, Oxford, p. 11-23.

Brandl 2012 : Helmut Brandl, « Kunst und Gesellschaft in der Libyerzeit: Beobachtungen an Königsstatuen der Dritten Zwischenzeit », dans K. A. Kóthay (éd.), *Art and Society: Ancient and Modern Contexts of Egyptian Art, Proceedings of the International Conference Held at the Museum of Fine Arts, Budapest, 13–15 May 2010*, Budapest, p. 79-108 et pl. 19-22.

Brinkmann 2010 : Vinzenz Brinkman (éd.), *Sabure: Tod und Leben eines grossen Pharaos*, catalogue d'une exposition à Francfort, 24 juin-28 novembre 2010, Francfort.

Brunner 1970 : Hellmut Brunner, « Zum Verständnis der archaisierenden Tendenzen in der ägyptischen Spätzeit », dans *Saeculum* 21, p. 151-161.

Brunner 1973 : Hellmut Brunner, « Archaismus », dans *Lexikon der Ägyptologie*, I³, Wiesbaden, col. 386-395.

Caminos 1975 : Ricardo A. Caminos, « A Record of Nesbanded Son of 'Onkhperkhrod in the Cairo Museum », dans I. S. Katsnelson (éd.), *L'Orient ancien : Mélanges 1 pour les soixante-dix ans de l'académicien M. A. Korostovtsev* (en russe), Moscou, p. 52-60 et pl. 1a-c.

- Chappaz 1986** : Jean-Luc Chappaz, « Une stèle de Basse Époque au Musée d'Yverdon », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 86, p. 91-98 et pl. II.
- Corteggiani 1979** : Jean-Pierre Corteggiani, « Une stèle héliopolitaine d'époque saïte », dans Jean Vercoutter (dir.), *Hommages à la mémoire de Serge Sauneron 1927-1976*, I : *Égypte pharaonique, Bibliothèque d'Étude* 81, Le Caire, p. 115-153 et pl. XVIII-XXV.
- D'Auria–Lacovara–Roehrig 1992** : Sue D'Auria–Peter Lacovara–Catharine H. Roehrig, *Mummies & Magic: The Funerary Arts of Ancient Egypt*, catalogue d'une exposition à Dallas de septembre 1990 à septembre 2000, Boston-Dallas.
- Davies 1902** : Norman de Garis Davies, *The Rock Tombs of Deir el-Gebrâwi, I : Tomb of Aba and Smaller Tombs of the Southern Group, Archaeological Survey of Egypt* 11, Londres.
- De Meulenaere 1964** : Herman De Meulenaere, « Cultes et sacerdoces à Imaou (Kôm el-Hisn) au temps des dynasties saïte et perse », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 62, p. 151-171 et pl. XXII-XXXII.
- De Meulenaere 1966** : Herman De Meulenaere, *Le surnom égyptien à la Basse Époque*, Istanbul.
- De Meulenaere 1981** : Herman De Meulenaere, « Le surnom égyptien à la Basse Époque (Addenda et Corrigenda) », dans *Orientalia Lovaniensia Periodica* 12, p. 127-134.
- De Meulenaere 1982** : Herman De Meulenaere, « La statue d'un vizir thébain : Philadelphia, University Museum E. 16025 », dans *Journal of Egyptian Archaeology* 68, p. 139-144 et pl. XIV, 2.
- De Meulenaere 1986** : Herman De Meulenaere, « Le vizir Nebneterou », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 86, p. 143-149 et pl. VIII-IX.

- 258
- De Meulenaere 1989** : Herman De Meulenaere, « Recherches chronologiques sur un groupe de monuments memphites », dans L. De Meyer et E. Haerinck (éd.), *Archaeologia Iranica et Orientalis: Miscellanea in honorem Louis Vanden Berghe*, Gand, p. 567-573.
- De Meulenaere 1991** : Herman De Meulenaere, « Raccords memphites », dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 47, p. 243-252, et pl. 27-30.
- De Meulenaere 1994** : Herman De Meulenaere, « NT̄(R) et NF(R) », dans C. Berger – G. Clerc – N. Grimal, *Hommages à Jean Leclant, IV : Varia, Bibliothèque d'Étude* 106/4, Le Caire, p. 65-71.
- De Meulenaere 1998** : Herman De Meulenaere, Compte rendu de Der Manuelian 1994, dans *Chronique d'Égypte* 73, p. 282-287.
- De Meulenaere 2001** : Herman De Meulenaere, « Le surnom égyptien à la Basse Époque (Deuxième série d'Addenda et Corrigenda) », dans H. Györy (éd.), *Mélanges offerts à Edith Varga, Bulletin du Musée Hongrois des Beaux-Arts. Supplément*, Budapest, p. 381-394.
- De Meulenaere 2003** : Herman De Meulenaere, « Thèbes et la renaissance saïte », dans *Égypte Afrique & Orient* 28, p. 61-68.
- De Meyer 2011** : Marleen De Meyer, « The Fifth Dynasty Royal Decree of Ia-ib at Dayr al-Barshā », dans *Revue d'Égyptologie* 62, p. 57-64 et pl. XII-XV.
- Der Manuelian 1983** : P. Der Manuelian, « Prolegomena zur Untersuchung saïtischer "Kopien" », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 10, p. 221-245.
- Der Manuelian 1994** : Peter Der Manuelian, *Living in the Past: Studies in Archaism of the Egyptian Twenty-Sixth Dynasty*, Londres-New York, 1994.

- Donadoni** 1971 : Sergio Donadoni, « Les fouilles récentes en Égypte de l'université de Rome », dans *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 61, p. 7-25 et annexes I-II.
- Dorman** 1988 : Peter F. Dorman, *The Monuments of Senenmut: Problems in Historical Methodology*, Londres.
- Drioton–Lauer** 1951 : Étienne Drioton–Jean-Philippe Lauer, « Fouilles de Saqqarah : Les tombes jumelées de Neferibrê-saneith et de Ouahibrê-men », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 51, p. 469-490 avec 16 planches.
- Drioton–Vandier** 1938 : Étienne Drioton–Jacques Vandier, *L'Égypte : Des origines à la conquête d'Alexandre*, Paris.
- Dunham** 1970 : Dows Dunham, *The Barkal Temples*, Boston.
- Dunn Friedman** 1995 : Florence Dunn Friedman, « The Underground Relief Panels of King Djoser at the Step Pyramid Complex », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 32, p. 1-42.
- Dziobek** 1994 : Eberhard Dziobek, *Die Gräber des Vezirs User-Amun Theben Nr. 61 und 131, Archäologische Veröffentlichungen, Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Kairo* 84, Mayence.
- Eigner** 1984 : Diethelm Eigner, *Die monumentalen Grabbauten der Spätzeit in der thebanischen Nekropole, Denkschriften der Gesamtakademie, Österreichische Akademie der Wissenschaften* 8, Vienne.
- El-Enany** 2007 : Khaled el-Enany, « Quelques aspects d'archaïsme dans les titulatures des rois de la XXVI^e dynastie », dans J.-Cl. Goyon–Chr. Cardin (éd.), *Actes du neuvième congrès international des égyptologues, Grenoble, 6-12 septembre 2004, Orientalia Lovaniensia Analecta* 150, Louvain-Paris-Dudley, I, p. 535-544.

Epigraphic Survey 1954 : Epigraphic Survey, *The Bubastite Portal, Reliefs and Inscriptions at Karnak 3, Oriental Institute Publications 74*, Chicago.

Evers 1929 : Hans Gerhard Evers, *Staat aus dem Stein: Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Plastik während des Mittleren Reichs, II : Die Vorarbeiten*, Munich.

Farouk 2002 : Azza Farouk, « Eine private Totenstele der Spätzeit aus dem Magazin in El-Matariyah-‘Ain-Shams », dans *Göttinger Miscellen* 187, p. 27-34.

Farouk 2003 : Azza Farouk, « Zwei private Totenstelen der Spätzeit aus Heliopolis », dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 59, p. 139-143 et pl. 26-27.

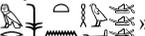
Fazzini 1972 : Richard A. Fazzini, « Some Egyptian Reliefs in Brooklyn », dans *Miscellanea Wilbouriana* 1, Brooklyn, p. 34-70.

Fazzini 1997 : Richard A. Fazzini, « Several Objects, and Some Aspects of the Art of the Third Intermediate Period », dans E. Goring–N. Reeves–J. Ruffle (éd.), *Chief of Seers: Egyptian Studies in Memory of Cyril Aldred*, Londres-New York, p. 113-137.

Fazzini 2002 : Richard A. Fazzini, « Some Reliefs of the Third Intermediate Period in the Egyptian Museum, Cairo », dans M. Eldamaty–M. Trad (éd.), *Egyptian Museum Collections around the World: Studies for the Centennial of the Egyptian Museum, Cairo*, 1, Le Caire, p. 351-362.

Feucht 1986 : Erika Feucht, *Vom Nil zum Neckar: Kunstschatze Ägyptens aus pharaonischer und koptischer Zeit an der Universität Heidelberg*, Berlin-Göttingen-Heidelberg.

Fischer 1996 : Henry G. Fischer, *Egyptian Studies, III: Varia Nova*, New York.

- Gozzoli** 2003 : Roberto B. Gozzoli, « Continuité et changement dans les inscriptions royales égyptiennes du premier millénaire av. J.-C. : Quelques exemples », dans N. Grimal–M. Baud (éd.), *Événement, récit, histoire officielle : L'écriture de l'histoire dans les monarchies antiques, actes du colloque du Collège de France 2002, Études d'Égyptologie* 3, Paris, p. 209-245.
- Goyon** 1969 : Jean-Claude Goyon, « La statuette funéraire I. E. 84 de Lyon et le titre saïte  », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 67, p. 160-171 et pl. XLI-XLIII.
- Goyon–Golvin–Simon-Boidot–Martinet** 2004 : Jean-Claude Goyon–Jean-Claude Golvin–Claire Simon-Boidot–Gilles Martinet, *La construction pharaonique*, Paris.
- Graefe** 2003 : Ehrart Graefe, *Das Grab des Padihorresnet, Obervermögensverwalter des Gottesgemahlin des Amun (Thebanisches Grab Nr. 196), Monumenta Aegyptiaca* 9, Turnhout.
- [**Graefe–Quaegebeur**] 1975 : [Ehrart Graefe–Jan Quaegebeur,] « Fouilles de l'Assassif 1970-1975 », dans *Chronique d'Égypte* 50, p. 13-64.
- Grapow** 1936 : Hermann Grapow, *Sprachliche und schriftliche Formung ägyptischer Texte, Leipziger Ägyptologische Studien* 7, Glückstadt-Hambourg-New York.
- Grimal** 1981 : Nicolas Grimal, *La stèle triomphale de Pi('ankh)y au musée du Caire JE 48862 et 47086-47089, Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 105, Le Caire.
- Gunn** 1927 : Battiscombe Gunn, « The Stela of Apries at Mîtrahîna », dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 27, p. 211-237 avec 1 pl.
- Habachi** 1975 : Labib Habachi, « Building Activities of Sesostris I in the Area to South of Thebes », dans *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 31, p. 27-37 et pl. 12-14.

- Hannig** 2003 : Rainer Hannig, *Ägyptisches Wörterbuch, I : Altes Reich und Erste Zwischenzeit, Hannig-Lexica 4*, Mayence.
- Hayes** 1953 : William C. Hayes, *The Scepter of Egypt: A Background for the Study of the Egyptian Antiquities in The Metropolitan Museum of Art, I*, New York.
- Hodjash** 1999 : Svetlana Hodjash, *Ancient Egyptian Scarabs: A Catalogue of Seals and Scarabs from Museums in Russia, Ukraine, the Caucasus and the Baltic States* (en russe), Moscou.
- Jansen-Winkel** 1998 : Karl Jansen-Winkel, « Drei Denkmäler mit archaisierender Orthographie », dans *Orientalia* 67, p. 155-172 et pl. VIII-X.
- Jiménez-Serrano** 2007 : Alejandro Jiménez-Serrano, « The Funerary Meaning of the Nched Architecture in Egypt during the Third Millenium BC », dans *Göttinger Miszellen* 213, p. 23-38.
- Jones** 2000 : Dilwyn Jones, *An Index of Ancient Egyptian Titles, Epithets and Phrases of the Old Kingdom, BAR International Series 866*, Oxford.
- Josephson** 2001 : Jack A. Josephson, « Archaism », dans D. B. Redford (éd.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt, I*, Oxford, p. 109-113.
- Jurman** 2009 : Claus Jurman, « From the Libyan Dynasties to the Kushites in Memphis: Historical Problems and Cultural Issues », dans G. P. F. Broekman – R. J. Demarée – O. E. Kaper (éd.), *The Libyan Period in Egypt: Historical and Cultural Studies into the 21st-24th Dynasties, Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007, Egyptologische Uitgaven 23*, Leyde-Louvain, p. 111-138.
- Jurman** 2010 : Claus Jurman, « The Trappings of Kingship: Remarks about Archaism, Rituals and Cultural Polyglossia in Saite Egypt », dans H. Györy (éd.), *Aegyptus et Pannonia IV: Acta Symposii anno 2006*, Budapest, 2010, p. 73-118.

- Kahl** 1999 : Jochem Kahl, *Siut–Theben: Zur Wertschätzung von Traditionen im alten Ägypten, Probleme der Ägyptologie* 13, Leyde-Boston-Cologne.
- Kahl** 2010 : Jochem Kahl, « Archaism », dans W. Wendrich – J. Dieleman – E. Frood – J. Baines (éd.), *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, Los Angeles, p. 1-9.
- Kueny–Yoyotte** 1979 : Gabrielle Kueny–Jean Yoyotte, *Grenoble, musée des Beaux-Arts : Collection égyptienne*, Paris.
- Kuhlmann–Schenkel** 1983 : Klaus P. Kuhlmann–Wolfgang Schenkel, *Das Grab des Ibi, Obergutsverwalters der Gottesgemahlin des Amun, Archäologische Veröffentlichungen, Deutsches Archäologisches Institut, Abteilung Kairo* 15, Mayence.
- Lange–Schäfer** 1902 : Hans Ostenfeldt Lange–Heinrich Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs im Museum von Kairo, IV : Tafeln, Catalogue Général du Musée du Caire*, Berlin.
- Lauer** 1962 : Jean-Philippe Lauer, *Histoire monumentale des pyramides d'Égypte, I : Les pyramides à degrés (III^e dynastie), Bibliothèque d'Étude* 39, Le Caire.
- Lauer** 1972 : Jean-Philippe Lauer, *Les pyramides de Sakkarah, Bibliothèque Générale* 3, Le Caire.
- Lauer** 1999 : Jean-Philippe Lauer, « Les monuments des trois premières dynasties, mastabas et pyramides à degrés », dans *L'art égyptien au temps des pyramides*, catalogue d'une exposition à Paris, New York et Toronto, 6 avril 1999-22 mai 2000, Paris, p. 34-51.
- Leahy** 1989 : Anthony Leahy, « Taniy: A Seventh Century Lady (Cairo CG 20564 and Vienna 192) », dans *Göttinger Miscellen* 108, p. 45-55.
- Leahy** 1992 : Anthony Leahy, « “May the King Live”: The Libyan Rulers in the Onomastic Record », dans A. B. Lloyd (éd.), *Studies in Pharaonic Religion and Society in Honour of J. Gwyn Griffiths, Occasional Publications* 8, Londres, p. 146-163.

- Leclant** 1965 : Jean Leclant, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite éthiopienne*, Bibliothèque d'Étude 36, Le Caire.
- Leclant** 1972 : Jean Leclant, « Les Textes des Pyramides », dans *Textes et langages de l'Égypte pharaonique, Cent cinquante années de recherches 1822-1972 : Hommages à Jean-François Champollion*, II, Bibliothèque d'Étude 64/2, Le Caire.
- Leclant** 1980 : Jean Leclant, « La “famille libyenne” au temple haut de Pépi I^{er} », dans *Livre du Centenaire de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire 1880-1980, Mémoires publiés par les membres de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire* 104, Le Caire, p. 49-54 et pl. II.
- Lichtheim** 1989 : Miriam Lichtheim, « The Stela of Taniy, CG 20564: Its Date and its Character », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 16, p. 203-215 et pl. 1-2.
- Lipińska** 1982 : Jadwiga Lipińska, *Monuments de l'Égypte ancienne au Palacio de Bellas Artes à La Havane et du Museo Bacardi à Santiago de Cuba, Corpus Antiquitatum Aegyptiacarum Musée National Havane, Musée Bacardi Santiago de Cuba, República de Cuba*, 1, Mayence.
- Löhr–Müller** 1972 : Beatrix Löhr–Hans Wolfgang Müller, *Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst*, Munich.
- Macadam** 1949 : M. F. Laming Macadam, *The Temples of Kawa, I : The Inscriptions*, Londres.
- Macadam** 1955 : M. F. Laming Macadam, *The Temples of Kawa, II : History and Archaeology of the Site*, Londres.
- MacIver–Mace** 1902 : David Randall-MacIver–Arthur Gruttenden Mace, *El Amrah and Abydos 1899-1901, Egypt Exploration Fund Excavation Memoir* 23, Londres.

- Mahran** 2010 : Heba I. M. Mahran, « The Pseudo-naos of the Late Period: A Comparative View », dans L. Bareš – F. Coppens – K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition: Social and Religious Development of Egypt in the First Millenium BCE, Proceedings of an International Conference Prague, September 1-4, 2009*, Prague, p. 268-285.
- Málek** 1978 : Jaromír Málek, « Imset (I) and Ḥepy (H) canopic-jars of Neferseshem-pšammethk », dans *Journal of Egyptian Archaeology* 64, p. 138-140.
- Malinine – Posener – Vercoutter** 1968 : Michel Malinine – Georges Posener – Jean Vercoutter, *Catalogue des stèles du Sérapéum de Memphis*, I, Paris.
- Mariette** 1863 : Auguste Mariette, *Description des fouilles exécutées en Égypte par A. Mariette : 1^{re} série des fouilles (1850-1854)*, I, livraisons 1-5, Paris.
- Maspero** 1890-1900 : Gaston Maspero, dans E. Grébaut (éd.), *Le musée égyptien : Recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte*, I, Le Caire.
- Meffre** 2015 : Raphaële Meffre, *D'Héracléopolis à Hermopolis : La Moyenne Égypte durant la Troisième Période intermédiaire (XXI^e-XXIV^e dynasties)*, Paris.
- Mogensen** 1918 : Maria Mogensen, *Inscriptions hiéroglyphiques du Musée National de Copenhague*, Copenhague.
- Montet** 1951 : Pierre Montet, *La nécropole royale de Tanis*, II : *Les constructions et le tombeau de Psousennès à Tanis*, Paris.
- Montet** 1960 : Pierre Montet, *La nécropole royale de Tanis*, III : *Les constructions et le tombeau de Chéchanq III à Tanis*, Paris.

- Morkot 2003** : Robert Morkot, « Archaism and Innovation in Art from the New Kingdom to the Twenty-sixth Dynasty », dans J. Tait (éd.), *‘Never Had the Like Occurred’: Egypt’s View of its Past*, Londres, p. 79-99.
- Morkot 2007** : Robert Morkot, « Tradition, Innovation, and Researching the Past in Libyan, Kushite, and Saïte Egypt », dans H. Crawford (éd.), *Regime Change in the Ancient Near East and Egypt from Sargon of Agade to Saddam Hussein*, Londres, p. 141-164.
- Morkot 2014** : Robert G. Morkot, « All in the Detail: Some Further Observations on “Archaism” and Style in Libyan-Kushite-Saïte Egypt », dans E. Pischikova – J. Budka – K. Griffin (éd.), *Thebes in the First Millenium BC*, actes d’un colloque à Louxor en 2012, Newcastle, p. 379-395.
- Myśliwiec 1988** : Karol Myśliwiec, *Royal Portraiture of the Dynasties XXI-XXX*, Mayence.
- Nagy 1973** : István Nagy, « Remarques sur le souci d’archaïsme en Égypte à l’époque saïte », dans *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae* 21, p. 53-64.
- Neureiter 1994** : Sabine Neureiter, « Eine neue Interpretation des Archaismus », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 21, p. 219-254.
- Oppenheim – Arnold – Arnold – Yamamoto 2015** : Adela Oppenheim – Dorothea Arnold – Dieter Arnold – Keij Yamamoto, *Ancient Egypt Transformed: The Middle Kingdom*, catalogue d’une exposition à New York, 12 octobre 2015-24 janvier 2016, New York.
- Osing 1998** : Jürgen Osing, *The Carlsberg Papyri 2: Hieratische Papyri aus Tebtunis*, I, CNI Publications 17, Copenhague.
- Osing – Rosati 1998** : Jürgen Osing – Gloria Rosati, *Papiri geroglifici e ieratici da Tebtynis*, Florence.

- Patanè** 1998 : Massimo Patanè, « Trois stèles égyptiennes de Basse Époque », dans *Göttinger Miszellen* 166, p. 57-63.
- Payraudeau** 2007 : Frédéric Payraudeau, « Les prémices du mouvement archaïsant à Thèbes et la statue Caire JE 37382 du quatrième prophète d'Amon Djedkhonsouioefânk », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 107, p. 141-156.
- Payraudeau** 2009 : Frédéric Payraudeau, « Takeloth III: Considerations on Old and New Documents », dans G. P. F. Broekman – R. J. Demarée – O. E. Kaper (éd.), *The Libyan Period in Egypt: Historical and Cultural Studies into the 21st-24th Dynasties, Proceedings of a Conference at Leiden University, 25-27 October 2007*, *Egyptologische Uitgaven* 23, Leyde-Louvain, p. 291-302.
- Payraudeau** 2014 : Frédéric Payraudeau, *Administration, société et pouvoir à Thèbes sous la XXII^e dynastie bubastite*, Bibliothèque d'Étude 160, Le Caire.
- Payraudeau** 2015 : Frédéric Payraudeau, « La situation politique de Tanis sous la XXV^{ème} dynastie », dans P. Kousoulis – N. Lazaridis (éd.), *Proceedings of the Tenth International Congress of Egyptologists, University of the Aegean, Rhodes, 22-29 May 2008*, I, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 241, Louvain-Paris-Bristol, p. 849-860.
- Patch** 1995 : Diana Craig Patch, « A “Lower Egyptian” Costume: Its Origin, Development, and Meaning », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 32, p. 93-116.
- Perdu** 1996 : Olivier Perdu, « L'avertissement d'Aménirdis I^{ère} sur sa statue Caire JE 3420 (= CG 565) », dans *Revue d'Égyptologie* 47, p. 43-66 et pl. VIII-IX.
- Perdu** 1998 : Olivier Perdu, « Le directeur des scribes du Conseil », dans *Revue d'Égyptologie* 49, p. 175-194.
- Perdu** 2001 : Olivier Perdu, « Exemple de stèle archaïsante pour un prêtre modèle », dans *Revue d'Égyptologie* 52, p. 183-216 et pl. XXVIII.

- Perdu 2002** : Olivier Perdu, *Recueil des inscriptions royales saïtes*, I, *Études d'Égyptologie* 1, Paris.
- Perdu 2012** : Olivier Perdu (dir.), *Le crépuscule des pharaons : Chefs d'œuvre des dernières dynasties égyptiennes*, catalogue d'une exposition à Paris, 23 mars-23 juillet 2012, Paris.
- Perdu 2013** : Olivier Perdu, « Les pharaons noirs », dans *Dossier pour la Science* 80, p. 58-64.
- Perdu 2016a** : Olivier Perdu, « Les rois kouchites et Memphis », dans *Égypte Afrique & Orient* 81, p. 21-30.
- Perdu 2016b** : Olivier Perdu, « Un témoignage inédit sur un grand dignitaire saïte : le précepteur Horirâa », *Revue d'Égyptologie* 67, p. 77-130 et pl. VII-X.
- Pernigotti 1968** : Sergio Pernigotti, « Il generale Potasimto e la sua famiglia », dans *Studi Classici e Orientali* 17, p. 251-264 avec 5 pl.
- Pischikova 1998** : Elena Pischikova, « Reliefs from the Tomb of the Vizier Nespakashuty », dans *Metropolitan Museum Journal* 33, p. 57-101.
- Postel–Régen 2005** : Lilian Postel–Isabelle Régen, « Annales héliopolitaines et fragments de Sésostris I^{er} réemployés dans la porte de Bâb al-Tawfiq au Caire », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 105, p. 229-293.
- Pressl 1998** : Diana Alexandra Pressl, *Beamte und Soldaten: Die Verwaltung in der 26. Dynastie in Ägypten (664-525 v. Chr.)*, Francfort-sur-le-Main.
- Quirke 2004** : Stephen Quirke, *Titles and bureaux of Egypt 1850-1700 BC*, Londres.

Ranke 1935–1952 : Hermann Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, I. Verzeichnis der Namen, II. Einleitung. Form und Inhalt der Namen. Geschichte der Namen. Vergleiche mit andren Namen. Nachträge und Zusätze zu Band I. Umschreibungslisten, Glückstadt.

Redford 1985 : Donald B. Redford, « Sais and the Kushite Invasions of the Eighth Century BC », dans *Journal of the American Research Center in Egypt* 22, p. 5-15.

Rogge 1992: Eva Rogge, *Statuen der Spätzeit, Corpus Antiquitatum Aegyptiacarum Kunsthistorisches Museum, Wien Ägyptisch-Orientalische Sammlung*, 9, Mayence.

Römer 2008 : Malte Römer, « Zwei Schenkungstelen der 26. Dynastie », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 37, p. 317-326.

Rzepka 1995 : Slawomir Rzepka, « Some Remarks on the Rock-Cut Group-Statues in the Old Kingdom », dans *Studien zur Altägyptischen Kultur* 22, p. 227-236.

Russmann 1974 : Edna R. Russmann, *The Representation of the King in the XXVth Dynasty*, Monographies Reine Élisabeth 3, Bruxelles-Brooklyn.

Russmann 2004 : Edna R. Russmann, « Archaism » et « Looking into the Past: Archaism in the Twenty-fifth and Twenty-sixth Dynasties », dans E. R. Russmann (éd.), *Eternal Egypt: Masterworks of Ancient Art from the British Museum*, catalogue d'une exposition itinérante aux États-Unis, 1^{er} mars 2001-4 janvier 2004, Londres-New York, p. 40-45 et 230-234.

El-Sayed 1975 : Ramadan el-Sayed, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités*, Bibliothèque d'Étude 69, Le Caire.

El-Sayed 1976 : Ramadan el-Sayed, « À propos du titre *hrp-ḥwwt* », dans *Revue d'Égyptologie* 28, p. 97-110.

- Schweitzer** 2003 : Simon D. Schweitzer, « Zur Herkunft der spätzeitlichen alphabetischen Schreibungen », dans S. Bickel – A. Loprieno (éd.), *Basel Egyptology Prize 1 : Junior Research in Egyptian History, Archaeology, and Philology, Aegyptiaca Helvetica* 17, Bâle, p. 371-386.
- Simpson** 1971 : William K. Simpson, « Three Egyptian Statues of the Seventh and Sixth Centuries B. C. in the Boston Museum of Fine Arts », dans *Kēmi* 21, p. 17-33 et pl. III-VI.
- Smoláriková** 2006 : Květa Smoláriková, « The Step Pyramid—a Constant Inspiration to the Saite Egyptians », dans M. Bárta – F. Coppens – J. Krejčí (éd.), *Abusir and Saqqara in the Year 2005, Proceedings of the Conference Held in Prague (June 27-July 5, 2005)*, Prague, p. 42-49.
- Smoláriková** 2010 : Květa Smoláriková, « The Phenomenon of Archaism in the Saite Period Funerary Architecture », dans L. Bareš – F. Coppens – K. Smoláriková (éd.), *Egypt in Transition: Social and Religious Development of Egypt in the First Millenium BCE, Proceedings of an International Conference Prague, September 1-4, 2009*, Prague, p. 431-440.
- Soukiassian** 1982 : Georges Soukiassian, « Textes des Pyramides et formules apparentées : Remarques à propos des tombes saïtes », dans *L'égyptologie en 1979 : Axes prioritaires de recherches, Colloques internationaux du Centre National de la Recherche Scientifique* n° 595, II, Paris, p. 55-61.
- Spencer** 1979 : Alan Jeffrey Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt*, Warminster.
- Steindorff** 1939 : Georg Steindorff, « The Statuette of an Egyptian Commissioner in Syria », dans *Journal of Egyptian Archaeology* 25, p. 30-33 et pl. VII.
- Taylor** 2010 : John H. Taylor (éd.), *Journey Through the Afterlife: Ancient Egyptian Book of the Dead*, catalogue d'une exposition à Londres, 4 novembre 2010-6 mars 2011, Londres.

- Terrace–Fischer** 1970 : Edward L. B. Terrace–Henry G. Fischer, *Treasures of the Cairo Museum from Predynastic to Roman Times*, Londres.
- Théodoridès** 1964 : Aristide Théodoridès, « L'acte (?) de vente d'Ancien Empire (26^e s. av. J.-C.) », dans *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité* 3^e série 11, p. 31-83 avec 2 pl.
- Török** 1997 : László Török, « Introductory Note on Kushite Archaism », dans L. Török, *The Kingdom of Kush: Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*, Leyde-New York-Cologne, p. 189-196.
- Trapani** 2006 : Marcella Trapani, « A Note on the Old Kingdom *wꜥ-nsw* Heading », dans *Abgadiyat* 1, p. 1-6.
- Traunecker–Le Saout–Masson** 1981 : Claude Traunecker–Françoise Le Saout–Olivier Masson, *La chapelle d'Achôris à Karnak, II : Texte, Mémoires du Centre Franco-égyptien d'Étude des Temples de Karnak* 2, Paris.
- Vandier** 1952 : Jacques Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne, I^{er} : Les époques de formation, les trois premières dynasties*, Paris.
- Vandier** 1954 : Jacques Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne, II^{er} : Les grandes époques, l'architecture funéraire*, Paris.
- Vandier** 1958 : Jacques Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne, III : Les grandes époques, la statuaire*, Paris.
- Vassilika** 1995 : Eleni Vassilika, *Egyptian Art, Fitzwilliam Museum Handbooks*, Cambridge.
- Vernus** 1976 : Pascal Vernus, « Inscriptions de la Troisième Période Intermédiaire (III) », dans *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 76, p. 1-15 et pl. I-VI.
- Vernus** 1978 : Pascal Vernus, *Athribis : Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes, et l'histoire d'une ville du Delta égyptien à l'époque pharaonique, Bibliothèque d'Étude* 74, Le Caire.

Vernus 2013 : Pascal Vernus, « The Royal Command (*wḏ-nsu*): A Basic Deed of Executive Power », dans J.-C. Moreno García (éd.), *Ancient Egyptian Administration, Handbuch der Orientalistik* 1 104, Leyde-Boston, p. 259-340.

Ward 1982a : William A. Ward, *Index of Egyptian Administrative and Religious Titles of the Middle Kingdom with a Glossary of Words and Phrases Used*, Beyrouth.

Ward 1982b : William A. Ward, « Old Kingdom *sš ʿ n nsu n hft-hr*, “Personal Scribe of Royal Records” and Middle Kingdom *sš ʿ n nsu n hft-hr*, “Scribe of the Royal Tablet of the Court” », dans *Orientalia NS* 51, p. 382-389.

272

Weill 1912 : Raymond Weill, *Les décrets royaux de l’Ancien Empire égyptien*, Paris.

Yoyotte 1971a : Jean Yoyotte, « La sépulture du père divin Psamétik fils de la dame Sbarekhy », dans *Bulletin de la Société Française d’Égyptologie* 60, p. 9-27.

Yoyotte 1971b : Jean Yoyotte, « Petits monuments de l’époque libyenne », dans *Kémi* 21, p. 47-52.

Yoyotte 1987a : Jean Yoyotte, « À propos de la titulature de Chéchanq V », dans *Cahiers de Tanis* 1, p. 145-149.

Yoyotte 1987b : Jean Yoyotte, « Pharaons, guerriers libyens et grands prêtres : “La Troisième Période Intermédiaire” », dans J.-L. de Cenival (commissaire général), *Tanis : L’or des pharaons*, catalogue d’une exposition à Paris et Marseille, 26 mars-30 novembre 1987, Paris, p. 51-75.

Yoyotte 1989a : Jean Yoyotte, « Pharaon Iny : Un roi mystérieux du VIII^e siècle avant J.-C. », dans *Cahiers de Recherches de l’Institut de Papyrologie et d’Égyptologie de Lille* 11, p. 113-131.

Yoyotte 1989b : Jean Yoyotte, « Le nom égyptien du “ministre de l'économie”. De Saïs à Méroé », dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 1989, p. 73-90.

Yoyotte 1992 : Jean Yoyotte, « Égyptologie : 1. Recherches de géographie historique et religieuse : sources et méthodes », dans *Annuaire du Collège de France* 93, p. 625-634.

Zeileis 2010 : Friedrich Georg Zeileis, *Katalog einer Sammlung altägyptischer Kunst*, I, Rauris.

Zivie-Coche 1991 : Christiane M. Zivie-Coche, *Giza au premier millénaire : Autour du temple d'Isis dame des pyramides*, Boston.

Zivie-Coche 1998 : Christiane M. Zivie-Coche, « Harbes, encore », dans W. Clarysse – A. Schoors – H. Willems (éd.), *Egyptian Religion the Last Thousand Years: Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur*, II, *Orientalia Lovaniensia Analecta* 85, Louvain, p. 1251-1260.

éditions Soleb
5 rue Guy-de-la-Brosse
75005 Paris
www.soleb.com
livres@soleb.com
juin 2018

AIBL
23 quai de Conti
75270 Paris cedex 06

Édité par Hanane Gaber,
Nicolas Grimal
et Olivier Perdu,
conception, réalisation
Olivier Cabon.

livre imprimé
diffusion Bleu autour
ISBN 978-2-918157-25-0
imprimée par TNM
République Tchèque

PDF interactif
ISBN 978-2-918157-26-7

ePub interactif
ISBN 978-2-918157-27-4



ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES



COLLÈGE
DE FRANCE
—1530—

chaire de Civilisation pharaonique:
archéologie, philologie et histoire

16

études d'égyptologie

archéologie philologie histoire

De la simple allusion à la reproduction mercantile, en passant par l'imitation, la citation, l'évocation, la transposition, tous les modes de référence possibles, la distinction du faux de la copie, de l'œuvre originale de celle qu'elle inspire est parfois si ténue qu'il semble difficile de la cerner.

Il nous a paru utile de poursuivre la réflexion sur le faux, l'imitation et les copies, dont plusieurs enquêtes ont, jusque récemment encore, exploré les pistes dans le domaine égyptologique. Qu'il s'agisse de littérature ou d'art, les Égyptiens eux-mêmes ont très tôt utilisé la référence à la tradition comme indicateur de légitimité politique. Après la « révolution » amarnienne, ou dans les périodes troublées, la reproduction des modèles classiques fleurit, tout comme fleuriront plus tard, à l'époque hellénistique et romaine, les copies praxitéliennes. Les œuvres qui procèdent de cette volonté archaïsante témoignent d'un sursaut pour tenter de retrouver la grandeur perdue de l'Égypte.

L'Égypte n'a pas le monopole de cette utilisation de l'art. Les souverains mésopotamiens n'étaient pas en reste, entre imitation d'un document plus ancien ou narration d'un événement fictif. La question se pose aussi pour le domaine phénicien ou pour la civilisation d'Ougarit, oscillant parfois entre copie, imitation et falsification. Nous touchons là à la limite entre manipulation idéologique et falsification. Le faux en écriture, lui, est destiné à tromper. Le faux délibéré serait finalement, la seule œuvre qui se laisse facilement appréhender: destiné à tromper, il transforme la vérité. Encore faudrait-il distinguer l'intention de la tromperie.

Soleb

5 rue Guy-de-la-Brosse
75005 Paris
juin 2018

www.soleb.com
livres@soleb.com

livre imprimé 50,00 euros
ISBN 978-2-918157-25-0
diffusion Bleu autour

PDF interactif

ISBN 978-2-918157-26-7

ePub interactif 4,99 euros
ISBN 978-2-918157-27-4

4,99 euros